



LUNDI 28 SEPTEMBRE 1992

No 35164 - 112e année
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 1,50 / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Votations fédérales: le peuple refuse massivement d'augmenter le salaire des parlementaires

Les NLFA font le trou

Afrique du Sud

L'Inkatha claque la porte

Le chef de file du parti zoulou de l'Inkatha, Mangosuthu Buthelezi, a abandonné hier les négociations avec le gouvernement sud-africain. Il a expliqué qu'il n'avait pas été consulté de manière convenable sur l'accord entre le président Frederik de Klerk et le président de l'ANC Nelson Mandela lors du «sommet» sur la violence samedi à Johannesburg.

Page 2

Fête des vendanges

Haut de gamme

Le Corso fleuri de la Fête des vendanges de Neuchâtel a ravi hier les nombreux spectateurs qui se pressaient sur son parcours. Placé cette année sous le thème «Haut de gamme», le cortège composé de chars fleuris, de musique et de groupes d'animation était particulièrement dynamique. Au total, quelque 180.000 personnes ont participé durant trois jours à la manifestation.



(Impar-Galley)

Page 17

<p>NLFA</p> <p>OUI 63,5% NON 36,5%</p>	<p>Rapports entre les conseils</p> <p>OUI 57,9% NON 42,1%</p>	<p>Droits de timbre</p> <p>OUI 61,5% NON 38,5%</p>	<p>Droit foncier rural</p> <p>OUI 53,6% NON 46,4%</p>
	<p>Indemnités parlementaires</p> <p>OUI 27,6% NON 72,4%</p>		
	<p>Coûts d'infrastructure</p> <p>OUI 30,6% NON 69,4%</p>		

Les nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA) seront construites: 63,5% des votants ont approuvé ce grand projet, pourtant devisé à 15 milliards de francs. Confortable majorité pour la réforme des droits de timbre (61,4%), petit score pour le nouveau droit foncier rural (53,6%). La réforme du Parlement, elle, se réduit à un renforcement des compétences du législatif (57,9%). Les députés devront en revanche faire une croix sur l'augmentation de leurs indemnités (non à 72,5%) et sur les crédits pour l'engagement d'un collaborateur et pour les frais administratifs (69,5%).

Berne
François NUSSBAUM

trois cantons rejettent le projet: Uri et les deux Appenzell. Genève inscrit un record, avec 84,9% de «oui». La Suisse romande et les deux Bâle approuvent à plus de 70%.
La révision de la loi sur les droits de timbre, combattue par la gauche et les syndicats, passe confortablement. Aucun canton ne s'est prononcé contre ce projet, malgré l'argument des pertes financières pour la Confédération. La perspective d'éventuelles suppressions d'emplois a

probablement poussé certaines places bancaires à appuyer cette révision: Genève (71,3%), Zoug (69,9%), Zurich (68,8%). Un des moins bons scores est à Soleure, fief d'Otto Stich, qui soutenait le projet de mauvaise grâce.

DIVISION

La loi sur le droit foncier rural a passablement divisé le pays. Il est décidément difficile de trouver un équilibre entre une étatisation du sol et le libéralisme

sauvage. La Suisse romande est dispersée: Neuchâtel, Genève et Fribourg approuvent, Vaud, le Valais et le Jura refusent. La Suisse alémanique est, dans l'ensemble plus favorable, mais les meilleurs résultats se trouvent à Berne et Bâle-Ville, deux cantons pourtant peu comparables.

Pour la réforme du Parlement, c'est l'échec. On admet un seul volet: compétences renforcées pour ce qui touche à la politique extérieure et procédure plus efficace dans les travaux.

Huit cantons (de Suisse centrale) ont toutefois dit «non».

C'est en revanche la quasi-unanimité contre les deux autres volets. L'augmentation des indemnités des députés (d'environ 60 à 90.000 francs par an) est rejetée jusqu'à 86% à Appenzell. Les crédits pour un collaborateur personnel (30.000 francs) et pour les frais administratifs (24.000 francs) ne trouvent grâce qu'à Genève, et timidement (50,9%).

F.N.
● Lire aussi en pages 4 et 6

OPINION

On creuse vers l'Europe

La Suisse creuse ses entrées en Europe. Avec un enthousiasme que les plus optimistes n'osaient pas espérer, elle tient ses promesses faites à Bruxelles de raser les Alpes pour les camions de quarante tonnes.

On aimerait féliciter le Conseil fédéral, ainsi que l'exige la tradition de collégialité qui devrait prévaloir dans l'esprit et la lettre de notre démocratie. Hélas, les six collègues d'Adolf Ogi ont été curieusement bien absents durant la campagne. Très tôt levé, trop tard couché, Adolf Ogi a tout sacrifié, jours, soirées, week-ends, depuis des mois, pour tailler des brèches dans les rangs des opposants et creuser seul, très seul, cette ouverture de la Suisse vers un «oui» massif à un projet d'envergure propre à satisfaire nos partenaires européens sur l'axe nord-sud. Au passage, merci aussi Madame Ogi.

Ce «oui», c'est la victoire d'un homme de gouvernement mais pas la victoire du gouvernement. Pour le 6 décembre, Ogi a plus que largement fait sa part, aux autres de jouer. Ensuite il faudra sérieusement songer à remettre de l'unité au sein du gouvernement.

Ça, c'est un problème électoral.

Autre objet «test» de ces votations: l'allègement du droit de timbre, cet impôt collecté par les banques et qui nuit à la compétitivité de nos établissements bancaires. Une fois de plus, la Suisse n'a pas lâché ses banques qui, pourtant, avec l'escalade des taux d'intérêt, ne sont pas en odeur de sainteté dans le public. Erreur, quand il faut y aller, le bon peuple n'hésite pas. Oui, la Suisse ne lâche pas «ses» banques, puissent nos banquiers faire de même à l'égard de la Suisse.

«La terre à ceux qui la travaillent» est un slogan fort, même s'ils sont encore moins de 6% à conduire la charrue et à manier la fourche. Le nouveau droit foncier rural protège les exploitants

agricoles mais ne les dispensera pas de rapidement procéder, entre eux, à des regroupements pour créer des unités de production viables c'est-à-dire atteignant une taille critique concurrentielle sur le plan européen.

Gardons pour la bonne bouche les trois objets portant sur l'organisation entre les Conseils et l'indemnisation des parlementaires fédéraux.

Nous sommes tout de même des drôles de gens: d'une main nous sommes prêts à débours des milliards de francs pour faciliter le transit des marchandises entre l'Allemagne et l'Italie en préservant notre environnement, et nous refusons une indemnisation de 22 millions de francs ce qui aurait porté les frais annuels de fonctionnement des Chambres à 55 millions.

Que l'on sache tout de même que l'on dépense des centaines de millions pour sauvegarder... la production du fromage d'Emmenthal devenu de plus en plus insipide entre ses gros trous pleins de subventions.

C'est à peine croyable et pourtant! L'esprit de milice est encore et toujours solidement ancré au fond de notre conscience collective et nous avons quelque peine à lui trouver un nouveau souffle. Il devrait prévaloir mais tout le monde n'a pas les moyens matériels d'y souscrire.

Oui, nous sommes des drôles de citoyens: en même temps que nous votons le maintien sur ses terres de la petite paysannerie, nous n'offrons pas à un modeste exploitant agricole, ou à son frère de misère le petit artisan, d'aller siéger à Berne dans un vrai Parlement de miliciens!

Refuser vingt-deux millions pour nous assurer une véritable représentation démocratique au Palais, la leçon vaut toujours un fromage...

Gil BAILLOD



Alfa 155

Auto-Centre
Emil Frey SA

132-12388

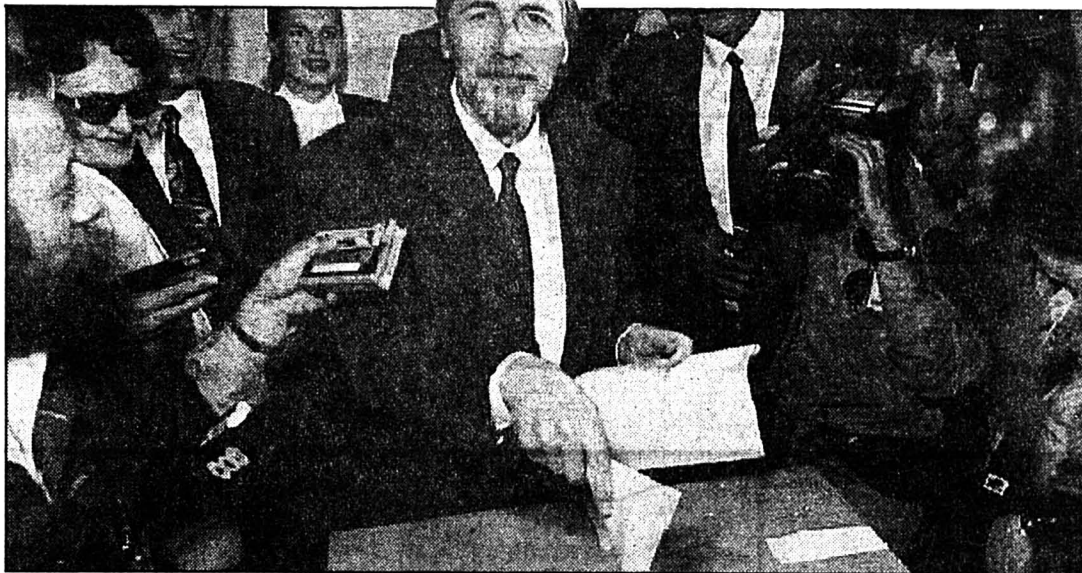
L'ouverture difficile et nécessaire

OUVERT SUR...
le Louverain, page 32

Elections roumaines: net avantage pour le président au premier tour

Ion Iliescu en tête

Cible d'une contestation croissante depuis son élection en 1990, le président roumain Ion Iliescu, ancien ministre communiste, est arrivé nettement en tête du premier tour de l'élection présidentielle de dimanche, selon les projections de la télévision nationale. Les partisans du chef de l'Etat auraient aussi remporté les élections parlementaires.



Emil Constantinescu

Le challenger emmenait la coalition antiprésidentielle formée de dix-sept partis. (Keystone-EPA)

Les projections accordaient 48% des suffrages au président Iliescu, contre seulement 33% à son adversaire Emil Constantinescu, président de la Convention démocratique de Roumanie (CDR), une alliance de 17 partis anti-communistes. Les deux hommes s'affronteront lors du second tour le 11 octobre.

Outre le président, à choisir parmi six candidats, les quelque 16,4 millions d'électeurs roumains étaient aussi appelés à élire 328 députés et 143 sénateurs parmi 10.620 candidats de 83 partis.

Dans ce scrutin parlementaire, le Front du Salut national (FSN) de M. Iliescu était crédité de 27,5% des voix, contre 23% à la CDR. Neuf autres partis obtiendraient au moins 3% des suffrages.

Si ces projections se confirment, la Roumanie sera dotée

d'une représentation parlementaire très fragmentée, ce qui devrait permettre au FSN de constituer plus facilement une majorité de coalition. Il devrait en particulier bénéficier du soutien des partis nationalistes qui obtiendraient au total 13% des voix, ainsi que des partis de gauche.

SURPRISE

Ces projections, fondées sur un sondage «sortie des urnes» réalisé par l'institut allemand Infas et l'institut roumain Irsop, ont été données hier soir, soit après la fermeture de la plupart des bureaux de vote. Mais pas de tous: certains bureaux, ouverts depuis 6 heures du matin, devaient le rester jusqu'à minuit. Quant aux

résultats officiels, même partiels, ils ne sont pas attendus avant aujourd'hui.

M. Constantinescu a été surpris de son apparente défaite et a fait part de sa déception à l'Associated Press: «Peut-être l'électorat n'était-il pas informé. Peut-être y a-t-il un manque d'éducation civique dans ce pays?»

Avant l'élection, les sondages laissaient entendre que la CDR pourrait obtenir la majorité dans les deux chambres.

POPULARITÉ ÉMOUSSÉE

Si les manifestations violentes de mineurs et l'agitation sociale ne sont plus à l'ordre du jour, la popularité du président sortant s'était peu à peu émoussée par

mi les ouvriers, composante essentielle de son électorat.

Mais l'économie, marquée par 44 années de communisme, montre des signes d'amélioration. Les pays occidentaux continuent d'adopter une attitude prudente à l'égard de ce pays. Le versement de la plus grande part des crédits étrangers (un milliard de dollars) promis cette année a été reporté après les élections.

De nombreux roumains continuent d'estimer que la démocratie promise voilà trois ans n'est toujours pas instaurée. Ils estiment que l'indépendance des médias et de la justice n'est pas pleinement garantie et que l'ancienne police secrète conserve encore trop de pouvoir. (ap)

28.9.1915 - Victoire des Britanniques sur les Turcs à Kut-el-Mara, en Mésopotamie.

28.9.1924 - Premier tour du monde aérien achevé par deux avions américains se posant à Seattle (nord-ouest des États-Unis).

28.9.1950 - Admission de l'Indonésie aux Nations Unies.

BRÈVES

Cambodge

Accrochage

Un accrochage entre Khmers rouges et militaires du régime de Phnom Penh a fait samedi deux morts et 12 blessés près de Siem Reap, au nord-ouest du Cambodge, a indiqué hier à des journalistes un responsable des Casques bleus français qui sont présents dans la zone. Les deux morts sont des civils, les blessés étant des civils et des membres des forces gouvernementales, a précisé l'officier français, devant son ministre de la Défense, M. Pierre Joxe, actuellement en visite au Cambodge.

Autriche

Mort d'un néonazi

L'ancien chef du mouvement néonazi «Parti national-démocrate» (NDP), Norbert Burger, est mort hier à l'âge de 63 ans à Kirchberg, en Basse-Autriche.

Angola

Rencontre au sommet

Le président angolais, Jose Eduardo dos Santos, a rencontré samedi soir son ancien ennemi, Jonas Savimbi, leader de l'UNITA. Les deux hommes ont débattu du démantèlement de toutes les forces armées avant la formation d'une nouvelle armée nationale. Cette rencontre a eu lieu trois jours avant les premières élections libres en Angola.

Nigéria

Crash meurtrier

Un C-130 de l'armée nigériane s'est écrasé samedi soir peu après son décollage de Lagos. Selon le gouvernement, les 163 passagers et membres d'équipage ont été tués.

Incendie criminel en Allemagne

Appel israélien

Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a demandé dimanche à l'Allemagne de «prendre toutes les mesures possibles» pour éviter de nouveaux incidents antisémites. Samedi, une caserne de bois de l'ancien camp de concentration de Sachsenhausen utilisée comme musée à la mémoire des milliers de Juifs exterminés pendant la Seconde Guerre mondiale a été partiellement détruite par un incendie criminel.

Inondations dans le Languedoc et en Corse

Le retour des orages

Le retour des orages sur le sud de la France samedi a causé la mort de trois personnes en Languedoc-Roussillon. Trois personnes sont en outre portées disparues dans cette région et en Corse. Ces pluies diluviennes se sont produites cinq jours après les inondations qui ont frappé le Vaucluse, l'Ardèche et la Drôme, faisant 38 morts et 40 disparus, selon le dernier bilan provisoire.

A Rennes-les-Bains, dans la haute vallée de l'Aude, une femme de 60 ans a péri dans l'effondrement de sa maison située dans le centre-ville. Dans cette localité également, deux personnes de 75 ans ont été portées disparues. Le corps de l'une d'elles a été retrouvé hier matin à Couiza, à une quinzaine de kilomètres de là. L'autre est toujours portée disparue.

Vers 17 heures, samedi, la rivière qui traverse le village, la

Sals, avant d'aller se jeter dans l'Aude, a gonflé, passant en moins de deux heures d'une hauteur normale de 50 cm à plus de 8 mètres en certains endroits.

Déclenché samedi soir dans le département de l'Aude, le plan Orsec n'a pas été levé depuis en raison de nouveaux risques d'orages. L'évacuation de plusieurs habitations a commencé.

LE LITTORAL PAS ÉPARGNÉ

Plus à l'est, le sud des Pyrénées-Orientales a été pris sous des orages très violents. Une femme de 44 ans a été portée disparue dans le village de Thessa. Dans la vallée de la Niers, plus au nord, un corps a été repéré dimanche matin par des sauveteurs, près du village de Thues-les-Bains.

Sur le littoral du Languedoc-Roussillon, de nombreuses stations balnéaires ont aussi été

inondées. De nombreuses routes ont été coupées par des torrents de boue. Hier matin, de nombreux villages étaient encore privés d'électricité ou de téléphone.

Des inondations ont également frappé le département de l'Hérault. Aucune victime n'est enregistrée, mais des campings ont été évacués samedi soir à titre préventif.

En Corse, des pluies très vio-

lentes se sont abattues hier matin sur la côte orientale, notamment dans la région de Solenzara où une femme a été portée disparue. Les rivières ont commencé à déborder, inondant des campings et de nombreux commerces dans une zone allant de Solenzara à Porto-Vecchio. Une cellule de crise a été mise sur pied à la préfecture d'Ajaccio. (ats, reuter, afp)

Gênes sous les eaux

Un violent orage s'est abattu hier sur la ville portuaire de Gênes (ouest de l'Italie). Les rues ont été inondées et trois personnes sont mortes dans les intempéries, a annoncé la protection civile.

Le torrent Bisagno qui traverse la cité ligure s'est gonflé, emportant ce qui restait de l'antique pont de pierre de Santa Agata. La protection civile craignait notamment que des conduites de gaz passant sous ce pont aient pu être endommagées. Deux des morts, un vieillard et un enfant, ont péri dans leur appartement de rez-de-chaussée envahi par les eaux. (ats, afp)

Bosnie-Herzégovine: Cyrus Vance en faveur d'une reprise rapide du pont aérien

Appel sur fond de combats

Le coprésident de la Conférence internationale sur la Yougoslavie, Cyrus Vance, a réclamé samedi à Genève une reprise rapide du pont aérien vers Sarajevo. Sur le terrain, les hostilités se sont poursuivies durant tout le week-end en Bosnie-Herzégovine.

Selon M. Vance, qui s'exprimait à l'aéroport de Cointin, de retour d'une mission en Bosnie, il est impératif que les opérations humanitaires, interrompues depuis 23 jours, reprennent immédiatement. Chaque jour d'interruption signifie 200 tonnes

d'aide alimentaire et de médicaments en moins pour les victimes du conflit, a-t-il précisé.

Cependant, la FORPRONU, force de protection de l'ONU, a repris samedi ses vols réguliers vers Sarajevo, a annoncé un communiqué. Les vols ont repris après que les trois parties au conflit (Serbes, Musulmans et Croates) se sont engagées à garantir leur sécurité. Ces vols peuvent faire office de test afin de préparer une reprise du pont aérien.

A la veille de la visite aujourd'hui à Belgrade de M. Vance, les combats se sont poursuivis

sur la plupart des fronts en Bosnie, forces serbes et musulmanes faisant chacune état de succès militaires.

Plus de rentes

L'Office fédéral des assurances sociales a décidé de ne plus verser de rentes en ex-Yougoslavie. De nombreux rentiers se sont en effet plaints de ne plus recevoir leur argent. Il serait détourné pour acheter notamment des armes. L'administration se devait d'agir rapidement, a déclaré hier Freddy Müller, porte-parole de l'OFAS. Le conseiller fédéral Flavio Cotti officialisera cette décision ces prochains jours.

M. Müller a déclaré que les versements en Slovaquie et en Croatie se déroulent normalement, car les banques et la poste fonctionnent dans ces pays. Les paiements dans les autres parties de l'ex-Yougoslavie sont en revanche suspendus. La CNA verse tous les mois 1,2 million de francs de rentes aux ressortissants de l'ex-Yougoslavie et la Caisse suisse de compensation 2,2 millions.

(ats, reuter, afp)

Afrique du Sud

L'Inkatha claque la porte

Le parti zoulou Inkatha a annoncé hier qu'il se retirait des pourparlers sur la démocratisation de l'Afrique du Sud. Au lendemain du sommet entre Nelson Mandela et le président Frederik de Klerk, le chef zoulou Mangosuthu Buthelezi a accusé le gouvernement et le Congrès national africain (ANC) de s'être entendus sur le dos des Zoulous pour relancer les négociations suspendues depuis le printemps dernier.

«Le Parti de la liberté Inkatha et le gouvernement du KwaZulu (bantoustan) se retirent des négociations avec le gouvernement sud-africain jusqu'à ce que j'ai pu consulter mes collègues et les dirigeants démocratiques en Afrique du Sud», a déclaré M. Buthelezi lors d'un rassemblement à la mémoire du chef Shaka, fondateur de la nation zouloue au début du XIXe siècle. Il a ajouté qu'il chercherait à obtenir le soutien des Noirs comme des Blancs contre les accords du sommet Mandela-de Klerk.

Outre l'élection d'une assemblée constituante, ces accords prévoient la libération de prisonniers politiques et des mesures pour combattre les violences qui visent directement l'Inkatha. Il s'agit de la prochaine interdiction, dans les manifestations publiques, des armes considérées comme traditionnelles par les militants du parti zoulou: lances, sagaies, casse-têtes ou machettes.

Estimant que ces mesures équivalaient à la «purification ethnique» en cours en Yougoslavie, M. Buthelezi a affirmé que les zoulous n'accepteraient «en aucune circonstance» de demander la permission de porter leurs armes traditionnelles.

ÉVITER LA VIOLENCE

Une autre décision du sommet très critiquée par l'Inkatha est la surveillance policière de 24 foyers de travailleurs zoulous. Pour l'ANC, ces foyers sont à l'origine des violences dans les cités noires. Les affrontements entre partisans de l'ANC et de l'Inkatha ont fait plus de 13.000 morts depuis le milieu des années 1980.

L'ANC s'était retiré du processus de négociation en juin à la suite du massacre de 43 personnes dans la cité noire de Boipatong. Selon des témoins, les agresseurs étaient des Zoulous venus d'un foyer de travailleurs.


Selon des politologues, M. Buthelezi craint, davantage que ces mesures, de voir son mouvement marginalisé par le dialogue entre le pouvoir blanc et l'ANC. Son parti, a-t-il dit, boycotterait l'élection d'une assemblée constituante au suffrage universel, l'un des principaux points d'accord du sommet Mandela-de Klerk. (ats, reuter, afp)

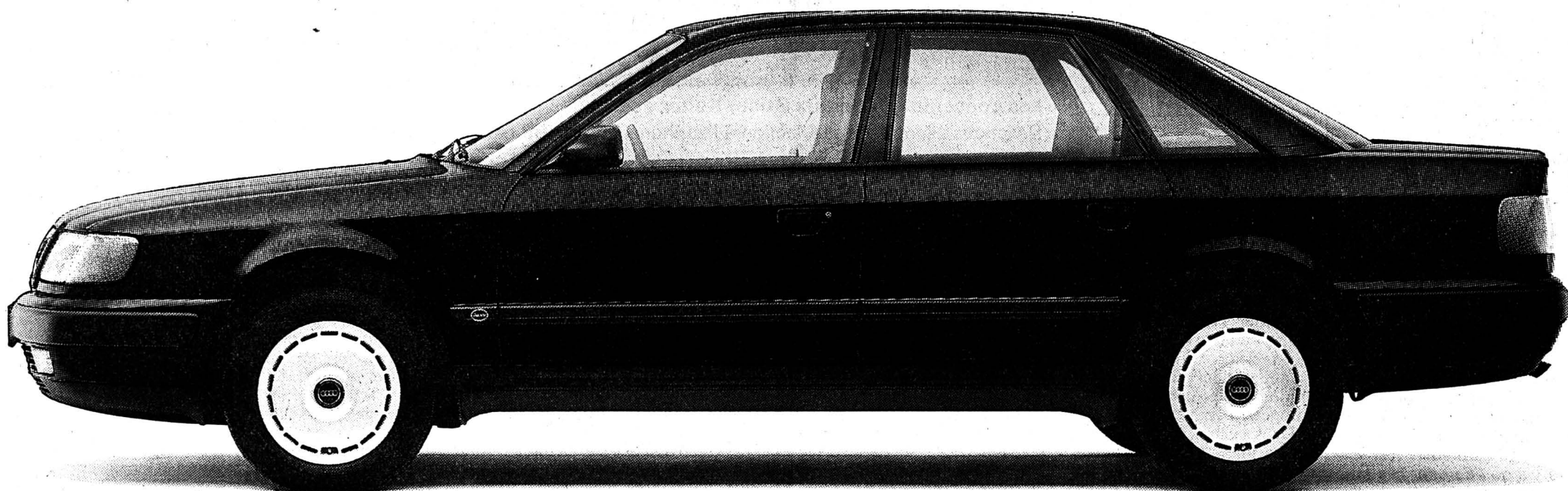
France

Ministres élus

Les élections sénatoriales d'hier en France ont été marquées par un bon score des socialistes. Deux membres du gouvernement ayant été élus, les ministres du budget Michel Charasse et le ministre délégué chargé du Commerce et de l'Artisanat Jean-Marie Rausch, un remaniement du gouvernement devrait intervenir dans les prochains jours. (ats, reuter, afp)

L'Audi 100: Audi de l'année!

Le concept de la technologie à 5 et 6 cylindres la plus moderne enrobée dans l'élégance la plus pure avec un confort optimal et des critères de sécurité et de qualité exemplaires a le succès qu'il mérite: en 1991, l'Audi 100 a été la voiture de sa catégorie qui a battu le record absolu en matière de ventes. **La technique est notre passion.** 



 AMAG, IMPORTATEUR VW ET AUDI, 5116 SCHINZNACH-BAD, ET LES 600 PARTENAIRES VW ET AUDI VOUS EXPLIQUERONT VOLONTIERS LES RAISONS DE CE SUCCÈS.

**La Chaux-de-Fonds: Sporting Garage SA - Carrosserie
J.-F. Stich, Crêtets 90, tél. 039/26 44 26**

Le Locle: Garage Pandolfo & Cie tél. 039/31 50 00
La Ferrière: Garage du Jura, J.-C. Geiser tél. 039/61 12 14
Le Bémont: Garage du Bémont, M. Michel tél. 039/51 17 15
Saint-Imier: Garage Touring, L. Fiorucci tél. 039/41 41 71

132-12001

DIVERS

Je m'abonne

Je m'offre les privilèges de l'abonné:
100% d'information, plus de 50% d'économie

- 12 mois à Fr. 215.- (et bénéficie d'un mois gratuit)
 6 mois à Fr. 112.-
 3 mois à Fr. 60.-

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin qui me parviendra ultérieurement.
L'abonnement se renouvelle tacitement pour cette durée jusqu'à révocation écrite.

Nom _____ Prénom _____

Rue _____

NP/Localité _____

Signature _____

Date de naissance* _____ Tél.* _____

* Facultatif

A retourner à:
«L'Impartial», service de diffusion
Rue Neuve 14, 2301 La Chaux-de-Fonds

L'Impartial



**En tous points profitable:
l'abonnement!**

IMMOBILIER

La Chaux-de-Fonds,
Rue de l'Etoile 1, À LOUER un

local commercial

de 170 m² au rez-de-chaussée, à l'usage de bureau, magasin, dépôt. Disponible tout de suite.
Loyer Fr. 920.- + charges Fr. 180.- = Fr. 1100.-

Pour traiter Mme Todeschini,
☎ 039/28 14 50



22-2494

Feu: 118

A louer à La Chaux-de-Fonds,
Ravin 1

JOLI STUDIO

Fr. 390.- + charges.
☎ 038/24 22 45

28-152

La Chaux-de-Fonds, Sorbier 25

Appartement de 3 pièces

au 2^e étage, à louer pour le 1^{er} octobre 1992, ou date à convenir.
Loyer Fr. 550.- + charges Fr. 100.- = Fr. 650.-

Pour traiter: 22-2494



1005 LAUSANNE, RUE MARGERIE 34
TÉLÉPHONE 021/23 95 51
TÉLÉFAX 021/23 95 12



GÉRANCE
CHARLES BERSET
LA CHAUX-DE-FONDS
☎ 039/23 78 33

À LOUER POUR DATE
À CONVENIR

PLACES DE PARC

dans garage collectif au sud-ouest de la ville, loyer mensuel de Fr. 100.-.

STUDIOS

meublés ou non, rues Fritz-Courvoisier et Croix-Fédérale

APPARTEMENT

de 2 pièces, chauffage central, salle de bains, rues du Nord et Fiaz.

LOGEMENTS

de 3 pièces, chauffage central, salle de bains, cuisines agencées ou non, rues Promenade, Léopold-Robert, Fleurs, Jaquet-Droz, Temple-Allemand et Progrès.

470-119

L'IMMOBILIER DEPUIS 100 ANS

Tél.

**038/
53 40 40**

Renseignements
Vente

VILLATYPÉ SA
Fontainemelon

Châtelard 9
2052 Fontainemelon

FONTAINEMELON / VAL-DE-RUZ

À VENDRE APPARTEMENTS

LOTISSEMENT «LES CŒUDRIERS»



Tél.

**038/
53 54 63**

Renseignements
Vente

Bureau technique
Roger Studer

Rue Bellevue 17
2052 Fontainemelon

4 1/2 de 106 m² dès Fr. 342 000.-

A disposition places de parc dans parking collectif
Dans le même lotissement, appartements de 2 1/2 pièces et
3 1/2 pièces ainsi que des maisons en rangées

132-12915

Arnold Koller satisfait, Otto Stich ironique, Hans-Rudolf Nebiker fataliste

Adolf Ogi, le plus heureux!



Les conseillers fédéraux Stich, Koller et Ogi Réactions allant de la satisfaction à l'euphorie, en passant par l'ironie. (Keystone)

Le plus heureux du scrutin du week-end est sans conteste Adolf Ogi. Engagé, depuis son entrée en fonction, dans une épreuve de force avec Bruxelles, il a gagné son pari. Les nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA) représentaient notamment la monnaie d'échange pour maintenir l'interdiction des camions de 40 tonnes en Suisse. Hier, en conférence de presse, il a exprimé son soulagement.

Berne François NUSSBAUM

Le peuple, a dit le chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, «a su conjuguer les nécessités de l'écologie avec celles de l'économie». Les NLFA constituent «la meilleure solution pour l'environnement», y compris dans le canton d'Uri (le seul à rejeter le projet). «La voie est aujourd'hui ouverte à l'intégration de la Suisse au réseau européen à grande vitesse».

Dans la foulée, Adolf Ogi a tenu à présenter un calendrier: quatre arrêtés fédéraux et une ordonnance, cette année, définiront l'organisation et le contrôle des travaux. Début 1993 sera transférée aux chemins de fer, par contrat, la responsabilité de

la construction. Les galeries de sondage seront entamées en 1993/94 et les tunnels de base en 1995/96.

Satisfaction également chez Arnold Koller, pour qui une réforme de la politique foncière est «toujours extrêmement controversée en consultation populaire». Grâce au nouveau droit foncier rural, «des paysans peuvent affronter avec un regain de confiance les défis que leur réserve l'avenir».

Le résultat de ce vote, «expression d'une solidarité avec notre paysannerie», offre un «instrument moderne pour surmonter les inévitables modifications structurelles à venir», a conclu le chef du Département fédéral de justice et police.

Otto Stich, de son côté, ne s'est pas privé de quelques remarques ironiques, après l'acceptation de la révision de la loi sur les droits de timbre. «Satisfaction» du Conseil fédéral, même si cette révision a été décidée un peu «promptement» par le Parlement l'automne dernier (contre la gauche qui voulait la lier à d'autres recettes fiscales).

L'allègement des droits de timbre va «creuser un trou supplémentaire dans les caisses fédérales» (400 millions par an), a tenu à rappeler le patron des Finances. Le Conseil fédéral espère que ceux qui se sont battus dans ce sens «s'engageront avec la même énergie en faveur de l'assainissement des finances fé-

dérales» - allusion à la hausse de la taxe sur l'essence.

Enfin, le président de l'Assemblée fédérale, Hans-Rudolf Nebiker, a jugé «prévisible» le refus des deux projets sur les indemnités des parlementaires et sur leurs frais d'infrastructure (collaborateurs personnels et dépenses administratives). Dans cette mesure, l'acceptation du troisième objet (révision de la loi sur les rapports entre les conseils) est une «heureuse surprise».

Mais, a-t-il ajouté, la réforme du Parlement n'est pas terminée. Il faudra tenter de trouver d'autres solutions, d'autres formules, peut-être plus modestes. F.N.

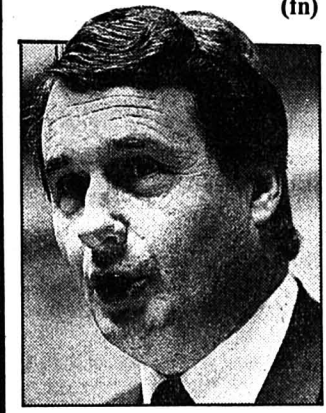
● Lire aussi en pages 24 et 25

Jean Guinand L'enjeu a été compris

Grande satisfaction chez le conseiller national libéral Jean Guinand (Photo ASL-a), pour qui le résultat est particulièrement net. D'autant plus que la dépense proposée était énorme (15 milliards de francs). Manifestement, les citoyens ont compris l'enjeu de ce scrutin.

C'est un investissement pour l'avenir, affirme le député neuchâtelois. Et il est réjouissant de constater que la Suisse a encore la volonté d'entreprendre de grands travaux. Le refus du canton d'Uri est compréhensible, étouffé qu'il est par le trafic de transit. Mais le projet NLFA devrait soulager également cette région.

Le «oui» massif de Neuchâtel, apparemment peu touché par ce grand chantier, s'explique par la volonté d'ouverture de ce canton. La perspective européenne y est pour beaucoup, ce qui donne une bonne indication pour le vote du 6 décembre sur l'Espace économique européen (EEE). (fn)



«Oui» aux NLFA

Satisfaction unanime

L'approbation très nette des Nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes (NLFA) avait de quoi réjouir les partis gouvernementaux ainsi que les grandes entreprises de transport. Les partisans à l'Espace économique européen (EEE) poussaient également un soupir de soulagement après ce vote qualifié de premier test vis-à-vis de l'Europe. Les trois comités référendaires faisaient en revanche grise mine. Le conseiller municipal écologiste vaudois Daniel Brélaz, membre du comité référendaire des Verts, déplore le résultat du vote. Il estime qu'il était néanmoins important que le peuple puisse se prononcer sur le plus gros crédit de tous les temps de la Confédération. A l'avenir, il s'agira de tenir compte des votes régionaux. A savoir que la construction du Loeschberg s'avère prioritaire vu l'approbation des Bernois et des Valaisans. En revanche, le tunnel du Gotthard, s'il se construit, devrait tenir compte des desiderata des Urains, poursuit M. Brélaz. (ats)

Le Traité sur le transit confirmé par le oui sur les NLFA

La CE affiche sa satisfaction

Le commissaire européen Karel Van Miert, responsable des transports au sein de l'exécutif des Douze, s'est félicité hier soir de l'issue positive du référendum sur les transversales alpines.

«Il s'agit d'un élément déterminant pour la concrétisation de

l'accord de transit que la Communauté européenne (CE) a négocié avec la Suisse», a-t-il souligné dans une courte déclaration écrite. Les nouveaux tunnels et l'amélioration des voies ferrées traversant les Alpes permettront en effet de faire face au développement du transit communautaire, a ajouté le commissaire

européen. «Le verdict populaire renforce la détermination du gouvernement suisse et l'engagement du conseiller fédéral Ogi en privilégiant un moyen de transport efficace et en réduisant les atteintes à l'environnement», a conclu M. Van Miert.

On peut rappeler que, pour la CE, l'accord de transit conclu

avec la Suisse constitue un élément essentiel pour l'approbation de l'accord sur l'Espace économique européen (EEE) par les Douze. Bien que cet accord ait été établi séparément, il fait partie de «l'équilibre global des résultats des négociations». Pour cette raison, la CE se réserve le droit de suspendre la

conclusion de l'accord EEE aussi longtemps que la ratification de l'accord bilatéral sur le transit n'aura pas été notifiée, selon une déclaration unilatérale des Douze jointe au texte du traité EEE. Le vote de dimanche va maintenant permettre la ratification rapide de l'accord par la Suisse. (ats)

Votations fédérales

Cantons	RÉFORME DU PARLEMENT											
	NLFA		Rapports entre les conseils		Indemnités parlementaires		Coûts d'infrastructure		DROITS DE TIMBRE		DROIT FONCIER RURAL	
	% OUI	% NON	% OUI	% NON	% OUI	% NON	% OUI	% NON	% OUI	% NON	% OUI	% NON
Zurich	62,6	37,4	61,3	38,7	30,3	69,7	34,5	65,5	68,8	31,2	52,4	47,6
Berne	60,5	39,5	57,9	42,1	25,4	74,6	28,8	71,2	53,2	46,8	62,1	37,9
Lucerne	57,4	42,6	47,8	52,2	24,6	75,4	28,3	71,7	58,8	41,2	57,6	42,4
Uri	40,9	59,1	44,7	55,3	21,5	78,5	22,2	77,8	50,8	49,2	54,8	45,2
Schwyz	50,8	49,2	39,3	60,7	19,9	80,1	22,3	77,7	54,8	45,2	43,9	56,1
Obwald	56,0	44,0	43,1	56,9	20,7	79,3	22,8	77,2	59,9	40,1	46,0	54,0
Nidwald	60,0	40,0	48,1	51,9	20,3	79,7	22,2	77,8	62,9	37,1	53,3	46,7
Glaris	54,2	45,8	51,1	48,9	23,3	76,7	26,4	73,6	59,4	40,6	51,7	48,3
Zoug	62,7	37,3	51,4	48,6	26,0	74,0	28,9	71,1	70,0	30,0	44,7	55,3
Fribourg	68,5	31,5	61,0	39,0	26,1	73,9	27,5	72,5	57,7	42,3	54,7	45,3
Soleure	61,5	38,5	52,6	47,4	24,7	75,3	28,2	71,8	56,9	43,1	54,6	45,4
Bâle-Ville	72,0	28,0	73,1	26,9	40,2	59,8	45,1	54,9	60,6	39,4	67,7	32,3
Bâle-Campagne	71,6	28,4	65,1	34,9	30,6	69,4	35,1	64,9	63,1	36,9	59,7	40,3
Schaffhouse	62,9	37,1	52,4	47,6	18,8	81,2	21,4	78,6	61,0	39,0	61,1	38,9
Appenzell E.	49,1	50,9	49,6	50,4	23,6	76,4	25,5	74,5	57,6	42,4	54,8	45,2
Appenzell I.	44,9	55,1	43,9	56,1	13,9	86,1	15,5	84,5	57,6	42,4	41,3	58,7
Saint-Gall	57,7	42,3	54,3	45,7	24,6	75,4	27,7	72,3	60,6	39,4	54,3	45,7
Grisons	62,3	37,7	52,7	47,3	25,4	74,6	29,2	70,8	59,5	40,5	49,7	50,3
Argovie	60,7	39,3	49,9	50,1	21,0	79,0	24,0	76,0	59,3	40,7	48,7	51,3
Thurgovie	56,5	43,5	51,8	48,2	22,8	77,2	26,3	73,7	58,5	41,5	56,0	44,0
Tessin	59,7	40,3	62,6	37,4	31,9	68,1	34,1	65,9	63,7	36,3	60,0	40,0
Vaud	72,9	27,1	64,8	35,2	32,0	68,0	30,9	69,1	65,6	34,4	41,8	58,2
Valais	78,9	21,1	51,3	48,7	18,5	81,5	20,6	79,4	66,4	33,6	26,3	73,7
Neuchâtel	75,1	24,9	67,0	33,0	33,2	66,8	38,3	61,7	57,7	42,3	52,5	47,5
Genève	85,0	15,0	81,4	18,6	49,6	50,4	51,0	49,0	71,3	28,7	54,0	46,0
Jura	70,1	29,9	60,8	39,2	26,4	73,6	29,5	70,5	57,1	42,9	46,1	53,9
TOTAL	63,5	36,5	57,9	42,1	27,5	72,5	30,6	69,4	61,5	38,5	53,6	46,4

Participation moyenne: 43,4%

Remise de commerce

Centre de Thalassothérapie

bd des Eplatures 19, 2300 La Chaux-de-Fonds
Dès le 1er septembre 1992.
Physic Club, M. et Mme Christian Matthey remercient leur fidèle clientèle pour la confiance qu'elle leur a témoignée et l'informe ainsi que le public en général, qu'ils ont remis leur Centre de Thalassothérapie à **Mme Catherine Ruesch**
Se référant à ce qui précède, Mme Catherine Ruesch souhaite bénéficier de la confiance témoignée jusqu'à ce jour à M. et Mme Matthey et fera son possible pour votre bien-être au nouveau THALASSO CENTRE.
Pour tous renseignements: Thalasso Centre 039/26 92 96
157-14196

fc le parc 75e anniversaire

Le comité du 75e anniversaire n'ayant plus toutes les adresses des personnes ayant fait partie du FC Le Parc comme membre actif - passif ou ami informe que la soirée officielle aura lieu le samedi 3 octobre 1992 à la grande salle du Restaurant des Endroits à La Chaux-de-Fonds (apéritif dès 18 h 15, partie officielle 19 heures).
La carte de fête est de Fr. 70.- pour les adultes et de Fr. 35.- pour les jeunes en âge de juniors
Ce prix comprend:
l'apéritif - 1 menu gastronomique - le vin rouge et blanc - les minérales - le café avec pousse café - l'orchestre «Starlight» et une animation.
Les personnes intéressées peuvent payer la carte de fête à l'entrée mais doivent s'annoncer par téléphone à la fiduciaire Michel Leister au 23 11 08 jusqu'au 30 septembre 1992
132-506913 COMITÉ DU 75e FC LE PARC

IMMOBILIER

A LOUER

APPARTEMENT 1 PIÈCE

(Loyer: Fr. 322.- + charges)
Charrière 24

APPARTEMENTS 2-2½ PIÈCES

(à partir de Fr. 589.- + charges)
Eclair 8a
Helvétie 20
Gibraltar 13
Jaquet-Droz 26

APPARTEMENTS 3-3½ PIÈCES

(à partir de Fr. 564.- + charges)
Bois-Noir 21
Promenade 13
Jacob-Brandt 8
Eclair 8a

APPARTEMENTS 4-4½ PIÈCES

(à partir de Fr. 990.- + charges)
Numa-Droz 7
Eclair 8b

APPARTEMENT DE 6½ PIÈCES

(à partir de Fr. 1657.- + charges)
Jardinière 91

DATE D'ENTRÉE: À CONVENIR

132-12083



GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56



DÉLIVRÉ DU SUPERFLU POUR 11'990.-.

Tout porte à croire qu'en Suisse, la nouvelle Skoda va bientôt connaître une solide popularité. Vous ne cherchez pas à en imposer? Vous voulez une voiture pratique, bien équipée, sans luxe excessif? Expression d'une société en quête d'autres valeurs, la nouvelle Skoda vous ressemble et vous délivre du superflu.

Vous joignez ici l'utile à l'agréable sans payer la voiture au prix fort. La Skoda Favorit et le break Skoda Forman? De spacieuses cinq places/cinq portes qui, de surcroît, sont peu gourmandes en carburant et offrent toute la place requise pour les bagages! Que désirer de plus quand on se moque du standing!

Depuis son association avec Volkswagen, Skoda privilégie la qualité et satisfait à toutes les exigences. Sur le plan technique comme sur le plan confort ou sécurité, les deux modèles proposés sont tout à fait compétitifs. Quant à leur rapport prix/performances, il est autrement plus attractif que celui des autres voitures! La Skoda Favorit 135? 11 990 francs seulement! Un achat d'autant plus facile à financer quand on connaît nos formules de leasing.



Le film de la rue étant ce qu'il est, vous êtes sûr de vous tailler un franc succès si vous roulez sans vous afficher à bord d'une voiture ultraraisnable. Mais soyez tranquille, cela ne va pas durer, tout le monde finira par s'y habituer.

Nom _____ Rue _____ NPA/Ville _____
Pour plus de précisions sur les Skoda, remplissez et adressez ce coupon à AMODA Automobiles SA, Bahnhofstrasse 36, CH-8107 Buchs ZH. Ou appelez Skoda au 01/845 09 90.

2-11700/4*4

SKODA FAVORIT

L'annonce, reflet vivant du marché

FEUILLETON

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 208

Christine Arnothy

Vent africain

Roman

Droits réservés: éditions Bernard Grasset et Sciaky presse, à Paris

- Si vous pouviez ne pas considérer tout de votre point de vue...

Elle regardait la mer.

«On dirait qu'il a du plaisir à me contrarier, avait expliqué un jour ma mère à l'institutrice. Ce gosse est d'un égoïsme!» «Je vous assure, il n'a pas de cœur», avait répété ma mère. A ses yeux, j'étais un infirme, un gosse né sans cœur.

Je n'avais pas de cœur? La haine

me reprit. Si je n'avais pas de cœur, Annie allait mourir, son destin était scellé. S'il lui arrivait un accident, je serais sauvé. J'évitais l'autopsie en refusant le rapatriement de son corps à Los Angeles: «Ma femme adorait l'Afrique, elle repose là-bas en paix». Et surtout à l'abri des médecins légistes. Je savais évidemment qu'on pouvait, même avec un seul cheveu passé par des méthodes qui avaient révolutionné le processus des enquêtes, remonter jusqu'à la race, le sexe et l'âge présumé d'une victime.

Sur le bord supérieur du mur qui séparait notre grande terrasse en deux parties distinctes venait d'arriver, surgi d'un toit proche, un grand singe. Il nous observait, morose. Comme une virgule sur une page vierge, sa queue mince et longue marquait le mur blanchi à la chaux. Il se grattait la tête.

- Il nous regarde, dit Annie. Il me trouve gentille, souriez au singe vous aussi... Il faut qu'il nous trouve sympathiques.

- Allez prenez vos lunettes...

Elle s'approcha de moi:

- J'ai dû vous froisser avec cette histoire de cœur. Si on ne peut plus plaisanter...

- Vos lunettes, Annie!

- Eric, pardon. Je prends mes lunettes et on va se baigner. D'accord? - Vous voulez vous baigner dans un dé à coudre d'eau?

Elle noua les bras autour de mon cou:

- Grognon... Vous n'êtes jamais heureux, vous?

Elle m'embrassa très légèrement sur les lèvres.

- C'est pour me faire pardonner. Venez, on va se promener dans l'eau, on fera comme les autres. D'accord?

Je me dégageai.

- Je vais au cottage que loue ma femme. Je vais le faire préparer dès maintenant. Nous emménagerons demain.

- On ne va pas s'éloigner de la mer?

- Non. La villa est au bord de l'eau. Si la marée daigne revenir... vous y plongerez de votre lit.

- Téléphonez plutôt, et descendons ensemble dans l'eau.

- A qui voulez-vous que je téléphone? Il y a peut-être juste un gardien pour prendre la clef. Vous, allez donc vous amuser.

A la seconde même, nous fûmes saisis par une rafale de vent chaud.

- Hé! dit Annie, hé, vous le sentez? Il nous emporte. Au secours, je vais m'envoler!

(A suivre)

Réforme du Parlement

Regrets modérés, triomphe modeste

Le rejet catégorique par les Suisses de la loi sur les indemnités parlementaires et de celle sur les coûts d'infrastructure n'a pas donné lieu à des réactions spectaculaires. Christoph Blocher avait le triomphe modeste. Adversaires et partisans se rejoignent sur l'idée que le peuple a voulu montrer aux élus le chemin des économies. Le oui à la loi sur les rapports entre les conseils est unanimement salué.

Le Conseiller national zurichois udc Christoph Blocher s'est voulu modeste: «Malgré une campagne inexistant contre la réforme parlementaire, les Suisses ont clairement rejeté les bases d'un futur Parlement professionnel», a-t-il indiqué. Peter Weigelt, responsable du Comité contre la réforme, ne voit par ailleurs aucun inconvénient à ce que le peuple ait accepté la loi sur les rapports entre les conseils.

«Le résultat est si clair qu'il s'agit presque d'une farce», a déclaré Pascal Couchepin. Le Conseiller national radical valaisan devait ajouter que «cette farce n'est pas malsaine en démocratie. Les citoyens ont nette-

ment indiqué aux élus la voie des économies.» Ursula Mauch, conseillère nationale (ps/AG), se montre en revanche très déçue. Elle considère le vote des Suisses comme un geste de défiance à l'égard du Parlement.

Le Parti radical-démocratique (prd) est frappé de la netteté du rejet des lois sur les indemnités et sur les coûts de l'infrastructure. Tout comme le Parti démocratique-chrétien (pdc), il estime que le souverain entend restreindre les dépenses même au Parlement. Tous deux en re-

vanche se déclarent satisfaits du oui à la loi sur les rapports entre les conseils. Même avis à l'Union démocratique du centre (udc), qui interprète ce oui comme le souhait d'une participation plus active du Parlement à la politique extérieure du Conseil fédéral. Le Parti socialiste (ps) voit dans le résultat un réel malaise entre les Suisses et leurs élus.

Le Parti libéral (pls) pense que le travail parlementaire sera plus difficile car les moyens matériels sont insuffisants. (ats)



Réforme du Parlement
Les Suisses se sont montrés extrêmement critiques.

(Keystone)

BRÈVES

Droit de vote

Sévérité vaudoise

L'initiative «Toutes citoyennes, tous citoyens», qui demandait le droit de vote et d'éligibilité pour les quelque 97.000 étrangers détenteurs d'un permis d'établissement dans le canton de Vaud, a été rejetée par 94.279 non contre 33.872 oui hier. L'initiative avait recueilli 14.443 signatures. Appuyée par la gauche et les syndicats, elle était combattue par le Conseil d'Etat, le Parlement et la droite.

Appartements vides à Genève

Expropriation temporaire!

L'Etat de Genève pourra probablement exproprier temporairement à des fins de relocation les appartements maintenus vides durant plus de trois mois consécutifs par leur propriétaire sans motif légitime. Les citoyens ont accepté par 37.989 voix contre 36.097 l'initiative populaire «Contre les logements vides et la spéculation». Les auteurs de ce texte estimaient que les 1500 logements maintenus vides dans le canton l'étaient surtout «en raison d'opérations spéculatives» des propriétaires.

Comptoir suisse C'est fini

Le Comptoir suisse a fermé ses portes hier. La 73e édition, raccourcie de quatre jours, a accueilli quelque 500.000 visiteurs. Dans un communiqué final, les organisateurs constatent que, baromètre de l'économie, le Comptoir «ne peut que refléter la prudence du consommateur en cette période de récession».

Meilleures chasselas de Suisse

Triomphe valaisan

Trois fendants valaisans se sont classés en tête du concours des meilleurs crus 1991 de chasselas suisses, organisé par la revue spécialisée «Vinum». Lors de la finale de samedi à Berne, le «Trémazières» de Simon Maye (Leytron VS) a remporté la médaille d'or, suivi du «Champortay» de Gérald Besse (Martigny-Combe VS) et du «Fendant de Leytron» de Philippoz Frères (Leytron VS). Pour la finale, seize vins avaient été retenus, dont sept valaisans, cinq vaudois et un neuchâtelois.

Thierry Béguin

Un peu paradoxal



Le conseiller aux Etats Thierry Béguin (rad/NE) se dit «guère étonné» du résultat obtenu par la réforme du Parlement. Les citoyens ont accepté le 2e volet (rapports entre les conseils), peut-être parce qu'il ne coûtait rien. Mais on aurait pu s'attendre à un score plus serré sur le 3e volet (coûts d'infrastructures).

Pour le député neuchâtelois, l'enjeu de la hausse des indemnités parlementaires (1er volet) n'a peut-être pas été très bien compris. «En fait, on consacre le renforcement du pouvoir technocratique», dit-il, au lieu de

donner les moyens au Parlement de contrôler ce que dit et fait l'administration.

Il y a un paradoxe dans cette affaire, explique Thierry Béguin: ceux qui ont refusé cette hausse ne se reconnaîtraient probablement pas dans les personnages qui ont «manipulé» les auteurs du référendum.

Car il s'agit de députés qui, en collectionnant les conseils d'administration, sont déjà grassement payés et peuvent faire de la politique en professionnels. La réforme entendait justement remédier à ce déséquilibre. (fn)

Werner K. Rey

Persona non grata

Les Bahamas entendent expulser Werner K. Rey. Le financier suisse, que Berne tente de faire extraditer depuis des semaines, a reçu les documents d'expulsion des autorités locales, a déclaré hier le porte-parole du Département fédéral de justice et police (DFJP) Jörg Kistler. Rey a le droit de faire recours contre cette décision, mais il ne peut quitter l'archipel légalement, car son passeport lui a été retiré. Si Werner K. Rey est expulsé des Bahamas – vers les Etats-Unis par exemple – ou s'il gagne légalement un autre Etat, ce qui est impossible pour l'instant, «la Suisse déposerait une nouvelle demande d'extradition», a dit M. Kistler. (ats)

Approbation de la révision de la loi sur les droits de timbre

«Un peuple plein de sagesse»

Les partis bourgeois, le comité pour l'allègement des droits de timbre, les banquiers et le patronat se félicitent de la «sagesse» du peuple qui a accepté de diminuer les droits de timbre. Auteurs avec les syndicalistes du référendum contre l'allègement de cette taxe sur les opérations financières, les socialistes déploient la «propagande menée à coup de millions par les banques».

Le comité «Oui à l'allègement nécessaire des droits de timbre» est satisfait et soulagé de la décision populaire d'hier. Selon Vreni Spoerry (prd/ZH), coprésidente du comité, c'est un «signe de reconnaissance envers la place financière suisse». La compétitivité des banques sera renforcée, ce qui assurera des emplois et «soutiendra les ef-

forts pour assainir les finances publiques».

POUR SUIVRE

L'Association suisse des banquiers (ASB) voit dans le «oui» du peuple le signe que les citoyens sont attachés à la compétitivité internationale de leur pays. «Cette décision représente un pas important en direction d'une amélioration des conditions-cadre de la place économique et financière», écrit l'ASB.

Les banquiers pensent qu'il faut poursuivre les efforts en vue d'améliorer la capacité concurrentielle de la Suisse. Les radicaux notamment partagent cette préoccupation. Selon l'ASB, le «oui» d'hier devrait encourager le Conseil fédéral et les Chambres à s'atteler sans retard à la réalisation du plan de libéralisation de l'économie présenté en

juin par les partis bourgeois. Le Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie est lui aussi satisfait. «Nous avons besoin d'une place financière compétitive sur le plan international, qui puisse approvisionner notre économie en capitaux à des conditions avantageuses», a indiqué l'organisation faïtière du patronat.

Le Parti socialiste suisse (pss), auteur avec l'Union syndicale suisse (USS) du référendum contre la révision des droits de timbre, explique son échec par la «propagande menée à coup de millions par les banques». Pour le président du pss Peter Bodenmann, le résultat aurait été beaucoup plus serré si les opposants à l'allègement des droits de timbre avaient disposé des mêmes moyens financiers que les partisans.

Le PSS se demande qui va supporter le trou de 420 millions dans les caisses fédérales dû à la révision de la loi. «Ce cadeau aux banques et à leurs clients devra être compensé par les mêmes milieux lors de la réforme globale des finances fédérales», ajoute l'USS.

Pour le Parti démocrate-chrétien (pdc), le peuple a fait preuve d'un véritable «sixième sens» pour les principes d'économie politique, éliminant un désavantage qui grevait inutilement une économie déjà mal en point. «C'est un peuple plein de sagesse qui a accepté la révision des droits de timbre», estime dans le même esprit le Parti libéral suisse (pls). L'Union démocratique du centre (udc) juge que le verdict va accroître l'attrait de la place économique suisse. (ats)

Référendum contre la loi sur le droit foncier rural

Vive déception des vaincus

Les adversaires de la loi sur le droit foncier rural sont profondément déçus. Ils restent convaincus que la nouvelle législation sera néfaste pour l'agriculture. Et ils dénoncent d'ores et déjà les difficultés d'application à venir. Quant aux partisans du oui, ils saluent le geste de solidarité des Suisses envers leurs agriculteurs.

Le conseiller aux Etats libéral vaudois Hubert Reymond est persuadé que la loi sera difficilement applicable: «C'est une mauvaise décision pour l'agriculture. Les divisions affichées par la paysannerie sur la question ont dénoté l'opinion. Cette législation tracassière n'apportera que des contestations.»

Ulrich Zimmerli, conseiller aux Etats udc bernois, est en revanche satisfait. Le résultat sera ne l'étonne pas, dans la me-

sure où les Suisses n'acceptent des restrictions à la liberté d'accès à la propriété qu'au nom de raisons exceptionnelles. C'était en l'occurrence le cas. U. Zimmerli approuve donc une loi nécessaire et démocratiquement acceptée.

Le Comité contre le droit foncier rural est vivement déçu. Le peuple a rendu un mauvais service à son agriculture. Cette loi freinera l'adaptation de la paysannerie aux impératifs du futur.

Le Comité d'action pour le droit estime en revanche que les Suisses sortent vainqueurs du scrutin, puisque la nouvelle loi protège désormais les terres agricoles de toute spéculation.

Le Parti radical-démocratique (prd) avait recommandé un non. Il voit dans ce oui «serré» la confirmation de ses réserves concernant la loi en cause. Le

Parti démocratique-chrétien (pdc) souligne que la décision n'était pas facile puisque largement contestée dans le milieu directement concerné. Le oui exprime à ses yeux la solidarité des Suisses à l'endroit de leurs agriculteurs.

Pour le Parti socialiste (ps), cette victoire contre la spéculation sur les terrains agricoles indique que des mesures analogues doivent être prises au niveau de la spéculation sur les terrains à construire. L'Union démocratique du centre (udc) n'a pas publié de réaction hier soir.

Le Parti libéral (pls) pense que le nouveau droit conduit la Suisse vers un regain d'interventions étatiques. Son adoption rendra plus difficile une réforme des structures, indispensable pour affronter le marché et la concurrence. (ats)

La SMH fait la fête à Zermatt

Le Cervin couleur Swatch

Ils étaient tous là. Collectionneurs, fans, badauds et curieux s'étaient donné rendez-vous ce week-end à Zermatt. Tous réunis à l'appel du patron de la Société suisse de microélectronique et d'horlogerie (SMH) Nicolas Hayek pour célébrer la cent millionième Swatch. Une fête gigantesque, sous l'œil attentif du Cervin, couronnée par un spectacle son et lumière signé Jean-Michel Jarre.

Conquis dès le début par la petite montre de plastique, le maître français de la musique électronique s'est laissé bercer par le tic-tac de la tocante pour concocter son show. Avec un pan de montagne en guise d'écran, il a su émerveiller les spectateurs qui avaient envahi les rues du village.

Ils étaient un peu plus de 50.000, selon la SMH qui en at-

tendait jusqu'à 100.000. Un chiffre qui satisfait toutefois l'entreprise, laquelle s'est dite soulagée que le nombre articulé initialement n'ait pas été atteint. La police cantonale n'a pour sa part pas établi d'estimation de l'affluence.

Programmé en fin de soirée, le spectacle a débuté par un monstrueux tic-tac électronique donnant le rythme à un morceau spécialement composé pour cette occasion. Une heure durant, des milliers d'yeux ont dû accomplir des prouesses pour suivre les évolutions des images projetées à la fois contre les maisons et contre la falaise rocheuse.

Une heure plus tard, tout était dit. Un énorme feu d'artifice embrasait la paroi rocheuse de haut en bas alors que résonnait la dernière note.

(ats)

Tennis - Coupe Davis: c'est l'Amérique pour la Suisse. Qui est désormais sans complexe

«The show must go on!»

Quand ils sont revenus sur le court, bras au ciel, Palexpo a chaviré. La voix de Freddie Mercury sortait des haut-parleurs. Et 18.300 spectateurs se sont unis derrière le défunt chanteur de Queen. **The show must go on! Comprenez: le show doit se poursuivre. Jakob Hlasek et Marc Rosset, ivres de bonheur, ont été portés en triomphe qui, en deux petits jours, sont devenus héros nationaux. The show must go on...**

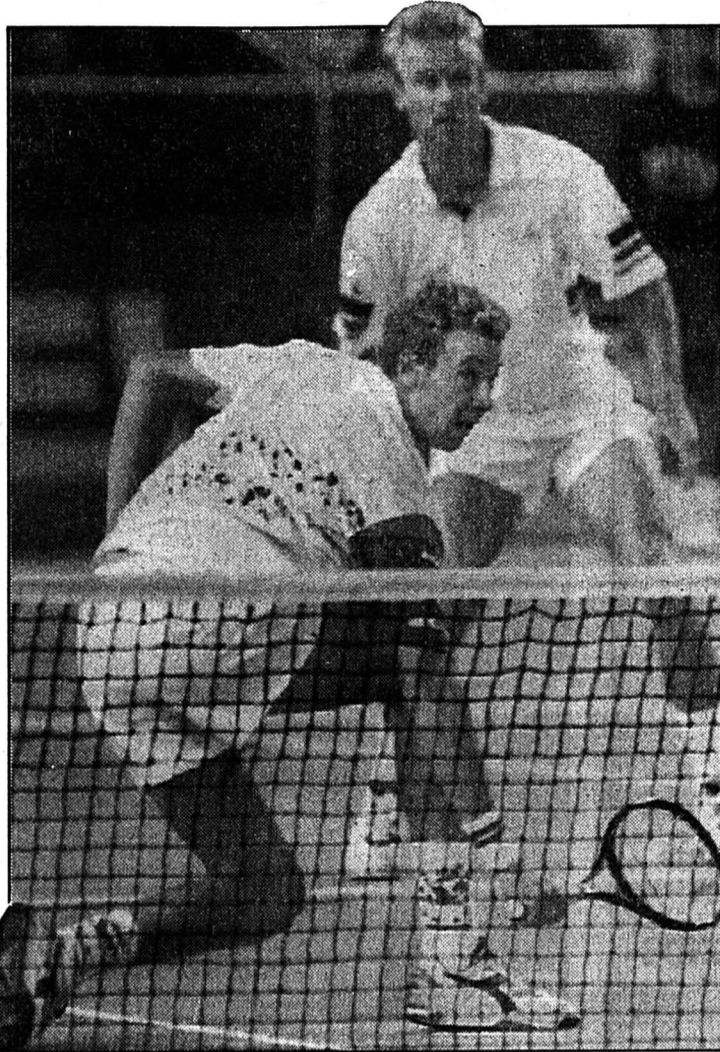
Genève
Renaud TSCHOUMY

La Suisse a donc gagné son pari. Début décembre à Dallas, elle affrontera les Etats-Unis en finale de la Coupe Davis. «Bien sûr, notre chance est minime. Mais nous la saisissons, soyez-en certains. Tous, la main dans la main, nous allons faire honneur à la Suisse.»

Le chef avait parlé. Georges Deniau avait d'ailleurs trouvé les mots justes: la Suisse est une équipe. Au plein sens du terme. C'est ce qui lui a permis de gagner à La Haye, à Nîmes... et à Genève.

UNE SEULE ALERTE

«Nous étions libérés par nos deux succès de vendredi, expliquait Marc Rosset. Nous savions que, même si nous perdions le double, nous avions encore deux matches dimanche pour marquer ce troisième point décisif.» Mais Rosset et Hlasek voulaient en finir au plus vite.



Marc Rosset - Jakob Hlasek
Les deux font la paire.

(Keystone)

Samedi, ils n'ont guère fait traîner les choses, qui ont survolé un double qui allait devenir historique.

«Nous ne pouvions guère faire plus, avouait Cassio Motta. Hlasek et Rosset ont si bien servi que nous n'avions jamais la possibilité de les breaker.» A une exception près quand, dans le septième jeu de la première manche, Jakob Hlasek a dû servir à 0-40. Mais «Kuba» a aligné

trois services gagnants pour annuler l'avantage brésilien. Dans la foulée, la Suisse gagnait quatre jeux d'affilée, pour s'assurer le gain de la première manche et prendre le service brésilien dès le premier jeu de la seconde manche. «Ce septième jeu a été décisif, avouait Hlasek. Nous avons joué de manière plus agressive par la suite.»

JOIE PARTAGÉE

Jakob Hlasek et Marc Rosset ont donc écrit l'une des plus belles pages du sport suisse. Et qui sait... «L'aventure n'est pas terminée, annonçait Hlasek. Je vis un tel moment d'euphorie que j'ai l'impression que personne ne peut nous battre. Je ne me fais pas une fixation des Etats-Unis ou du type de surface qu'ils choisiront. L'important est que nous préparions notre match, que nous pensions à nous sans nous occuper du reste.»

Marc Rosset enchérit: «J'ai déjà battu Courier sur terre battue et Agassi sur surface rapide. Alors...» Entre deux plaisanteries, le Genevois évoquait les sentiments qui l'habitaient: «Je suis fier. D'être sélectionné en équipe nationale est déjà un honneur. De jouer en demi-finale de Coupe Davis en est un autre. Si, en plus, tu gagnes la demi-finale... C'est cette fierté qui m'a poussé au maximum. Cette victoire, je la voulais. Pour moi et pour l'équipe, bien sûr. Mais aussi et surtout pour le pays tout entier, pour le public fabuleux qui nous a soutenus à Genève. Ma joie est en fait une joie partagée.»

CHALLENGE EXTRAORDINAIRE

Au vrai, et on ne le répètera jamais assez, c'est avant tout sur eux-mêmes que Hlasek et Rosset ont triomphé. Concentrés, volontaires, ils n'ont pas laissé le moindre temps de répit aux Brésiliens.

«De n'avoir perdu qu'un set au cours des trois premiers matches peut laisser sous-entendre que nous nous sommes imposés facilement, commente Hlasek. Mais il n'en a rien été. L'importance de l'échéance, la folie qui s'est emparée du pays, faisaient peser sur nos épaules une énorme pression. Dans ces conditions, nous avons négocié ce virage à la perfection. Je suis en train de vivre le moment le plus intense de ma carrière...»

L'échéance suivante, qui passe par Dallas, s'annonce cependant bien plus difficile. «C'est un challenge extraordinaire, se réjouit Georges Deniau. Notre équipe est très soudée, très unie. Mais nos joueurs peuvent se hisser à un niveau tel que nous ne partons pas battus d'avance. Nous nous déplacerons en challengers, et qui sait...»

The show must go on...

R.T.

Résultats

Suisse-Brésil 5-0. Rosset bat Oncins 6-3 7-5 7-5. Hlasek bat Mattar 6-2 6-3 6-7 (5/7) 6-3. Rosset/Hlasek battent Motta/Rosee 6-3 6-4 6-3. Hlasek bat Oncins 6-4 6-2. Rosset bat Mattar 7-6 (7/2) 6-3. (si)

PARTI PRIS

Le droit de rêver

Ils l'ont fait! En l'espace d'un peu plus de vingt-quatre heures, en trois matches, dix sets et nonante-neuf jeux, Jakob Hlasek et Marc Rosset ont amené le tennis suisse à son firmament. Et ce paradis s'appelle Dallas.

La question est maintenant de savoir si les Suisses peuvent écrire une page d'histoire supplémentaire. S'ils ont les moyens de bousculer Andre Agassi et Jim Courier dans leurs murs.

Car, ce qui semblait impensable il y a quelques mois encore est en passe de devenir réalité. Georges Deniau ne l'a jamais caché: la Suisse a les moyens d'avoir une équipe de Coupe Davis compétitive. Parce qu'elle dispose de deux bons joueurs, évidemment, mais surtout parce qu'elle fait preuve d'unité, de cohésion.

Au vrai, cette victoire suisse n'est pas le fait de deux hommes. Mais de sept, de huit, de bien davantage encore. D'une grande famille, en fait.

La Coupe Davis est une compétition à part parce qu'elle réunit un facteur qui n'existe pas sur le circuit: l'esprit d'équipe. Et cet esprit d'équipe, la Suisse le possède.

La parfaite entente qui règne au sein de la famille helvétique lui a permis de décrocher son billet de finaliste, via La Haye, Nîmes et Genève.

Son point de chute final a pour nom Dallas. Aïe!

Mais les Suisses peuvent - doivent, même - se prendre à rêver. Ils ont prouvé qu'ils savaient se montrer irrésistibles en certaines circonstances... et ils sont bien décidés à le prouver une nouvelle fois, esprit d'équipe à l'appui.

Qui sait...?

Renaud TSCHOUMY

R.T.

LA COUPE DÉVISE

AMBIANCE DE FOLIE

On a donc vécu des moments extraordinaires dans un Palexpo chauffé à blanc. Samedi, le fantastique public suisse a tout de suite mis la pression sur les Brésiliens. A l'échauffement en effet, chaque frappe de balle de Marc Rosset ou de Jakob Hlasek était accueillie par d'immenses «Olé!». La suite des événements allait devenir incroyable. Olas, danses, cris, encouragements: rien à voir avec l'ambiance feutrée qui règne parfois autour des courts de tennis.

SPORTIVITÉ

Jakob Hlasek passe pour être un modèle de fair-play. Ainsi, en match, et alors que tant d'autres expédient leurs balles n'importe où, il n'hésite pas à faire deux pas pour éviter aux ramasseurs de balles un déplacement trop grand. Et à la fin du double, alors que le court était envahi par les supporters helvétiques, il s'est extrait de la masse humaine pour s'en aller serrer les mains des joueurs brésiliens. Beau.

INCITATION

«Jamais deux sans trois»: c'était l'inscription qui figurait sur une des innombrables banderoles. Marc Rosset et Jakob Hlasek ont dû s'en inspirer, qui n'ont pas attendu la dernière journée pour marquer le point décisif.

ÉMOTIONS

S'il y avait un homme réjoui dans les couloirs de Palexpo, c'était bien Daniel Perroud, cheville ouvrière de l'événement. «Au niveau de l'organisation, cette demi-finale de Coupe Davis est la manifestation qui m'a procuré le plus d'émotion. Mais j'avoue que j'étais plus ému encore à Nîmes, où je n'étais pourtant que simple spectateur.»

DÉSOLÉ...

Samedi, un confrère a demandé à Marc Rosset de dévoiler son programme jusqu'à la finale. La réponse du Genevois l'a laissé pantois. «Écoute: tu vois cette horloge, derrière? Elle marque 17 h 18. Nous avons terminé notre double à 16 h 30 ou 16 h 40, je ne sais plus exactement. Excuse-moi, mais je n'ai pas eu le temps de m'occuper des réservations d'hôtel ou d'avions. Si j'en avais eu le temps, je l'aurais fait et j'aurais pu te donner davantage de précisions...» Le journaliste n'a plus posé d'autre question...

CORRECTION UTILE

Seuls petits défauts d'organisation, mais de taille: la mauvaise qualité de la sonorisation et la petitesse des tableaux d'affichage, qui avaient de surcroît été placés tout en haut des gradins, derrière les spectateurs... Mais ce défaut, entrevu vendredi, avait été corrigé samedi, lesdits tableaux se trouvant à même le sol, bien en vue. Les 18.300 spectateurs ne s'en sont pas plaints.

PRÉSENCE JURASSIENNE

S'il vit à Zurich depuis vingt-cinq ans, le physiothérapeute de l'équipe de Suisse Edi Tendon n'en est pas moins Jurassien de coeur. Et il n'avait pas été oublié par ses «compatriotes»: sur une banderole, juste au-dessus de l'inscription «Hlasek-Rosset: le cauchemar brésilien», un drapeau jurassien avait été dessiné.

Il y a un an - Aux Swiss Indoors de Bâle, Jakob Hlasek se qualifie pour les demi-finales en battant Kevin Curren 6-3 6-4. Pour leur part, Connors et McEnroe en font autant en s'imposant, respectivement, face à Mansdorf et Bergstroem. (Imp)

Badminton

Départ en trombe

Le BC La Chaux-de-Fonds a entamé la saison en trombe aussi bien en LNA qu'en LNB. Voilà une entrée en matière de bon augure, même si les rivaux affrontés ce week-end n'étaient pas tous des foudres de guerre.

Page 10

Football

Une douce saveur

Enfin! Le FC La Chaux-de-Fonds a remporté son premier succès à domicile de la saison. Une victoire dont la douce saveur doit faire un bien fou à la jeune phalange de La Charrière.

Page 12

Motocross

Un spectacle de choix

Une nouvelle fois le circuit des Petites-Crosettes, sur lequel se disputait le Motocross de La Chaux-de-Fonds, a fait l'unanimité parmi les nombreux coureurs engagés. Ces derniers ont ainsi présenté un spectacle de choix au public.

Page 15

Les Etats-Unis n'ont pas été inquiétés

McEnroe: 58e!

John McEnroe n'a pas ménagé ses efforts à Minneapolis (Minnesota) pour inspirer son partenaire Pete Sampras et remporter le double, en cinq sets, face à la paire suédoise Stefan Edberg-Anders Jarryd, qualifiant du même coup les Etats-Unis pour la finale. Une finale qui se déroulera du 4 au 6 décembre, vraisemblablement à Fort Worth, au Texas.

Les deux derniers simples, pour l'honneur, se disputeront au meilleur de trois sets.

Etats Unis-Suède 3-0. Courier bat Kulti 4-6 7-6 (7/1) 6-3 7-5. Agassi bat Edberg 5-7 6-3 7-6 (7/1) 6-3. McEnroe/Sampras battent Edberg/Jarryd 6-1 6-7 (2/7) 4-6 6-3 6-3.

AUTRES RÉSULTATS

Promotion/rélegation groupe mondial, 1re division. A Essen: Allemagne - Belgique 5-0. A La Haye: Hollande - Uruguay 4-1. A La Nouvelle-Delhi: Inde - Grande-Bretagne 4-1. A Aviles: Espagne - Israël 3-0. Les deux derniers simples ont été annulés en raison de la pluie. A Moscou: Russie - Corée du Sud 5-0. A Aarhus: Danemark - Argentine 3-2. A Vancouver: Canada - Autriche 1-1. Déjà qualifié pour le groupe mondial 1993: Cuba (5-0 forfait contre la Yougoslavie). (si)

«C'est l'un des joueurs les plus accrocheurs avec qui j'ai jamais eu l'occasion de jouer» devait déclarer le jeune Sampras (21 ans), en guise d'hommage à son aîné de douze ans, qui a ainsi remporté sa 58e victoire en Coupe Davis. Les Américains ont eu raison des Suédois par 6-1 6-7 (2/7) 4-6 6-3 6-3, donnant à leur pays les trois victoires nécessaires à la qualification dès la fin de la deuxième journée. Comme la Suisse l'a réussi aux dépens du Brésil, à Genève.

Nissan 200 SX
16V, 169 CV



NISSAN
Le no 1 japonais en Europe

Jisivaud

GARAGE-CARROSSERIE DE L'EST
Est 29-31, La Chaux-de-Fonds
039/28 51 88/00
132-12075

L'harmonie du
fil et de l'aiguille
résout tous les problèmes.

LEGGINGS

Nous vous démontrerons avec nos aiguilles spéciales (stretch, doubles, losange, drillings et cuir) toute l'importance de cette harmonie. En combinaison avec le bon fil, vous pouvez sans problème créer vos travaux de couture. Des instructions et des idées de couture vous seront transmises gratuitement.
Venez tout simplement.

Mardi, 29 septembre 1992
14.00 - 18.00 heures

M. THIÉBAUT

Agence BERNINA
Avenue Léopold-Robert 31
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 21 54



132-12386

IMMOBILIER

A LOUER A La Chaux-de-Fonds
et au Locle
A la veille de l'hiver

**NOMBREUSES PLACES
DE PARC ET GARAGES**

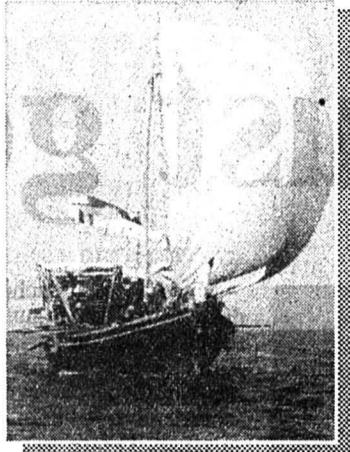
Nous nous ferons un plaisir de vous
renseigner

132-12083

GECO GÉRANCE ET
COURTAGE SA
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

CONNAISSANCE DU MONDE



EGYPTE MER ROUGE

LA ROUTE DES PHARAONS

film et récit de
Christian MONTY

Le Caire, ville triomphante
Alexandrie, cité romantique
Guizeh, Abydos, Louxor,
Abou Simbel,
les sites légendaires
de la vallée du Nil
Egypte, Sinaï, Ethiopie,
Djibouti, Arabie, Yemen,
sur les rivages féériques de
la mer rouge

LE LOCLE

Musée des Beaux-Arts
28 septembre, 20h

LA CHAUX-DE-FONDS
MIH
29 septembre,
16h00 et 20h

Abonnement pour 7 conférences:
Fr. 70.-. Prix des places: Fr. 12.-
location à l'entrée

**service culturel
migros**

28-92

AUTOS - MOTOS - VELOS

O P E L V E C T R A

LA NOUVELLE VECTRA. RÉSOLUMENT DIFFÉRENTE.



Opel Vectra CD 2.0i 85 kW (115 ch) 4 portes, Fr. 31'900.-. Vectra à partir de Fr. 22'850.- (GL 1.6i 4 portes).

Riche de toute une brochette de nouveautés, la nouvelle Vectra se démarque résolument de ses concurrentes. Côté sécurité par exemple - en version hayon ou à trois volumes: doubles barres d'acier dans les portières, rétracteurs de ceintures de sécurité à l'avant, ABS (de série dès la Vectra GL 2.0i 4x4), airbag côté conducteur (en option dès le printemps '93). Du modèle de base aux nouvelles versions sport Vectra GT 2.0i 16V (110 kW/150 ch) et Turbo 4x4

16V (150 kW/ 204 ch), la Vectra confirme sa réputation de berline spacieuse et sûre, puissante mais sobre. Financement ou leasing par CRÉDIT OPEL. Chez votre distributeur Opel.

Look at Opel now!
OPEL
LE N°1 EN SUISSE.

ALFVANS-ERIKSSON 210 24

La Chaux-de-Fonds: Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; **Couvet:** Autoservices Currit; **Le Locle:** Garage du Rallye SA; **Villeret:** Garage Gerster
et les distributeurs locaux à:
Le Noirmont: Garage Walter Salzmänn; **La Sagne:** Pierre Benoit Automobiles; **Sonceboz:** Garage P. Hürzeler

6-595

Espagne avion pension complète Fr. 390.- 8 jours
Espagne car pension complète Fr. 245.- 7 jours
Naples + Rome pension complète Fr. 490.- 7 jours

Avion: départ de Sion; Car: départ tout près de chez vous
Les VOYAGISTES AFFILIÉS, bureau central, 027/23 66 16

36-5899

DIVERS

Splendide!
Chrysler Le Baron
V6 automatique

Avril 1990, rouge bordeaux mét., toutes options, 87000 km, expertisée. Garantie totale.
Fr. 455.- par mois sans acompte.

Reprise éventuelle
Grand choix de Citroën et autres marques aux mêmes conditions ou au comptant.

M. GARAU
GARAGE SEELAND
71, rue d'Aarberg
2503 Bienne
☎ 032/23 51 23

Renseignements à toutes heures sur
Natal 077/31 32 13

6-1527

PROBLÈMES CONJUGAUX?

Ne les laissez pas s'aggraver

CSP

CENTRE SOCIAL PROTESTANT
039 / 28 37 31



La petite annonce. Idéale pour trouver le couple modèle à placer devant votre objectif.
Petites annonces. Grands effets. Publicitas.



Concours d'arts plastiques à deux degrés pour la décoration des cours et du noyau central des nouveaux bâtiments de la Faculté des Sciences à Neuchâtel

L'Etat de Neuchâtel et l'Université organisent un concours d'arts plastiques à deux degrés pour la réalisation des fonds de cours et du noyau central du nouveau complexe universitaire du Mail à Neuchâtel.

Le concours public est ouvert à tous les artistes, plasticiens (paysagistes, sculpteurs et architectes) domiciliés en Suisse ou originaires de Suisse et nés après le 31 décembre 1940).

Le concours est lancé le lundi 28 septembre 1992. Dès ce jour, les concurrents peuvent consulter tous les documents au Bureau UNIMAIL, Crêt-du-Chêne 6a, case postale 2009 Neuchâtel, ☎ 038/33 49 49 et les retirer à cette même adresse contre versement d'un dépôt de Fr. 200.-.

Les questions éventuelles seront acceptées jusqu'au 23 octobre 1992 et les plans jusqu'au 26 février 1993 à 16 heures.

Le jury dispose d'un montant de Fr. 60 000.- pour l'attribution de 7 à 8 prix, ainsi que de Fr. 500.- pour des achats éventuels.

La composition du jury est la suivante:

Président: M. Jean Cavadini, conseiller d'Etat, chef du Département de l'instruction publique, Neuchâtel.

Vice-Président: M. Jean-Jacques Cléménçon, directeur du Gymnase cantonal, Neuchâtel

Membres: Mme Lucie Galactéros-de Boissier, professeur d'histoire de l'art, Neuchâtel

Mme Françoise Jaunin, critique d'art, Lausanne

M. Luc Deleu, architecte, Berchem-Antwerpen

M. Jean-Michel Gobat, professeur de biologie, Neuchâtel

M. Peter Hächler, sculpteur, Lenzbourg

M. Marcel Mathys, sculpteur, Auvier

M. Alain Robert, professeur de mathématiques, Neuchâtel

M. Eric Ryser, architecte ETS/GAN, Neuchâtel

M. Thomas Urfer, architecte ETH/SIA/FAS, Fribourg

M. Thierry Baudin, assistant-chercheur, Neuchâtel

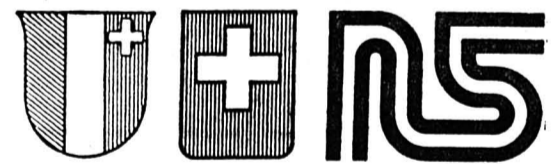
M. Walter Tschopp, conservateur du Musée d'art et d'histoire, Neuchâtel.

Suppléants:

Le président du jury:
Jean Cavadini

28-119

AVIS OFFICIEL



ROUTES NATIONALES SUISSES
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
Département des Travaux publics

SOUSSION

En vue de la construction du centre d'entretien autoroutier de Boudry, le Service des ponts et chaussées mettra prochainement en soumission les travaux et fournitures correspondants aux CFC suivants:

228.5	Protection solaire à lamelles fixes	277	Cloisons fixes
231.1	Tableaux électriques	281.0	Chapes et dallages
232.1	Tableaux électriques	281.1	Sols sans joints
237	Eclairage de secours	281.2	Revêtements de sols en textiles
249	Installation de régulation numérique pour chauffage et ventilation	281.6	Carrelages
272	Ouvrages métalliques intérieurs	283	Faux plafonds métalliques
273	Menuiserie	285	Peinture intérieure
275	Système de verrouillage	287	Nettoyage du bâtiment
		421	Aménagements extérieurs paysagers

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire auprès du Service des ponts et chaussées, rue Pourtalès 13, 2001 Neuchâtel, jusqu'au lundi 5 octobre 1992, au plus tard, en précisant les CFC des travaux pour lesquels elles entendent présenter une offre.

Le conseiller d'Etat
chef du département des Travaux publics
P. Hirschy

450-538

Badminton - Le BC La Chaux-de-Fonds a entamé le championnat

Départ en trombe

Glorieuses empreintes - L'ancien footballeur Alfredo di Stefano, l'excourreur cycliste Eddy Merckx et le joueur d'échecs Gary Kasparov se sont retrouvés à Barcelone, pour laisser l'empreinte de leur main sur le sol de la nouvelle «Place des Champions» de la ville olympique. Précédés de l'athlète américain Carl Lewis, qui avait laissé sa marque sur la place au lendemain des Jeux, les trois hommes font partie d'une liste de quinze gloires, qui auront leurs empreintes sur cette place. (si)

Quel départ! En épingleant le club zurichois d'Uster-Greifensee sur le score sans appel de 7-1, le BC La Chaux-de-Fonds a fait une entrée tambour battant dans le championnat 92/93. Un résultat qui rappelle en tous points l'excellente performance de la deuxième phalange évoluant en LNB, victorieuse par deux fois ce week-end face à Aesch et Lausanne.

Même lorsque les valeurs respectives sont inégales, un premier match de championnat reste très important pour que la confiance s'installe. Et après la victoire fleuve obtenue par la paire Lacinova Gfeller face à Pio-Loce Lutziger (15-0 15-0), le match serré qu'a dû livrer Tomasz Mendrek (A4) pour se défendre du talentueux zurichois Likas (A12) (8-15, 15-4, 15-12) a sans doute mis les joueurs du lieu sur la bonne voie. En effet, Thomas Brönnimann (A6), Ni-

colas Déhon (A19) et Peter Müller (A27), tant en simple qu'en double, n'ont pas connu de problèmes majeurs.

EXPLICATION FAVORABLE
Chez les dames, Jitka Lacinova (A3), dernier transfert du BCC en provenance de Tchécoslovaquie, a connu quelques soucis face à sa sœur cadette! Une explication familiale qui tournait finalement à l'avantage de la Chaux-de-Fonnière (8-11 11-7 11-3), mieux acclimatée. A noter pour la petite histoire que la perdante du jour, E. Lacinova, s'était défaits la veille de la meilleure joueuse suisse, Silvia Albrecht... A bon entendeur!

Seule ombre au tableau, le double mixte composé de Bettina Gfeller et Peter Müller n'a pas répondu à l'attente; mais il s'agissait d'une première et certains réglages sont encore à faire. A l'issue de la rencontre, le capitaine Nicolas Déhon se montrait satisfait: «Ce n'était pas encore un véritable match-test; mais nous avons montré que nous avons que nous avons envie de gagner et nous l'avons fait!» L'esprit insufflé par le nouvel entraîneur Diana Koleva porte peut-être déjà quelques fruits.

Ce n'est en tout cas pas l'équipe de LNB qui nous contredira. Deux fois victorieux par 7-1 et

Nicolas Déhon

Le capitaine était satisfait du départ de son équipe. (Impar-Galley)

engrangeant ainsi la bagatelle de 8 points au classement, le BCC II, par sa jeunesse et son application - les joueurs suivent actuellement quatre entraînements hebdomadaires - a démontré qu'il pouvait jouer les trouble-fête au sein de sa catégorie. Composée presque uniquement de joueurs du crû, l'équipe au sein de laquelle évolue Diana Koleva a laissé une forte impression dans les simples, masquant au passage les performances plus moyennes des doubles.

Laurent Biéri (a37), Antoine Helbling (A57), Renaud de Pury (A57) et Myriam Farine (B2) ont démontré que la confiance serait une arme maîtresse cette saison. Aesch et Olympic Lausanne II en ont déjà fait les frais. (jpr)



Résultats

Championnat suisse interclubs.

LNA. 1er tour: Uni Berne - Allschwil 4-4. Vitudurum Winterthour - Uzwil 7-1. Tavel - Saint-Gall 6-2. Uster-Greifensee - Basilisk GOM 3-5. **2e tour:** La Chaux-de-Fonds - Uster-Greifensee 7-1. Basilisk GOM - Saint-Gall 8-0. Tavel - Uni Berne 7-1. Allschwil - Vitudurum Winterthour 0-8. **Classement:** 1. Vitudurum Winterthour 2-8. 2. Basilisk GOM et Tavel 2-7. 4. La Chaux-de-Fonds 1-4. 5. Uni Berne 2-2 (5-11). 6. Allschwil 2-2 (4-12). 7. Uster-Greifensee 2-1 (4-12). 8. Saint-Gall 2-1 (2-14). 9. Uzwil 1-0.

LNB. Groupe ouest. 1er tour:

BC Lausanne - Fribourg 1-7. Uni Lausanne - Uni Bâle 4-4. Hägendorf - Berne 7-1. Aesch - La Chaux-de-Fonds II 1-7. Uni Berne II - Pratteln 4-4. **2e tour:** La Chaux-de-Fonds II - BC Lausanne 7-1. Fribourg - Uni Lausanne 7-1. Berne - Uni Berne II 4-4. Pratteln - Aesch 5-3. Uni Bâle - Hägendorf 5-3. **Classement:** 1. La Chaux-de-Fonds II et Fribourg 2-8. 3. Hägendorf 2-5. 4. Uni Bâle et Pratteln 2-5. 6. Uni Berne II 4. 7. Berne et Uni Lausanne 2. 9. Aesch 1. 10. BC Lausanne 0. (si)

BRÈVE

VTT

Berger cinquième

Lors de la course VTT organisée hier par les sociétés locales de Glovelier, le Chaux-de-Fonnier Daniel Berger s'est classé cinquième dans la catégorie sénior.

PUBLICITÉ

BARCLAY

2mg 0,2mg
tar nicotine
Ultra Light American Taste

The new Ultra Lights.

Athlétisme - La Coupe du Monde à La Havane

L'Afrique aux commandes

L'équipe masculine d'Afrique, grâce notamment à deux victoires et un total de six places sur le podium, a pris les commandes de la Coupe du Monde, à l'issue de la deuxième journée à La Havane.

Le Nigérian Sunday Bada s'est imposé sur 400 mètres, en 44''99, soit un temps très honorable pour une fin de saison, tandis que le Kenyan Phillip Barkutwo a dominé le 3000 mètres steeple, dans la grande tradition des coureurs des hauts plateaux.

L'Afrique, dont la meilleure place dans la Coupe du Monde était une quatrième, décrochée en 1989 à Barcelone, a ainsi confirmé ses prétentions. Elle possède désormais neuf points d'avance sur l'Europe et douze sur la Grande-Bretagne, avant d'aborder la journée de clôture. Les Britanniques, très en verve la veille, ont donc cédé du terrain, en raison notamment d'un zéro à la perche. En revanche, Jonathan Edwards a réalisé l'une des meilleures performances des deux premières journées en plantant ses pointes à 17 m 34 au triple saut, à son dernier essai, et ce dans des conditions de vent régulières.

Les Américains, très en retrait, ont légèrement redressé la tête en remportant le lancer du disque, avec Anthony Washington, et le relais 4 x 100 mètres, en 38''48. Une victoire d'équipe qui ra-

vissait Calvin Smith, vétéran de la piste, qui avait retrouvé pour la circonstance ses jambes de vingt ans. En revanche, la Coupe du Monde a montré une nouvelle fois ses limites, avec principalement le concours de la perche, remporté par Igor Potapovich, avec un saut à 5 m 60 seulement, devant le Français Philippe Collet (5 m 40)! Pire, seuls quatre concurrents - sur les huit engagés - sont parvenus à effacer une barre.

LES ADIEUX DE TESSA SANDERSON

Chez les dames, la CEI a conservé sa première place, avec, comme la veille, l'Europe dans sa foulée, tandis que les Américaines pointent à dix longueurs. Au niveau des performances, rien de bien exaltant là non plus. A relever toutefois les adieux réussis de Tessa Sanderson. La grande dame de l'athlétisme britannique, championne olympique à Los Angeles en 1984, a remporté le lancer du javelot pour le dernier concours de sa brillante carrière. A 36 ans, Tessa Sanderson s'est imposée avec un premier jet à 61 m 86, une longueur qu'aucune autre de ses rivales ne put approcher.

Le public clairsemé du grand stade de La Havane a également eu l'occasion de vibrer en cette deuxième journée, avec la victoire dans le 100 mètres haies d'Aliuska Lopez. (si)

Course d'orientation - Championnats suisses

Alain Berger détrôné

Sur un parcours très exigeant, au sud du col du Lukmanier, l'Argovien Thomas Bühler et la Bernoise Vroni König ont été sacrés champions suisses de course d'orientation. Chez les hommes, le nouveau champion a devancé, grâce à son finish, le tenant du titre, le Neuchâtois Alain Berger (Boudry). Autre Neuchâtois, Luc Béguin a terminé quatrième, manquant le bronze pour 22 secondes.

Chez les dames, Vroni König (23 ans, ex-double championne du monde juniors) fut supérieure à ses adversaires d'un bout à l'autre de la course sur le parcours situé à une altitude allant de 1700 à 2100 m.

La Romandie n'en a pas moins fêté un titre, grâce à une Fribourgeoise, cette fois, Marie-Luce Romanens. L'athlète de Villars-sur-Glâne s'est im-

posée en juniors filles devant les Bernoises Barbaa Iff et Doris Keller.

Les championnats suisses à Pian Segno/Col du Lukmanier GR (1800 participants). Messieurs (14,1 km, dénivellation 710 m, 28 postes): 1. Bühler (Endingen) 1 h 37'10". 2. Berger (Boudry) à 38". 3. Flühmann (Wil ZH) à 3'06". 4. Béguin (Chaumont) à 3'28".

Dames (8,3 km, dénivellation 390 m, 25 postes): 1. König (Kiesen) 1 h 17'34". 2. Fessler (Neuhäusern) à 7'08". 3. Aebersold (Bienne-Mett) à 10'33".

Juniors (10,5 km, dénivellation 510 m, 23 postes): 1. Schmid (Rosshäusern) 1 h 19'12". 2. Coupat (Fr) à 1'08". 3. Hodel (Gondiswil) à 4'20". Juniors filles (6 km, dénivellation 280 m, 16 postes): 1. Romanens (Villar-sur-Glâne) 58'44". 2. Iff (Langnau i.E.) à 4'36". 3. Keller (Liebefeld) à 5'35". (si)

Football - Espagne: Deportivo La Corogne conserve la tête du classement

La nique aux grands

L'AC Milan bloqué par la pluie - L'AC Milan qui avait décidé de donner sa chance au Néerlandais Ruud Gullit au détriment du Français Jean-Pierre Papin, n'a pu jouer sur le terrain de la Sampdoria, une violente trombe d'eau ayant rendu impraticable la pelouse du stade Marassi. Ce qui va poser certains problèmes de dates aux dirigeants de la ligue en raison du calendrier chargé de la formation milanaise. (si)

TOUS AZIMUTS

FRANCE
Deuxième division. Huitième journée. Groupe A: Mulhouse - Valence 2-1. Istres - Nancy 2-0. Epinal - Sedan 1-1. Charleville - Bastia 1-1. Ajaccio - Annecy 3-0. Rodez - Créteil 1-4. Louhans-Cuiseaux - Cannes 0-1. Martigues - Nice 0-0. Classement: 1. Martigues 13. 2. Istres, Bastia, Mulhouse 11. 5. Cannes et Charleville 10. Groupe B: Dunkerque - Geugnon 2-0. Beauvais - Amiens 0-0. Châteauroux - Bourges 1-1. Lorient - Laval 2-2. Rennes - Angers 0-1. Le Mans - Niort 0-1. Tours - Rouen 0-3. Red Star - Guingamp 1-0. Ancenis - La Roche-sur-Yon 2-3. Classement: 1. Rouen 15. 2. Niort 13. 3. Angers 12. 4. Beauvais 11.

HOLLANDE
Première division. Sixième journée: Willem II Tilburg - Deventer 2-1. Den Bosch - Volendam 0-5. Cambuur Leeuwarden - RKC Wawijk 0-2. Maastricht VV - PSV Eindhoven 1-5. Ajax Amsterdam - Roda JC Kerkrade 4-2. Vitesse Arnhem - Fortuna Sittard 5-0. Twente Enschede - Utrecht 5-1. Groningue - Dordrecht 3-0. Feyenoord Rotterdam - Sparta Rotterdam 2-2. Classement: 1. PSV Eindhoven 5/10. 2. Twente Enschede 6/10. 3. Feyenoord Rotterdam 6/9. 4. Utrecht 6/8. 5. Ajax Amsterdam 5/7.

BELGIQUE
Première division. Huitième journée: Anderlecht - Waregem 2-5. Standard de Liège - FC Malinois 3-1. FC Bruges - RWD Molenbeek 0-0. Charleroi - Lommel 3-0. Genk - Antwerp 3-0. La Gantoise - Cercle Bruges 1-1. Lierse - Beveren 2-0. Boom - Lokeren 2-1. Ekeren - RC Liège 1-2. Classement: 1. Anderlecht 8/13. 2. Standard Liège 8/13. 3. FC Bruges 7/11. 4. Charleroi 8/10. 5. La Gantoise 8/10.

ÉCOSSE
Première division. Dixième journée: Airdrieonians - Hearts 1-0. Celtic - Patrick 1-2. Dundee United - Rangers 0-4. Falkirk - Motherwell 1-0. Hibernian - Dundee 0-0. St. Johnstone - Aberdeen 0-3. Classement: 1. Glasgow Rangers 16. 2. Aberdeen 12. 3. Celtic Glasgow 12. 4. Hearts of Midlothian 12. 5. Hibernian 11.

AUTRICHE
Première division. Treizième journée: Austria Vienne - St-Pölten 1-3. Admira/Wacker - Mödling 3-1. Vorwärts Steyr - ASK Linz 2-0. Sturm Graz - Wacker Innsbruck 1-3. SC Vienne - Rapid Vienne 3-1. Stahl Linz - Salzburg 0-1. Classement: 1. Austria Salzburg 19. 2. Wacker Innsbruck 17. 3. Austria Vienne 17. 4. Admira/Wacker 17. 5. SC Vienne 15.

Espagne

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Cadix - At. Madrid, Oviedo - Espanol, Rayo - Saragosse, etc.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists La Corogne, Barcelona, Sp. Gijon, etc.

Angleterre

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Blackburn - Oldham, Chelsea - Nottingham, Coventry - Norwich, etc.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists Norwich, Blackburn, Coventry, etc.

Italie

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Ancona - Napoli, Atalanta - Cagliari, Foggia - Udinese, etc.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists AC Milan, AC Torino, Sampdoria, etc.

Allemagne

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Sarrebrück - Dyn. Dresde, Dortmund - Bayern, Stuttgart - Kaiserslaut., etc.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists Bayern, Leverkusen, Stuttgart, etc.

Portugal

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Estoril - Gil Vicente, Belenenses - Marítimo, P. Ferreira - Beira Mar, etc.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists FC Porto, Belenenses, Benfica, etc.

Avec les sans-grade

Portugais surprenants

3e ligue, groupe 1

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Les Brenets - Le Parc, St-Imier - Trinacria, etc.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists St-Imier, Trinacria, Deportivo, etc.

Groupe 2

Table with 2 columns: Team and Score. Includes F'melon - Salento, Corcelles - Xamax II, etc.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists F'melon, Le Landeron, Colombier II, etc.

4e ligue, groupe 1

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Audax-Fr. II - Helvetia, Corcelles II - Auvernier, etc.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists Corcelles II, Serrières II, Espagnol Ia, etc.

Groupe 2

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Landeron II - Font'lon II, Cornaux II - St-Blaise II, etc.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists Font'lon II, Bér-Gor. Ib, Cornaux II, etc.

Groupe 3

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Môtiers - Couvet, Coffrane II - Azzuri, etc.

3e ligue, groupe 1

Table with 2 columns: Team and Score. Includes C.-Espagnol - Pts-Martel, AS Vallée - Blue Stars, etc.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists Pts-Martel, AS Vallée, Travers, etc.

Groupe 4

Table with 2 columns: Team and Score. Includes La Sagne II - Superga II, St-Imier II - Chx-Fds II, etc.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists Floria, Sonvilier, La Sagne II, etc.

5e ligue, groupe 1

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Real - Auvernier II, Helvetia II - Boudry III, etc.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists Real, Colomb. III, Boudry III, etc.

Groupe 2

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Brenets II - Etoile II, Ticino II - C.-Espagn. II, etc.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists Mt-Soleil II, Pts-Mart. Ila, Azzuri II, etc.

Groupe 3

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Pts-Mart. Iib - Blue Stars II, Buttes - St-Sulpice, etc.

Jura - 2e ligue: Les Breuleux logiquement défaits

Sans démeriter

BIENNE - LES BREULEUX 4-1 (2-0)

Au terme d'un match de bonne qualité, le FC Bienne, favori N1 du groupe, s'est logiquement imposé face à une formation franc-montagnarde qui n'a pas démerité.

D'entrée de jeu, l'équipe biennoise se créait la première occasion par Reginelli à la suite d'une hésitation du gardien jurassien. Au bénéfice d'un excellent fond de jeu, les Seelands assuraient l'essentiel du spectacle. C'est toutefois grâce à la faveur d'un penalty que les locaux purent couvrir la marque. Les Francs-Montagnards, quant à eux, inquiétaient le portier biennois par des tirs de Montavon et Girardin.

Le jeu se déroulait la plupart du temps dans le camp franc-montagnard. Le milieu de terrain biennois, plein de vivacité, prenait l'initiative des opérations. A dix minutes du repos, Reginelli marquait le deuxième but sur une nouvelle hésitation jurassienne.

Les visiteurs entamèrent la deuxième période de manière plus décidée. Gigandet se créa une très belle occasion mais son tir fut brillamment stoppé par Scheurer. Les Breloitiers jouaient mieux qu'en première période, mais c'est Bienne qui, grâce à Bovigny, prenait le large consécutivement à un centre dont la trajectoire trompait la vigilance de Chaignat. La chance en la circonstance souriait aux locaux.

Malgré ce coup du sort, les visiteurs ne se décourageaient pas et au terme d'un joli mouvement collectif, réduisaient le score par Gigandet. Les Seelands maîtraisaient toutefois la situation et assureraient la victoire finale grâce à Weidmann qui marquait le quatrième but, entaché toutefois d'une faute indiscutable sur Filippini.

Notes: Les Breuleux joue sans Baumler et Taniou (blessés), Bienne sans Strub, Loetscher et Hännnerli (blessés). Avertissements à R. Gigandet, Assunção, P. Gigandet, Humi et Vallat. (hb)

Autres résultats: Gurtsellen: 500 spectateurs. Arbitre: M. Nocera (Ostermundigen). Buts: 12e Weidmann (penalty) 1-0. 36e Reginelli 2-0. 58e Bovigny 3-0. 78e P. Gigandet 3-1. 80e Weidmann 4-1. Bienne: Scheurer; Urso, Eichler (46e Bao), Steiner, Birkhofer; R. Gigandet, Weidmann, Humi (74e Martella); Reginelli, Rahmen, Bovigny.

Les Breuleux: Chaignat; Vallat, Girardin (65e Jubin), Jodry, Brunello, Assunção, Vuilleumier (46e Christie), Zennaro, Filippini; Gigandet, Montavon.



Autres résultats

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Lamboing - Azzurri, Alle - Bure, Boujean - Bassecourt, etc.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists Bienne, Bassecourt, Aarberg, etc.

Groupe 7

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Moutier - Bévillard-M., Mervelier - Vicques, etc.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists Reconvilier, Vicques, Courtételle, etc.

4e ligue, groupe 9

Table with 2 columns: Team and Score. Includes USBB - La Heutte, Tramelan - Mâche, etc.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists Tavannes, USBB, Mâche, etc.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists Bienne, Bassecourt, Aarberg, etc.

Groupe 10

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Le Noirmont - Les Breuleux, USI Moutier - Perrefitte, etc.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists Montfaucon, Bévillard-M., USI Moutier, etc.

5e ligue, groupe 14

Table with 2 columns: Team and Score. Includes Sonceboz - Azzurri, USBB - Jedinstvo, etc.

CLASSEMENT

Table with 3 columns: Rank, Team, Points. Lists Courtelary, Orvin, Azzurri, etc.

LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

Communal' Bike 1992

Succès en roue libre

Cadre idyllique, ciel bleu, participation encourageante avec 112 coureurs: la Communal' Bike, course de vélo tout terrain dans les pâturages de La Sagne, a été bénie des dieux samedi. C'est un succès en roue libre qui pourrait bien avoir une suite.

Page 19

Le Locle

Rotation à la présidence

Lors de sa prochaine séance, fixée au 1er octobre, le Conseil général du Locle se penchera sur un rapport visant à introduire une rotation annuelle de la présidence au sein du Conseil communal.

Page 20

Travers et Les Geneveys-s/Coffrane

Un oui, un non

A Travers, les électeurs ont accepté sans passion un crédit de 73.000 francs (38.000 francs à la charge de la commune), destiné à l'élargissement de la rue Sandoz. Quant au service du feu des Geneveys-sur-Coffrane, il n'aura pas son nouveau véhicule d'intervention rapide, ainsi en a décidé l'électorat.

Page 26



Météo:

Très nuageux avec quelques pluies possibles en toutes régions.

Demain:

Encore frais et pluvieux dans l'est, quelques éclaircies dans l'ouest. Mercredi: plus ensoleillé.

Lac des Brenets
749,04 mLac de Neuchâtel
429,22 m

Fête à souhaiter lundi 28 septembre: VENCESLAS



14°

Lever: 6 h 26

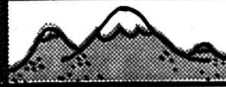
Coucher: 18 h 18



10°

Lever: 9 h 05

Coucher: 18 h 56



0°

3000 m



L'Impartial

Fête des vendanges de Neuchâtel

Haut de gamme



Bénie du ciel, la 67e Fête des vendanges de Neuchâtel a étalé ses fastes sous un soleil bienfaisant.

Un «Haut de gamme» saisonnier, bien dans le ton du thème de la manifestation, a escorté les sociétés de musique, les chars, les fleurs et les spectateurs qui ont été environ 50.000 à suivre ce festival d'humour, d'audace et de beauté.

(at - Impar-Galley)

● Lire en page 23

REGARD

Pas trop de fausses notes

Sauf accident aux petites heures de l'aube – touchons du bois... – l'édition 92 de la Fête des vendanges de Neuchâtel se sera passée sans trop d'anicroches. Côté sécurité, malgré la foule recensée – 180.000 personnes, soit nettement plus qu'en 91 – on n'aura pas eu à déplorer le genre de tragiques débordements qui avaient entaché la fête, il y a quelques années.

Avec 7 interventions policières, contre 184 en 1989, et 38 interventions sanitaires du côté des premiers secours pour des cas de gravité moindre, on est loin de cette dramatique cuvée. Preuve s'il en fallait que la Fête des vendanges, à l'image des grappes qu'elle célèbre, a elle aussi su mûrir.

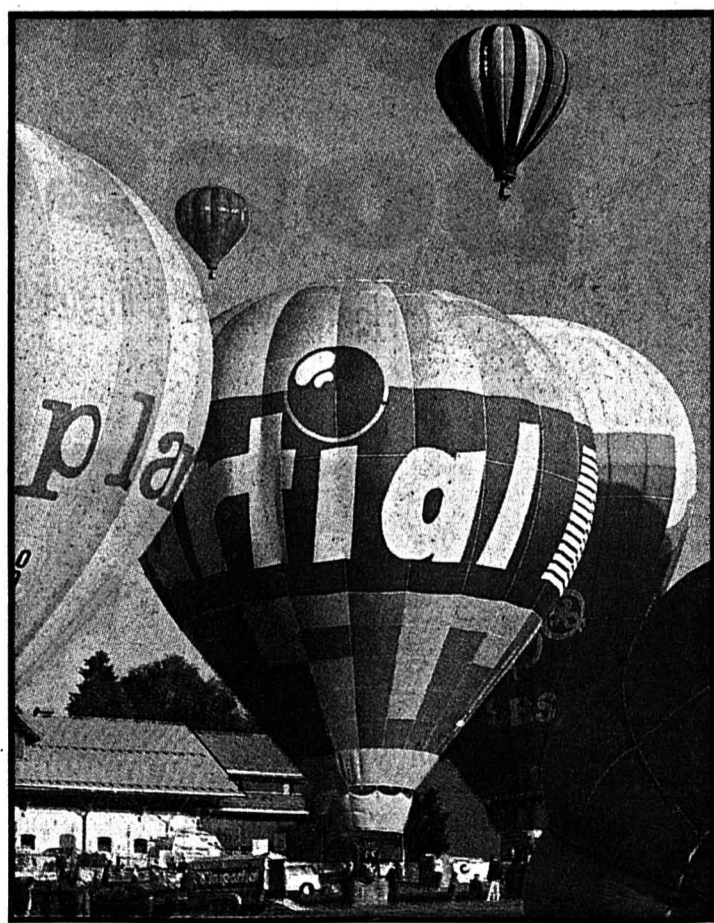
Trois jours durant, Neuchâtelois et autres «aficionados» de la fête auront pu rire et

s'amuser tout leur saoul. Certes, tout cela n'aura pas vraiment fait avancer le «Schmilblick». Ce matin, langues pâteuses comme esprits embués retrouveront les problèmes quotidiens temporairement gommés par trois jours de réjouissances.

Beaucoup trop tôt pour certains d'entre nous, trop tard pour beaucoup trop d'autres vivant sous des cieus nettement plus cruels que les nôtres...

Mais qu'importe le flacon, pourvu qu'on ait l'ivresse. Celle au moins, très provisoire hélas, de pouvoir croire, qu'autour d'un stand, entre rires et amis, le monde n'est pas si difficile à refaire qu'on le prétend...

Claudio PERSONENI



Rencontre de montgolfières à La Chaux-de-Fonds

Ciel constellé de poésie

La 8e rencontre de montgolfières à La Chaux-de-Fonds s'est déroulée dans des conditions idéales. Tous les ballons présents ont pu décoller, profitant d'une légère brise et, surtout, d'un ciel radieux. Quant au public, il s'est déplacé, malgré la concurrence.

Toutes les conditions étaient réunies pour réussir de beaux vols. Soleil, vent faible, températures pas trop élevées. A la différence des planeurs, les montgolfières redoutent les courants ascensionnels qui pourraient les entraîner trop haut.

Ainsi, le mois de septembre offre des conditions idéales pour une rencontre comme celle qui s'est déroulée ce week-end à La Sombaille, sur les hauts de La Chaux-de-Fonds. Une vingtaine de montgolfières ont pris le départ, samedi et dimanche, pour un voyage qui les a emmenées jusqu'au Plateau de Maïche. Peu importe si les vents de ce week-end soufflaient tous dans la même direction. Selon Michel

Ponti, grand organisateur de la manifestation, les aérostats ne recherchent pas la compétition, mais la poésie.

Et, à voir ces boules pleines de couleurs qui se déplacent doucement dans un ciel d'azur, le spectateur se prend à rêver de voir défilé les paysages du Jura sous ses yeux, quelque part entre Jules Verne et Fifi Brindacier.

Le foehn, qui s'est fait sentir dès samedi midi a contraint les concurrents à décoller alternativement par groupes de deux ou trois, pour la plus grande joie des spectateurs. Les régionaux sont partis les premiers, donnant aux invités les indications nécessaires pour réussir leur vol en air inconnu. Finalement, tous se sont retrouvés quelque part sur le Plateau de Maïche. Les moins heureux n'étaient pas les handicapés qui ont pu emprunter la nacelle, spécialement conçue pour eux, et qui a pu être acquise grâce à l'opération «Petits Princes», l'année dernière. (am - photo Impar-Gerber)

VOTATIONS FÉDÉRALES**NEUCHÂTEL**

NLFA
OUI 75,1%
NON 24,9%

RAPPORT ENTRE LES CONSEILS
OUI 66,9%
NON 33,1%

INDEMNITÉS PARLEMENTAIRES
OUI 33,2%
NON 66,8%

COÛTS D'INFRASTRUCTURE
OUI 38,3%
NON 61,7%

DROITS DE TIMBRE
OUI 57,7%
NON 42,3%

DROIT FONCIER RURAL
OUI 52,4%
NON 47,6%

JURA BERNOIS

NLFA
OUI 67,8%
NON 32,2%

RAPPORT ENTRE LES CONSEILS
OUI 57,8%
NON 42,2%

INDEMNITÉS PARLEMENTAIRES
OUI 75,9%
NON 24,1%

COÛTS D'INFRASTRUCTURE
OUI 73,1%
NON 26,9%

DROITS DE TIMBRE
OUI 51,5%
NON 48,5%

DROIT FONCIER RURAL
OUI 58,9%
NON 41,1%

J U R A

NLFA
OUI 70,1%
NON 29,9%

RAPPORT ENTRE LES CONSEILS
OUI 57,1%
NON 42,9%

INDEMNITÉS PARLEMENTAIRES
OUI 26,4%
NON 73,6%

COÛTS D'INFRASTRUCTURE
OUI 29,4%
NON 70,6%

DROITS DE TIMBRE
OUI 57%
NON 43%

DROIT FONCIER RURAL
OUI 46,1%
NON 53,9%



Patinoire des Mélèzes
Match d'entraînement

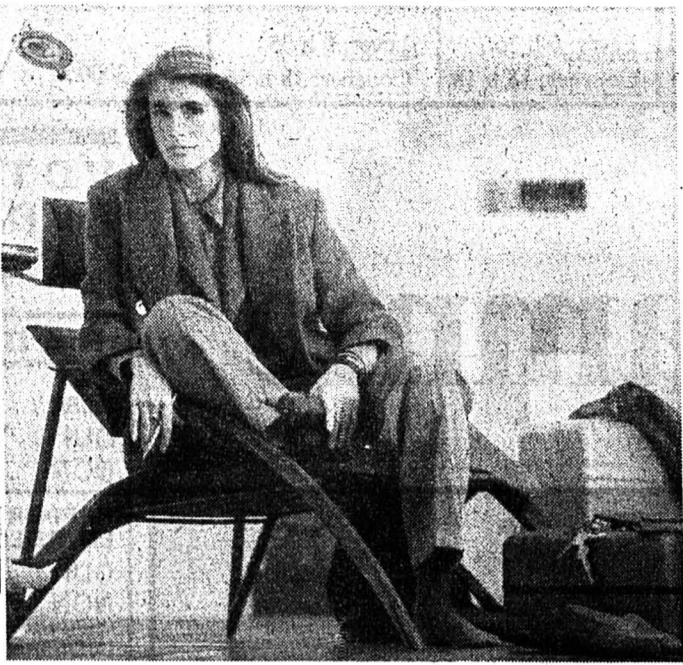
Samedi 10 octobre
à 17 h 30

HCC-Grasshopper

Avec le soutien
de L'Impartial

INVITATION

PHAS



HYPOALLERGÉNIQUE

CONSEILS SOIN DE BEAUTÉ PHAS

Une ligne complète de produits d'avant-garde: soin du visage, du corps, solaires et maquillage. Des produits hypoallergéniques d'une grande efficacité, des textures plaisir délicatement parfumées.

Du lundi 28 septembre au samedi 3 octobre 1992

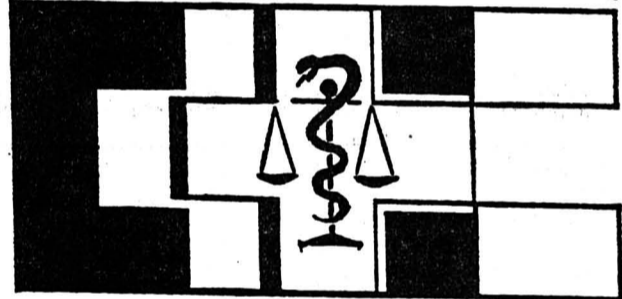
Pour tout achat d'un produit soin visage: PHAS vous offre les dernières nouveautés (tailles spéciales) avec une trousse.

Un personnel compétent vous donnera un conseil personnalisé.

132-12402

pharmacie

Dr. P.A. Nussbaumer Pharm. 57 Av. L. Robert.



Secteur cosmétique

centrale

Av. Léopold-Robert 57
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 40 23/24

132-12402

Automne Détente

Balais d'essuie-glace pour pratiquement tous les types de voiture



dès Fr. 18.80



WINKLER S.A.

Maîtrise fédérale

132, rue Numa-Droz
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 039 23 43 23/24
Téléfax 039 23 33 37

132-12206

Actuellement

reprise élevée

de votre ancien téléviseur! Donnez un coup d'œil à notre immense choix de téléviseurs des grandes marques: Philips • Grundig • Sony • Panasonic • Blaupunkt • Facilités de paiement.

132-12192

brugger

La Chaux-de-Fonds

TV VIDEO PHOTO - HI-FI DISQUES

Le meilleur au meilleur prix!

132-12692

GASTRONOMIE



CAFÉ de la **CHARRIÈRE**

Du lundi au vendredi à midi

Menu Fr. 13.- à 14.-

Assiette Fr. 11.50 à 12.-

☎ 039/28 16 47, Charrière 21

2300 La Chaux-de-Fonds

132-12692

Qu'importe l'âge: il est toujours temps pour lutter contre les raideurs!

«Malgré mon âge, je me sens plus jeune et mieux dans ma peau! J'aime l'ambiance "famille" et l'attention personnalisée de Physic Club! Ce contact humain compte beaucoup pour moi!» Irène

Si vous désirez rester alerte, et en plus créer de nouveaux contacts humains, Physic Club est l'endroit idéal! Vous y verrez des gens "nature" et ouverts! Nos programmes personnalisés répondent à tous vos désirs. Vous ferez des exercices aussi bien pour votre dos, vos articulations, que votre système cardio-vasculaire. Et vous resterez alerte plus longtemps!

Physic club vous propose

- ✗ Détente et bien-être: SAUNA, SOLARIUM, BAIN TURC
- ✗ Prévention douleurs, amélioration ligne et forme: EXERCICES SUR MESURE (AMINCISANTS, ARTICULAIRES, ...)
- ✗ Mobilité articulaire et équilibre: AQUA GYM

Physic club

Edith et Christian MATTHEY & toute l'équipe

157-14196

Eplatures 19 La Chaux-de-Fonds 039/266 777
H.-Grandjean 1 Le Locle 039/317 508

Ecole des parents

Aimer et se le dire

La sexualité vécue entre désirs et peurs entre plaisirs et doutes. Conférence-échange de **Jacques Salomé** psychosociologue, écrivain.

Entrée: Fr. 15.-
Membres: Fr. 10.- (sur présentation de la carte de membre - Récépissé)
Etudiants et apprentis: Fr. 5.-

132-502535

VACANCES - VOYAGES

Ile de Corfou 11 jours Fr. 570.-

Car: Lausanne - Ancône. 4 jours bateau, 7 jours hôtel. Valable pour tout le mois d'octobre.

Les VOYAGISTES AFFILIÉS Bureau Central - 027/23 66 16

36-5899

Emilien

Médium de père en fils

Cartes. Voyance sur photos. Aide efficace.

Reconnu dans plusieurs pays du monde par son sérieux.

☎ 039 23 03 22.

22-885/4x4

DIVERS

Retrouver un emploi! Un «Job Idéal»

Vous êtes professionnel(le)? Envoyer lettre + copie certificat. Nous vous contacterons pour fixer un rendez-vous. Ecrire case postale 452, 2301 La Chaux-de-Fonds. 132-506608

ATTENTION! J'achète toujours: **poupées, poupons dès Fr. 200.-** + tous jouets avant 1930: potagers, magasins, cuisines, jouets tôle, etc.

Objets anciens - Antiquités: bibelots décoratifs, porcelaine, verrerie, argenterie, petits meubles, etc. S. Forney, tél. 038/31 75 19. 28-507187

TÉLÉVISEUR 70 cm PHILIPS pal-secam stéréo txt

1690.-

A CE PRIX LA TOUS CHEZ



Philippe-Henry-Mathey 3, ☎ 039/28 21 40 132-12059

Apprenez à conduire



avec Succès • Maîtrise • Sécurité

Auto-Ecole «Pilote»

☎ 039/28 29 85 132-12128

L'Impartial

Les délais de remise des annonces, matériel compris

sont fixés comme suit:

pour l'édition du lundi:	Jeudi 12 heures
pour l'édition du mardi:	Vendredi 12 heures
pour l'édition du mercredi:	Lundi 12 heures
pour l'édition du jeudi:	Mardi 12 heures
pour l'édition du vendredi:	Mercredi 12 heures
pour l'édition du samedi:	Jeudi 12 heures

PUBLICITAS

La Chaux-de-Fonds Place du Marché Case postale 2054 Tél. 039/210 410 Téléfax 039/284 863

Le Locle Rue du Pont 8 Tél. 039/311 442 Téléfax 039/315 042

Maxi-cabas, mini-prix

Jeunes bonsaï

(Plantes vertes d'intérieur)

13⁵⁰

A partir de

MIGROS

Neuchâtel-Fribourg

28-92

Rotation proposée au prochain Conseil général

Un président pour une année

Le président de la ville Rolf Graber l'avait déjà annoncé lors de l'interview qu'il nous avait accordé («L'Impartial» du 11 août): le Conseil général du Locle serait saisi d'un rapport à l'appui d'une présidence tournante du Conseil communal. C'est maintenant chose faite: ce rapport sera traité le 1er octobre. Notons en passant que l'introduction du tiers temps, l'une des données qui motive cette proposition, n'a pas empêché l'exécutif d'agender trois séances du législatif en moins d'un mois!



Présidence tournante au Conseil général
Changement chaque année à fin mai.

(Henry)

Rédaction du LOCLE

Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Claire-Lise DROZ

BRÈVES

Service de chauffeurs bénévoles

Nouveau responsable trouvé!

Nous le rappelons encore dans notre édition du 25 juillet: le service de chauffeurs bénévoles de la Croix-Rouge section locloise cherchait désespérément un nouveau responsable. A tel point que ce service, nécessaire ô combien, risquait de devoir mettre la clé sous le paillason. Bonne nouvelle: la perle rare a été trouvée, en la personne de M. René Pipoz (par ailleurs ancien chauffeur bénévole) qui accepte de reprendre ses responsabilités dès le 1er novembre prochain. (Imp)

Rue Alexis-Marie-Piaget Chauffard en fuite

Samedi à 1 h 45, une voiture, conduite par M. P. K. de La Chaux-de-Fonds, circulait rue Alexis-Marie-Piaget. Peu avant l'immeuble no 29, il a entrepris le dépassement de l'automobile conduite par M. M. C., du Locle, qui le précédait. Après avoir pratiquement terminé cette manœuvre, il s'est rabattu prématurément sur la droite et, de ce fait, l'avant de la voiture de M. C. a heurté l'arrière de la voiture M. K., laquelle a dévié sur la droite et a terminé sa course contre une porte de garage. Le conducteur M. C. a tenté de prendre la fuite et a été intercepté quelques centaines de mètres plus loin par une patrouille de la police locale.

AGENDA

Musée des Beaux-Arts L'Égypte avec Connaissance du monde

Aujourd'hui, lundi 28 septembre, Connaissance du monde présente à 20 h au Musée des Beaux-Arts du Locle un film de Christian Monty intitulé «Égypte, Mer rouge, la route des pharaons». On y verra le Caire, Alexandrie, Louxor, Abou Simbel, les sites légendaires de la vallée du Nil ou encore les rivages de la Mer rouge. De quoi se payer une bonne tranche de rêve. (Imp)

Pas nouveau, le principe d'introduire une rotation annuelle de la présidence, puisqu'en 1984 déjà, l'ex-conseiller général Pierre Brossin (rad) avait déposé une motion dans ce sens. Mais après analyse de la situation, la commission ad hoc s'était prononcée par 5 voix contre 3 pour le statu quo, une décision ratifiée par le Conseil général. Les arguments en faveur d'une présidence fixe,

de quatre ans, étaient les suivants: meilleure continuité dans les contacts avec l'extérieur; plus grande capacité d'initiative; permanence de la représentativité de la ville; meilleure expression des lignes directrices adoptées par le Conseil communal.

A rappeler que par règle tacite, le président était le représentant du parti le plus fort de la majorité et le vice-président, de

la tendance la plus forte de la minorité.

Or, précise le rapport de l'exécutif, «aucune majorité évidente n'est ressortie des urnes lors des élections communales de mai». De plus, «l'introduction du tiers temps ne permet plus au président d'assumer seul et à satisfaction la représentation de la ville durant une législature, en raison des contraintes de l'horaire de

travail principal». Pratiquement, bon nombre de représentations sont déjà réparties entre les conseillers communaux.

Conséquence de ces nouvelles données: le Conseil communal propose de modifier le règlement général de la commune en stipulant que, au début de chaque législature, l'exécutif nomme à la majorité absolue son président et son vice-prési-

dent et répartit entre ses membres les dicastères, services de l'administration et leurs suppléances. Après son élection, puis chaque année à fin mai, l'exécutif nomme à la majorité absolue son président et son vice-président.

En revanche, le Conseil communal propose une répartition des dicastères pour une période de quatre ans. (cld)

Le Locle: marché d'automne nouvelle formule

Fête sous chapiteau



Marché sous le soleil

L'opportunité de faire toutes ses emplettes au même endroit. (Favre)

Marché d'automne sous le soleil et sous un chapiteau de cirque! La nouvelle formule de cette désormais traditionnelle manifestation, organisée par l'Association de développement du Locle (ADL), a remporté un succès fou. Samedi, la place Bournot s'est transformée en une véritable fourmilière de badauds, pressés de faire leurs emplettes ou une bonne affaire. Il faut dire que le choix ne manquait pas!

Des lève-tôt les Troubadours bavares. Animateurs de la journée et de la Fête de la bière en soirée, ils sont arrivés sur place à six heures du matin. D'emblée, ils se sont mis à leurs instruments et ont déjà chauffé l'ambiance lors des «p'tits déj», servis dès 7 h 30 à l'initiative de trois patrons boulangers. A l'extérieur, la température d'abord frisquette a cédé le pas à un radieux soleil d'automne, qui a illuminé de mille feux les quelque 23 stands montés sur la place.

Artisans, commerçants, associations ou sociétés telles que la Bourdonnière, le Cellier de Marianne, la Crèche des Diablotins, la «Myco», la fanfare «La Sociale», le Groupement des invalides, le Hockey-Club, le Ski-Club, les scouts des Trois-Sapins et les dentellières ont proposé toutes sortes d'objets, de

jeux, de pâtisseries, ou ont tout simplement présenté leurs activités. A l'image de certaines villes ou villages de Suisse allemande, deux dames en costume folklorique ont vendu des oignons. Commandés quatre mois à l'avance par l'ADL, ils sont venus d'une famille qui les plante et les tresse.

CHAPITEAU

Les enfants ont aussi eu leur marché, puisqu'ils ont pu échanger leurs jouets ou en acquérir de nouveaux à bon prix. Le chapiteau pour sa part a toute une histoire derrière lui: «L'idée est née lors de la fête du 700e. Nous avons contacté plusieurs directions et c'est celle du cirque Helvétia que nous avons finalement choisie. Nous avons alors étudié la façon d'installer des annexes pour la cuisine, le bar... Pas une mince affaire», explique Bernard Jacot, membre du comité.

La place du Marché aurait d'ailleurs été trop petite pour accueillir la tente. «Ce chapiteau contient le même nombre de places que la cantine que nous avions dressée l'an dernier, mais il est beaucoup plus chaleureux», note Michèle Kohli, présidente de l'ADL. Et le directeur et sa femme, successivement jongleur et contorsionniste, ont effectué quelques démonstrations. (pa)

Expo mycologique à Paroiscentre

A manier avec précautions

Plus de 200 espèces de champignons étaient présentées samedi soir à Paroiscentre pour l'expo de la «Myco» du Locle. Déjà en montant les escaliers, on sentait un parfum qui vous chatouillait les narines: les «croûtes» en train de chauffer! Et en haut, une quantité de gens attablés se livraient à un exercice pratique...

Charles-Henri Pochon, président de la société mycologique du Locle était fort occupé. Il donne un cours sur les champignons à l'Université populaire et ses étudiants étaient occupés à suivre ses explications sur le terrain.

Il faut dire que les exemplaires ne manquaient pas. Dont bon nombre fournis par les collègues de la «Myco» du val de Mordeau. Georges Scheibler nous citait quelques raretés, par exemple des amanites des Césars, non seulement comestibles mais en plus délicieuses, «le meilleur comestible!» Elles ont été trouvées par le frère de M. Scheibler... aux environs de Genève, on n'en dira pas plus. Autre rareté, le tricholome pes-caprae ou encore l'omphalia maura.

TÊTE DE MORT

Cette expo était l'occasion aussi de rappeler quelques règles de prudence. Car, dans le monde des champignons encore plus qu'ailleurs, l'adage prévaut qui veut que les apparences soient trompeuses. Prenez l'amanite phalloïde, si jolie pourtant, si soyeuse d'aspect, qu'on trouve dans le Bas: espèce

mortelle. Si on se laisse tenter, adieu pays. Georges Scheibler est catégorique: le seul moyen de s'en tirer, ce serait de se faire greffer un nouveau foie... Autre espèce sympa, le cortinaire speciosissimus, qu'on trouve en quantité dans les hauts marais jurassiens. Là, si on en mange, il faudrait compter sur des reins de rechange.

Les organisateurs de l'expo ont d'ailleurs signalé la chose par un clin d'œil: un joli petit squelette trônant à l'entrée! Mais qu'on se rassure, à part ces espèces, dûment signalées par une carte rouge flanquée d'une tête de mort, l'expo présentait plein d'autres spécimens beaucoup plus aimables. Le tricholome à odeur d'iris, le cortinaire glaireux (eh oui), ou encore l'hypoglyphe miniatus qui doit cer-

tainement donner d'excellentes omelettes à condition d'être patient; comme son nom l'indique, il est minuscule!

Etrange, ce monde des champignons. Le bolet de Satan est fort joli, mais avec un nom pareil. Par contre, on peut manger le bolet visqueux. Pas possible de consommer le lactaire roux, ni le lactaire doux; en revanche, la russule adusta, pas engageante pour deux sous, est parfaitement comestible. Et que dire du polyporus gigantesque, comestible pourtant, mais qui ressemble à une œuvre d'art contemporaine (pour le nettoyer, bonjour). Pas moins bizarre, l'anthurus archevêque, qu'on prendrait pour des morceaux de poule.

En bref, une superbe expo, qui sentait bon la forêt, à laquelle les enfants n'étaient pas les derniers à s'intéresser. (cld)



Champignons décrits sur le terrain

Charles-Henri Pochon en plein cours. (Impar-Droz)

SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE
lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES
lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE
Mariotti, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures ☎ 31 10 17 renseignera.

- PERMANENCE MÉDICALE
☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE
☎ 31 10 17.
- HÔPITAL
☎ 34 11 44.

- CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS
Local de la société mycologique, Envers 20, rez-de-chaussée ouest, sa, di, 20-21 h; Charles-Henri Pochon, Petits Monts 4, ma sur rendez-vous, ☎ 31 31 71, 20 h 30-22 h.

Valvision: la télé de demain à Morteau

Pour être branchés: le câble

Le 3 février de cette année, après débat au Conseil municipal, la commune de Morteau signait une convention avec la Société Dicsa France, filiale bisontine du groupe suisse Cortailod, seul fabricant suisse de câble optique, pour la réalisation d'un réseau câblé de dix-huit chaînes de télévision. Valvision était née. Alors que d'autres villes, Maïche par exemple, s'interrogent sur un tel projet, il peut être intéressant de faire le point sur ce sujet.



Travaux de câblage à Morteau
Malheureusement trop de parties aériennes.

(Roy)

La municipalité de Morteau avait déjà reçu plusieurs offres de service de différents opérateurs. Toutes ces propositions représentaient un risque financier pour la collectivité. Dicsa France fut la première société à proposer un contrat dont toutes les charges financières étaient assurées par la société maître d'ouvrage. Sur cette base, le Conseil municipal du 27 janvier accepta à l'unanimité la convention proposée.

Les enquêtes préalables, basées sur des tarifs plus élevés, avaient fait apparaître un potentiel de clientèle de cinq cents

foyers. Après étude, le seuil de rentabilité fut fixé, par Dicsa, à un taux de pénétration de soixante pour cent des foyers mortuaciens.

CALENDRIER RESPECTÉ

Les travaux d'étude technique du réseau se sont déroulés, comme prévu, de février à juin. Le

câblage a débuté en juillet. Des efforts ont été réalisés pour enterrer les câbles là où les infrastructures existantes, EDF et PTT en particulier, l'étaient déjà. On peut malheureusement déplorer que des tronçons importants du réseau soient aériens. C'était d'ailleurs une des remarques préalables de quel-

ques conseillers municipaux, parmi lesquels Hubert Prillard, rapporteur de la commission d'urbanisme.

Parallèlement aux travaux, les services commerciaux sensibilisaient la clientèle. Les premiers contrats ont été proposés début septembre sur le secteur un, partie est et nord-est de la ville. Le

réseau est, en effet, partagé en quatre secteurs qui seront commercialisés successivement. Les premiers abonnés pourront être raccordés dès novembre. Les secteurs deux et trois, essentiellement le centre-ville, seront mis en service d'ici à la fin de l'année. Le quatrième secteur, partie ouest et écarts, est prévu en 1993.

TARIFS ATTRACTIFS

Les tarifs proposés ont également été un des éléments déterminants du choix des élus. Le raccordement au réseau est proposé à 250 FF pendant la durée des travaux. Pour ceux qui se décideraient ensuite, il coûtera 580 FF. L'abonnement s'élève à 98 FF par mois.

Cette proposition correspond à la fourniture de dix-huit programmes de télévision: TF1, France 2, France 3, trois chaînes suisses, Eurosport, ARTE, Canal J, TV5, M6, MTV, MCM et d'autres chaînes étrangères (italiennes, espagnoles, allemandes et anglaises). Des options seront ensuite possibles pour des compléments de programmes par le satellite TELECOM 2A et des chaînes spécialisées dans le cinéma. La réception de la radio FM sera grandement améliorée. L'opportunité de conserver un canal pour une télévision locale a également été évoquée.

Alors qu'ils arrivent en phase terminale de ce projet, les responsables de Dicsa France se montrent résolument optimistes quant à la réussite globale de l'opération Valvision. (dry)

BRÈVES

Près de Pontarlier Piéton suisse tué

Choc d'une rare violence vendredi soir près de Pontarlier entre une voiture et un piéton qui traversait la nationale 57. G.T., 66 ans, domicilié à Prilly dans le canton de Vaud, avait passé la journée avec un ami Suisse à ramasser des champignons dans les bois du Haut-Doubs. Avant de passer la frontière, les deux hommes se sont arrêtés dans un café restaurant à La Gauffre. Alors qu'ils en ressortaient pour regagner leur voiture, le premier piéton a traversé la nationale sans encombre. Juste derrière lui son ami a été percuté de plein fouet et projeté à plusieurs mètres par la voiture d'un Pontissalien de 27 ans qui venait de Suisse. Le sexagénaire a été tué sur le coup alors que le conducteur a subi de légères blessures. (p.sch.)

M.J.C. de Morteau Journée du timbre

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue à la M.J.C., le président, M. Pierre Faivre a rendu compte des activités de l'Amicale Philatélique du val de Morteau. Il a fait part de projets parmi lesquels l'organisation, les 6 et 7 mars 1993, de la Journée nationale du timbre. L'amicale se réunit à la M.J.C. chaque premier jeudi du mois à 20 h 30 et le troisième dimanche à 9 h 30. La cotisation annuelle s'élève à 45 FF. Chacun y sera le bienvenu pour partager sa passion des timbres. (dry)

Escapade à Morteau

Succès populaire

Encouragés par un public nombreux et enthousiaste, ce sont plus de cinq cents coureurs de tous âges qui se sont affrontés dans les rues de Morteau. Après la mini-escapade de 800 et 1600 mètres pour les plus jeunes, les adultes se sont mesurés sur les distances de 5,7 11 et 20 km.

Dans l'épreuve reine du semi-marathon, Philippe Monnier de Pontarlier distança Marc Tirolle de Sochaux, vainqueur de l'édition 1991, d'une minute trente secondes. Le record de l'épreuve, détenu par Jacky Boxberger depuis 1988, n'a pas encore été battu cette année.

A l'arrivée, le vainqueur nous déclarait: «J'hésitais un peu à m'engager car je n'ai fait ma rentrée que dimanche dernier à Lons-le-Saunier. J'avais un peu peur de ne pas avoir récupéré. Pourtant, le parcours me convenait car il était assez vallonné et je ne regrette pas d'être venu.»

RÉSULTATS

800 m garçons: Joël Henriot, Laurent Marguet, Florent Beaune.

800 m filles: Laetitia Taillard, Maria Vuillier-Devillers, Mélanie Pugin.

1600 m garçons: Ludovic Guillaume, Valéry Pourchet, Nicolas Simon.

1600 m filles: Cécile Marguet, Corinne Baudoin, Claire Vieille-Blanchard.

5,7 km minimes garçons: Steve Gurnhann, Les Brenets; Ludovic Delmacroix, Aubonne; Yvon Garnier, Valma.

Minimes filles: Milène Ortiz, Valam; Gaëlle Carne, Chateinois; Valérie Remonnay, Les Combes.

Cadets garçons: Fabrice Vuillemin, Morteau; Damien Lethier, Valdahon; Patrick Saby, Vesoul. Cadets filles: Pascale Menigoz, Chateinois; Jacqueline Droz-Vincent, La Chaux de Gilley; Elise Vanhee, Le Russey.

11 km cadets hommes: Gérard Roussey, ENFCA; Yann Clivet,

Besançon; Patrick Chefsailles, Valma.

Juniors hommes: Yannick Valentin, Vaux et Chantegrue.

Seniors dames: Laetitia Carne, Chateinois; Nathalie Binetruy, Villers-le-Lac; Catherine Tirolle, PC Sochaux; Delphine Zigerli, Fleurier.

Seniors hommes: Didier Pomme, Châlons; Michel Maire, Vy-les-Lure; Philippe Marguet, AC Pontarlier.

Vétérans 1: Henri Clisson, Val-de-Travers; Lucien Mesnier, Les Fourgs; Jean-Louis Hung, Pont-de-Roide.

Vétérans 2 et 3: Daniel Emonin, ENFCA; Giovanni Dessi, Etouvans; Joseph Lambing, Meloisey.

20 km: juniors hommes: Florent Lucas, CA Morteau; Olivier Parent, VTT Maïche.

Seniors hommes: Philippe Monnier, AC Pontarlier 13118; Marc Tirolle, FC Sochaux; Joseph Ninach, P.S.B.; René Dumont, Valma; Pierre-Alain Perrin, Le Locle.

Seniors femmes: Magalie Carne,



Philippe Monnier

Du souffle et des jambes.

(Roy)

Chateinois; Catherine Allemandet, Valma; Liliane Maire, Besançon.

Vétérans 1 hommes: Patrice Macabrey, FC Sochaux; Claude Grillot, Montbéliard; Jean-Claude Stimpfling, Exincourt. Vétérans 2 hommes: Marcel Carne, Chateinois; Michel Des-

bois, Morteau; Bernard Fleury, Bonnetage.

Vétérans 3 hommes: Bernard Gros Lambert, Ski-Club Morteau.

Vétérans dames: Maria Deroze, Doubs; Augusta Grampp, ACCA. (dry)

DIVERS



Rue du Temple, LE LOCLE
☎ 039/31 13 31

Vous propose:

Le sport **ROI** de l'automne
le vélo de montagne

Vente + location

Votre magasin de sport

147-14070

Crédit rapide

Discrétion garantie.

Tél. 038 41 42 26
Béatrice Bassi
2017 Boudry
Intérêt jusqu'à 16,5 %
maximum.

28-1366/4x4

Torgon

Pied des pistes, 2-
pièces moderne, ter-
rasse. Noël (2 se-
maines), février, Pâ-
ques.

021 312 23 43
Logement City
300 logements
vacances!

18-1404/4x4

FINANCE

Veillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois env. Fr.

Nom Prénom

Rue No

NP/Domicile

Date de naissance Signature

A adresser dès aujourd'hui à

Banque Procrédit 039 - 23 16 12

25, Av. L.-Robert 08.00 à 12.15 heures

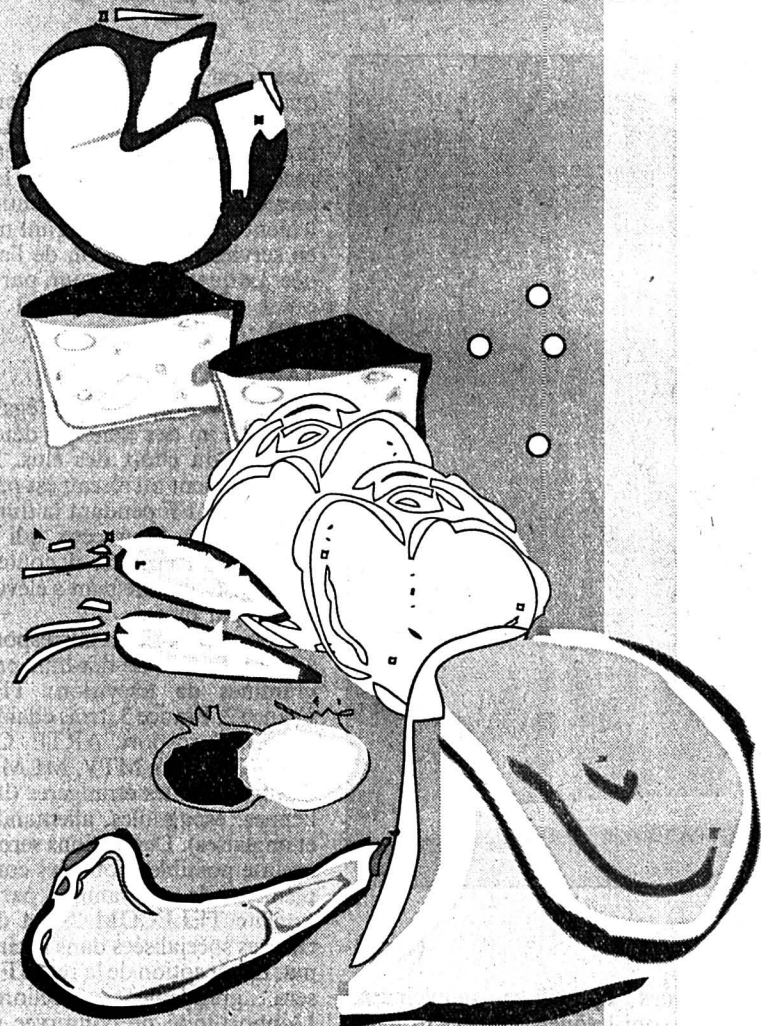
2301 La Chaux-de-Fonds 13.45 à 18.00 heures

Xprocrédit

Taux d'intérêts jusqu'à 16,5 % maximum par année inclus assurance
solde de dette, frais administratifs et commissions.

3-4325/4x4





Les défis Coop à la vie chère

Jarrets de veau

le kg ~~32.-~~

26.-

Jarrets de porc

le kg ~~11.-~~

8.-

Fromage fondu "Tigre"

en tranches, Sandwich / Toast / Délicrem

150 g ~~2.40~~

1.95

Roulade "abricot-passion"

300 g ~~3.90~~

3.30

Offres valables du lundi 28 au mercredi 30 septembre 1992

132-12081/4x4

DIVERS

Est-ce là



vosre méthode pour cacher une calvitie?

Peigner les cheveux restants en travers de la tête - est-ce la solution? Orientez-vous donc au sujet du Hair-Weaving. Au cours d'un entretien discret et sans engagement de votre part. Gratuit - mais très informatif et de grande importance pour vous. Car il s'agit de résoudre optimalement votre problème de chevelure. Conserver les cheveux qui vous restent, sans toupet, ni opération. Ceux-ci sont joints à de nouveaux cheveux naturels pour former une chevelure complète. Vous devriez en constater l'excellent effet à l'aide de documents illustrés authentiques. Quand cela vous convient-il? Nous attendons votre proposition pour la date d'un entretien.

BEAUFORT

Genève Rue du Port 8 022 310 87 33
 Lausanne Rue du Bourg 8 021 20 45 43
 Sion Rue du Rhône 26 027 22 36 26
 Fribourg Grand Places 16 037 23 27 53
 Berne Neugass-Passage 3 031 21 29 68
 Bienne Rue Neuve 19 032 22 33 45
 Bâle Claragraben 78 061 681 90 80
 Aarau, Coire, Lucerne, Olten, Rapperswil, Soleure, St-Gall, Thoune, Winterthur, Zunch
 Ouvert sans interruption dès 10h

209 44-5240/4x4

LE LOCLE

IMMOBILIER

A louer Primevères 22 au Locle dans quartier calme avec ensoleillement privilégié

magnifiques duplex (4 1/2 pièces) entièrement neufs

avec cuisine agencée, W.-C., salle de bains, cave. Libres: tout de suite ou à convenir ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau)

132-12083

IMMOBILIER

A LOUER

AU LOCLE

appartement de 2 1/2 pièces

- Rue Hôtel-de-Ville 17
 - Loyer: Fr. 680.- charges comprises avec ascenseur.
 - Libre tout de suite ou à convenir.
 Pour renseignements et visite, veuillez nous contacter au

28-1505

038/244 245

W. SEILER S.A.

Promenade Noire 10 **NEUCHÂTEL**

A louer au Locle, rue A.-M.-Piaget 23 à 2 min. de la poste, dès le 1er novembre 1992.

un appartement 4 pièces cuisine et salle de bains, entièrement rénové loyer mensuel Fr. 950.- charges comprises.

un appartement 2 pièces + cuisine agencée et salle de bains entièrement rénové: loyer mensuel Fr. 550.- charges comprises. Accès au très joli jardin.

Pour tous renseignements au 038/31 99 91 à partir de 19 heures.

157-901722

À LOUER

Aux Geneveys-sur-Coffrane dans un immeuble neuf appartements modernes de

2, 3 et 4 PIÈCES

Libre: tout de suite ou à convenir. Pour tous renseignements: 28-486



Régie Immobilière
 F. Bernasconi & Cie
 2003 Neuchâtel
 Clos-de-Serrières 31
 Tél. 038 31 90 31

A louer **appartement 4 pièces** rénové, rue de la Paix 107, 2e étage est.

Loyer mensuel: Fr. 850.- + charges Fr. 100.- ☎ 039/23 22 33 (heures de bureau) 132-502650

POURQUOI PAS VOUS?

Donnez de votre sang Sauvez des vies

DIVERS

Vendre ou acheter

Un professionnel sérieux, travaillant seul, prendra votre affaire en charge. *Conseils, Expertise, Confiance, Suivi du dossier.* Ecrire case postale 452, 2301 La Chaux-de-Fonds. 132-506608

Publicité intensive, Publicité par annonces

OFFRES D'EMPLOI

Salon à La Chaux-de-Fonds, cherche **COIFFEUSE(EUR)** pour début novembre, suisse ou permis valable. Ecrire sous chiffres G 132-728010 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2.

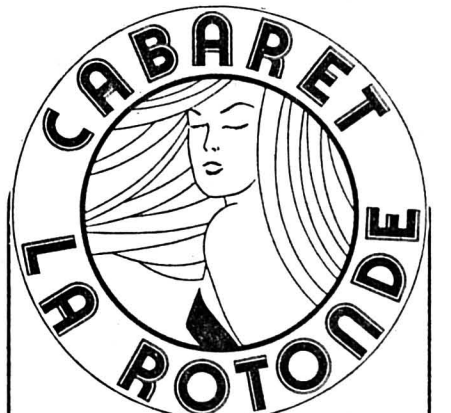
PARTNER Job

107, av. Léopold-Robert
 2300 La Chaux-de-Fonds

A la hauteur de vos exigences! Notre mandant vous offre un poste de **DESSINATEUR BRACELETS**

Exigences:
 - dessinateur ou technicien ET en mécanique/micromécanique
 - expérience, minimum de 3 à 5 ans, bracelets voire boîtes de montres
 - dispositions en DAO/CAO souhaitées mais pas exigées
Attributions:
 - construction de nouveaux produits
 - études d'améliorations/
 transformations de produits existants
 - gestion de dossiers techniques
 Prenez rendez-vous avec M. Dougoud pour une entrevue d'information en toute discrétion. 470-176
 Tél. 039/23 22 88

SPECTACLES - LOISIRS



La nouvelle direction du **CASINO DE LA ROTONDE**

a le plaisir de vous annoncer la réouverture de son **CABARET** en version **NEW LOOK** depuis le

1er septembre 1992

* ouverture lundi-samedi de 22 à 4 heures
 * 2 spectacles

132-1532

A louer au Locle près du centre

MAGNIFIQUES APPARTEMENTS

cuisines agencées, lave-vaisselle dans immeuble rénové.

2 pièces: loyer Fr. 620.- + charges Fr. 70.-

4 pièces: loyers: Fr. 980.- + charges fr. 120.-

Duplex 4 pièces: loyer Fr. 1360.- + charges 120.-.

Libres tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements et visites, s'adresser à:

GÉRANCE ELIO PERUCCIO, rue de France 22, Le Locle,

☎ 039/31 16 16 157-14057

L'annonce, reflet vivant du marché

Intégrez votre offre à la vie régionale.

Dans la région, **57000 lecteurs lisent chaque jour L'Impartial**

Source: MACH-Basic 91 - REMP

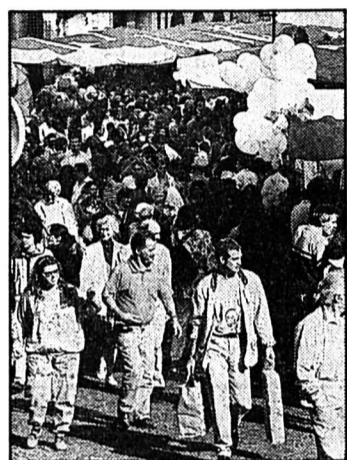
PUBLICITAS
 Au cœur de la publicité-pressé.

Vendanges de fleurs à la fête de Neuchâtel

La foule ovationne l'empereur...

Rayonnant de toutes leurs corolles, trois cent mille fleurs ont donné vie aux chars du cortège de la Fête des vendanges. Merveille suprême, longuement applaudi par la foule qui s'est levée pour lui rendre un hommage mérité, le «Rendez-vous au bal de l'empereur» était signé du grand magicien de la fête: Claude Botteron.

Le président de la Fête des vendanges, Rémy Bachmann, sait vanter les mérites des plus modestes et des plus audacieux, ceux dont la collaboration est indispensable à la bonne marche et au succès de la manifestation.



La foule
Entre les stands, la marée humaine...



Petits bagnards
La boule au pied, le temps d'un cortège.

Après le cortège, en s'adressant aux invités du traditionnel «coup de l'étrier» servi à l'Hôtel de Ville, il n'a oublié personne dans ses remerciements, adressés aussi bien aux employés de la ville (qui accomplissent un travail de titan) qu'aux nombreux bénévoles et aux artisans de la beauté de la fête.

Comme chaque année, les créateurs de chars ont été superbement prolifiques en imagination, conjugant harmonie avec hardiesse. «Haut de gamme», thème de la 67^e cuvée, a imprimé les mémoires de l'élégance d'un «Insetromania 2017» réalisé par le groupe des Brandons de Payerne, de la grâce d'une «Montre romantique d'antan», signée Robert Cartier, de Colombier, de la féerie du «Rendez-vous au bal de l'empereur» réalisée sur un «la» donné par le maquettiste Jean-Jacques Zimmermann et transformé en symphonie par Claude Botteron.

Emmené par des guggenmusiks venues de tous azimuts et des sociétés de musique allègrement françaises, réglées sur papier à musique néerlandais ou diversément suisses, le cortège a montré les dons d'imagination des gens du lieu, sans oublier les invités alsaciens, valaisans, hispano-vaudois, ou bérochards.

Deux tours et puis s'en vont...



Cortège très «Haut de gamme»
Quand le romantisme allie grâce et précision toute horlogère.



Grimage
L'art de parer un doux minois aux couleurs de la fête.



Guggenmusik
Du bâton au balais.

Photos
Christian GALLEY
Textes
Annette THORENS et
Claudio PERSONENI



A la parade

Marche en rythme, à contre-temps, croisement périlleux et autres figures en quinconce ou carré, le tout sur des airs allant de La Bamba à Rocky, en passant par d'autres accents plus spartiates: un général romain y aurait perdu son latin, pas les trois formations qui, samedi soir, ont envahi la patinoire du Littoral pour la Grande parade des Fanfares.

Le Showband «Les Amoureux», frais et imaginatif, a pleinement confirmé la mention d'excellence qu'il vient de remporter au concours de Clermont-Ferrand.

Les Hollandais du «Tambourin van die Stadt Eindhoven», panache au vent sur une livrée rouge et blanche, ont amené l'humour nécessaire.

Quant à la fanfare du 501^e régiment de chars de combat de Rambouillet, elle a ébloui par ses évolutions millimétrées.

A signaler encore en ouverture et pendant l'entracte, la prestation très applaudie de l'Union Démocratique de Boncourt.

Seegusler de Buochs
Les meilleurs dans le répertoire cacophonique.



Princesse
Entre Papa et Maman, la Miss de l'an 2010?

Un cortège à croquer

Souriceaux, sorcières et farfadets et une myriade de petits Wolfgang à perruque cendrée ont déferlé, samedi vers 15 h, dans les rues piétonnes du centre-ville pour un adorable Cortège des enfants.

Entre deux haies de spectateurs attendris, petits et grands avaient rivalisé d'imagination

pour s'adapter au thème «Haut de gamme». Ici, en capes mauves et masques blancs, le carnaval de Venise qui faisait halte au chef-lieu.

Là, une ribambelle de petits Mozart faisait la part belle à des ut, contre-ut et autres clefs de sol pas plus hauts que trois pommes. Plus loin, entre un dra-

peau olympique et la furia de «monstrueuses» Guggenmusik, même un Ronald Reagan caricatural avait trouvé moyen de se mêler au cortège. Mais la palme de l'humour revient à La Rouvraie avec ses «Faux de gammes»: «Pastek Philippe», «P'Tissot» et autres «Solex» épinglés sur un présentoir géant.



Les Hollandais
La touche d'humour des «Tambourin van die Stadt Eindhoven».

BRÈVES

Nikita a été retrouvé

Plusieurs appels ont été lancés au cours du cortège pour signaler la disparition d'un garçonnet de deux ans et demi, prénommé Nikita. Il a été remis à son papa par la police à 17 h 30. Voilà donc 50.000 spectateurs et des parents rassurés. (at)

Miss Fête des vendanges Katia la belle

Vingt ans, longs cheveux bruns et bouclés s'ouvrant sur des yeux rieurs et un sourire à faire fondre la calotte polaire, Katia Pastori a été élue Miss Fête des vendanges, vendredi soir, dans un New York Club bondé pour l'occasion. Toute une année durant, cette adorable employée de commerce lausannoise, qui a devancé de peu dans le charme ses deux dauphines Vanessa Burnett, 16 ans, et Nadège Rochat, 19 ans, représentera Neuchâtel dans les manifestations officielles.



Vinum bonum laetificat... Le sacrilège

La profession de tenancier de stand n'est vraiment pas de tout repos. Effet de l'alcool aidant, on en entend souvent des «vertes et des pas mûres». Rien pourtant en comparaison de ce que ce pauvre gars a dû endurer l'autre soir, derrière son stand à raclettes. A peine servi en fromage et pomme de terre, ne voilà-t-il pas que son jeune client barbu, apparemment bien sous tous rapports, se penche vers lui pour lui demander... un verre de fendant. Du fendant à la Fête des vendanges? Sacrilège! Heureusement pour l'inconscient, le tenancier, dont le sang n'a pourtant fait qu'un tour, a réussi à se maîtriser. Et de se contenter d'un placide: «Eh les gars, il y a un comique qui demande du fendant!». On a risqué gros...

Votations fédérales: le scrutin des Neuchâtelois par le détail

Le transit alpin plébiscité

Les électorales et électeurs du canton ont inscrit leur scrutin dans celui de la majorité des cantons suisses, plébiscitant sans équivoque le transit alpin, mais refusant, par contre, de donner des moyens financiers supplémentaires à nos députés pour exécuter leurs tâches. La participation s'est élevée à 33,47%, un bon score dans la mesure où il n'y avait pas de scrutin cantonal.

Ni la Fête des vendanges, ni les nombreuses manifestations agendées dans le canton le week-end dernier, n'ont dissuadé le corps électoral de se rendre aux urnes pour ce scrutin à six objets.

Dossier majeur, la construction des nouvelles lignes ferroviaires à travers les Alpes constituait un premier test européen et un important pari sur l'avenir de notre pays.

Les Neuchâtelois, à l'instar des Romands, ont fait preuve d'une détermination claire en la matière. C'est par 25.566 voix (75,05%) contre 8.499 que le transit a passé la rampe, trois communes (Les Verrières, Bémont et Brot-Plamboz) ont néanmoins dit non, alors que des trois villes, Neuchâtel (79,81%) acceptait le plus largement le projet. Il faut dire que l'on connaît bien la problématique des tunnels dans le chef-lieu...

RÉFORMES

La réforme du Parlement passait par une décision en trois

temps: il n'y avait décidément aucune raison de s'opposer à une refonte des relations entre le National et les Etats, d'où un vote positif de 21.342 voix (66,92%) contre 10.552, même si 9 communes ont refusé cette première loi; mais l'augmentation des indemnités de nos représentants à Berne et l'allocation en faveur de leurs collaborateurs n'ont pas reçu l'aval populaire en ces temps de récession. Il fallait s'y attendre.

Par 22.114 voix (66,78%) contre 11.003, les Neuchâtelois ont refusé la hausse des indemnités, alors que les coûts d'infra-

structure étaient balayés par 20.157 voix (61,71%) contre 12.506. Auvignier a été la seule commune à voter positivement les indemnités; trois communes (Cressier, Travers et Boudevilliers) ont dit oui à la seconde proposition.

DROITS DE TIMBRE

Sujet «sensible», ressuscité du défunt paquet financier refusé en juin 1991, la révision des droits de timbre a refait surface pour être aussitôt combattue par la gauche du Parlement qui voulait que l'on compense cette perte de revenu fiscal.

La révision a été adoptée par 19.292 voix (57,69%) contre 14.149, mais de très peu seulement à La Chaux-de-Fonds (50,81%) et au Locle (52,81%), alors que quasiment toutes les petites communes rurales la refusaient.

VILLE/CAMPAGNE

Quant au nouveau droit foncier rural, objet pour spécialistes dans la mesure où la véritable portée de son contenu échappait au non agriculteurs (95% de la population...), il a été accepté par 17.040 voix (52,44%) contre 15.454. Un vote où les bulletins

blancs ont été nombreux, avec près de 2000 voix... sans voix.

L'écart entre les villes et la campagne a été évident. Ce sont bien les trois villes qui ont fait pencher la balance du côté positif, même si les trois districts agricoles et viticoles de Boudry, du Val-de-Travers et du Val-de-Ruz disaient non.

On signalera enfin qu'à l'instar des dernières votations de mai, la ville de La Chaux-de-Fonds a de nouveau été la dernière à livrer ses résultats au Château, avec plus de deux heures d'écart sur le reste du canton cette fois... M.S.

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS
Tél: 038/51 19 07

BRÈVES

Neuchâtel Concours du Mail

La décoration des cours et du noyau central des nouveaux bâtiments de la Faculté des sciences du complexe universitaire du Mail fait l'objet d'un concours. Ouvert à tous les artistes, plasticiens (paysagistes, sculpteurs et architectes) domiciliés en Suisse ou originaires de Suisse, nés après le 31 décembre 1940. Ils peuvent consulter et obtenir (200 francs) les documents auprès du bureau Unimail, Crêt-du-Chêne 6a, case postale, 2009 Neuchâtel, tél. 038/33 49 49. Les questions seront posées jusqu'au 23 octobre, les plans déposés jusqu'au 26 février 1993 à 16 h. Le jury - présidé par Jean Cavadini, Conseiller d'Etat - dispose de 60.000 francs pour attribuer 7 à 8 prix et 5000 francs pour des achats éventuels. (ao)

Vaumarcus Soutenir la route

Le Conseil général de Vaumarcus se réunira demain à 20 h à la cabane forestière. Une motion s'inquiète du déménagement des PTT qui cohabite avec l'administration communale. Deux demandes de crédit de 105.000 francs pour les travaux de réfection du mur de soutènement de l'ancienne route cantonale (route de la Rochelle) et de 19.000 francs pour le remplacement du mobilier du bureau communal figurent encore à l'ordre du jour. (ao)

Peseux Oui, oui, oui

Jeudi soir, le législatif de Peseux a posé de nombreuses questions, pour accepter finalement tous les points à son ordre du jour. Oui au règlement d'aménagement du territoire, au plan spécial de Bosson-Béard, au crédit de 80.000 francs pour assurer les fonds propres de la commune dans la Société coopérative de l'ancienne usine à gaz et oui au crédit de 132.500 francs pour améliorer la distribution en gaz et eau dans le secteur de Rugin. (ao)

Allègement des droits de timbre

«La parole est aux banques»

«Je me réjouis de ce résultat, le peuple a bien compris que sur



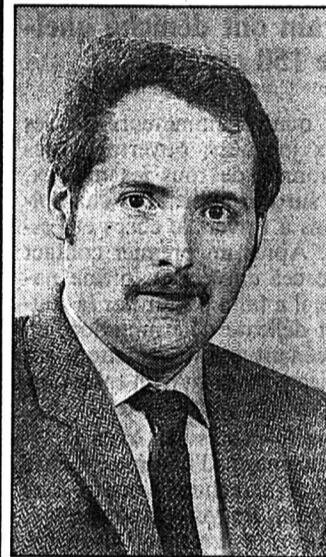
Claude Frey
Conseiller national (NE-rad). (Impar-Galley)

le fond il n'y avait pas à dire non et que le mauvais argument du cadeau fait aux banques n'avait pas cours. Sur le fond toujours, il n'y avait pas d'opposition dans la mesure où la gauche doctrinaire s'attaquait aux modalités de cet allègement des droits de timbre. On n'avait pas à se prononcer sur les mesures compensatoires en l'espèce.»

«Le vote positif est un pas dans la bonne direction afin de redynamiser la place financière suisse. Mais la parole est désormais aux banques qui doivent aussi faire l'effort de réaliser leurs affaires en Suisse avant de penser à l'étranger, en clair de faire revenir leurs clients dans notre pays plutôt que de les habituer à frapper à la porte de leurs succursales de Londres ou de Luxembourg...» (ms)

Loi sur le droit foncier rural

«La paysannerie sort renforcée»



Walter Willener
Directeur de la Chambre d'agriculture. (Schneider)

«J'ai un double sentiment de satisfaction, autant pour la Suisse que pour le canton de Neuchâtel. Pour la première fois depuis bien longtemps, une votation sur un sujet agricole connaît un sort positif et vient renforcer la paysannerie. C'est réconfortant de voir que les arguments démagogiques n'ont pas empêché la nécessaire amélioration de la législation suisse dans ce domaine.»

«Restera à mettre en place rapidement les mesures prévues, ce qui sera le fait des cantons et ne devrait guère poser de problème à Neuchâtel où la structure agricole est particulièrement saine par rapport au reste du pays. Les structures ne seront dès lors pas un frein à l'entrée en vigueur du nouveau droit dans le canton.» (ms)

Neuchâtel: colloque sur la Convention des droits de l'enfant

Ratification en 1993?

Si la Suisse a bien signé, en mai 91, la Convention des droits de l'enfant, elle doit encore la ratifier. Organisé par le Séminaire de pédagogie de l'Université de Neuchâtel et le professeur Pierre Marc, un colloque sur ce sujet a réuni samedi une centaine d'enseignants, pédagogues, juristes et autres, à l'aula de l'Uni de Neuchâtel.

«50 à 150 millions d'enfants vivent dans des conditions nuisibles, 20 à 25 millions sont à la rue, des dizaines de milliers font la guerre: l'enfant doit aujourd'hui savoir qu'il a un droit», s'est exclamé Jacques-André Tschoumy, directeur de l'Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques (IRDP).

Le 20 novembre 1989, les Nations Unies adoptaient la

Convention des droits de l'enfant. Entrée en vigueur en septembre 91, cette dernière a déjà été signée par une trentaine de pays et ratifiée par 122 Etats. Comme devraient le faire la Grèce, le Liechtenstein et le Luxembourg prochainement, la Suisse se doit aujourd'hui de ratifier cette convention.

Selon M. Jean Guinand, professeur de droit civil, le Conseil fédéral devrait lancer un appel au début de l'année prochaine pour la ratification. Un engagement qui provoquerait le changement de quatre dispositions importantes: l'abolition du statut de saisonnier pour favoriser le regroupement familial, une transformation de la procédure du droit du divorce, l'impossibilité pour un enfant d'être apatride ainsi que le droit d'être incarcéré seul dans une cellule à tout âge. Dans le domaine sco-

laire, les enseignants doivent actuellement faire face au phénomène migratoire qui va s'intensifiant. «Les migrations sont toujours plus variées en fonction de facteurs divers: à Neuchâtel, plus de 30% des enfants proviennent de plus de 40 pays différents», a souligné Jean Cavadini, chef du Département de l'instruction publique.

Les participants se sont divisés en trois camps samedi. Les uns, avec Edmond Kaiser, fondateur de Terre des hommes, jugent cette convention insuffisante et demandent que le Conseil fédéral ne la ratifie pas. Les autres, avec le Conseil fédéral, estiment qu'il faut ratifier cette convention avec réserve et aménager le droit suisse en un deuxième temps. La troisième catégorie pense enfin qu'il faut d'abord aménager ce droit, et ratifier ensuite. (rty)

Brocante du Landeron

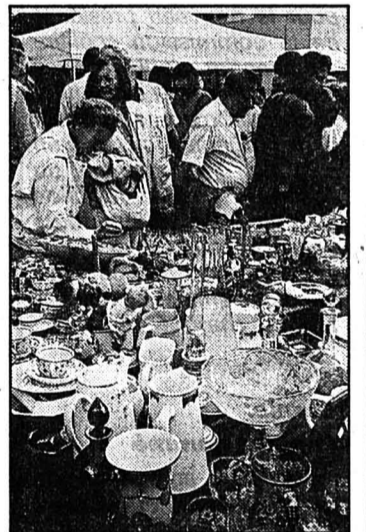
Bénie du ciel

S'étalant sur trois jours, du vendredi au dimanche soir, la Brocante du Landeron ne jouit pas souvent d'un temps très favorable de bout en bout. Elle a eu ce bonheur le week-end dernier et les visiteurs n'ont pas manqué d'en profiter.

La météo compensant la morosité de l'économie, les marchands ont été comblés grâce à l'affluence des curieux qui ont fini par se laisser séduire par la quantité et la qualité des objets exposés.

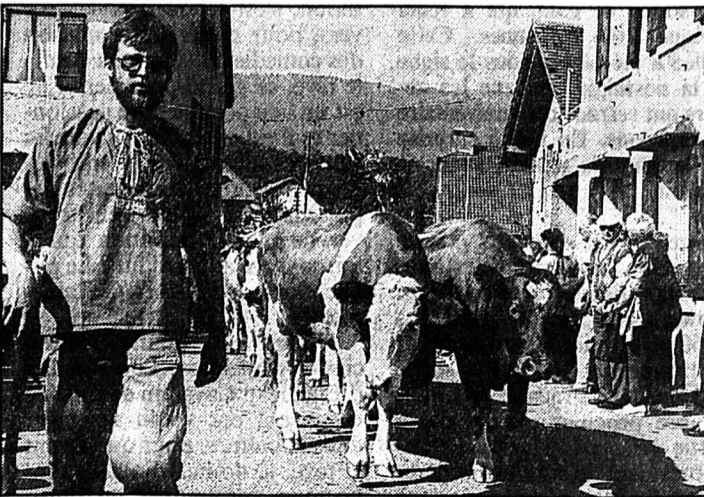
1992 se placera dans les meilleures cuvées de ces dernières années.

Les sociétés landeronnaises, infatigables animatrices de la fête, sont épuisées, mais elles seront récompensées grâce aux bénéfices redistribués par l'Association de la vieille ville, créatrice et organisatrice de la manifestation. (at)



Le Landeron

La Brocante 1992 se placera dans les meilleures cuvées de ces dernières années. (Impar-Galley)



Désalpe de Lignières

Génisses récalcitrantes

Il faisait vraiment trop beau, samedi, pour quitter les lieux d'estivage. Plutôt dociles lors des fêtes précédentes, les génisses comptaient quelques récalcitrantes qui n'ont pas manqué de manifester leur réprobation lors du cortège de la Désalpe de Lignières.

Gambadant de-ci de-là, elles ont été ramenées puis canalisées par la foule qui faisait écran à leur liberté. Le charme de ces

cortèges est un plaisir chaque année renouvelé. Les sociétés du village, les écoles, les invités (samedi ils étaient fribourgeois et schwyzois) donnent le ton chaleureux et folklorique d'une rencontre toujours plus prisée par les visiteurs qui viennent souvent de loin. Les gens du lieu se mobilisent unanimement (ou presque) pour accueillir leurs hôtes. Ils partagent leur plaisir de la fête avec une simplicité et

une gentillesse irrésistibles. Jaillic de plusieurs participations à la manifestation, une question cherche réponse. Pourquoi place-t-on les troupeaux à l'avant du cortège? Chemin faisant, ils marquent la route de traces fraîches que les suivants n'ont pas toujours l'habileté d'éviter. Effet désopilant pour celui qui regarde et atmosphère campagnarde garantie. (at-photo Impar-Galley)

Val-de-Ruz: rencontre mycologique au Louverain

Un univers fascinant

Qu'est-ce qui peut bien motiver le contact avec le monde des champignons? Les livres? Les noms scientifiques que l'homme leur attribue? Les photographies? Une foule d'éléments pas très drôles en vérité, surtout pour les novices non? La motivation essentielle réside dans le fait que la saison automnale favorise la pousse de ces cryptogames et évite au champignonneur de rentrer bredouille. En une heure de cueillette, les participants à la rencontre mycologique organisée ce week-end au Louverain ont déniché quelque 150 espèces.



Après la cueillette
La (souvent) délicate détermination.

(Schneider)

Les quatre animateurs de ces deux journées, ouvertes à des personnes de tous les milieux, ont surtout abordé les champignons à travers le corps et l'esprit. Après un premier contact avec cet univers en pleine nature, il a fallu passer par la souvent délicate détermination, en procédant par élimination. La subjectivité de chacun entre parfois en ligne de compte.

Selon le professeur Yves Delamadeleine, «l'homme utilise pour cette recherche quatre sens sur cinq. La vision (couleurs et formes), le toucher (visqueux, sec, mou, ferme...), l'odorat (fruits, anis, plantes...) et le goût (âcre, poivré, amer...). Il n'est pas dangereux de goûter un champignon, à condition de ne rien avaler. Certains farfelus y

ont laissé leur peau». Deuxième phase, l'étude de la biologie du champignon, des groupes écologiques et de leur utilisation dans la médecine (antibiotiques).

Les cryptogames vivent en association avec des plantes - pas n'importe lesquelles - ou sont quelques fois parasites. Ils peuvent ainsi détruire des récoltes entières. «Ils sont indispensables à la dégradation du bois. S'ils cessaient ce travail, notre planète serait condamnée à disparaître en l'espace de 60 ans»,

poursuit M. Delamadeleine. Dernier volet, leur action psychotrope, en d'autres termes hallucinogène. L'homme de naguère considérait les champignons comme des êtres étranges. Il les associait toujours au diable, en raison de leurs formes, de leur couleurs très vives et de leur croissance rapide.

SPIRITUALITÉ EN QUESTION

«En voyage au Mexique, le professeur parisien Roger Heim a

testé un de ces spécimens. Il a vu le fameux serpent à plumes, personnage célèbre dans la mythologie aztèque. A son retour, il a eu la géniale idée d'en faire manger à son concierge, lequel a eu la même vision», raconte Louis-Albert Zbinden, journaliste et écrivain. Ces champignons étaient réservés aux pontifs du culte maya. Le peuple représentait en images ce qu'on lui disait. Au Louverain, cette extraordinaire histoire a été à la base d'un débat sur la spiritualité. (paf)

Rédaction
du VAL-DE-RUZ
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Simone ECKLIN

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

Mariano De CRISTOFANO

BRÈVES

Les Hauts-Geneveys Course des aînés

Agés de 70 ans et plus, ils étaient 36 à participer, dernièrement, à la course organisée par le Conseil communal. En car, ils se sont rendus dans la région du Sentier, en présence de Claude Simon-Vermot, conseiller communal et du pasteur Etienne Quinche. Lors du retour, les aînés se sont arrêtés au parc à bisons près de Vallorbe puis, le goûter a été pris au Château de Napoléon d'où ils ont pu jouir d'une vue splendide. Au nom des participants, Emma Andrié a remercié les organisateurs. (ha)

Cernier

Torrée estivale pour les primaires

C'est par une toute belle journée estivale que les élèves du collège primaire de Cernier sont récemment allés à la Montagne de Cernier pour leur torrée habituelle. Ce fut l'occasion pour le nouveau président de la commission scolaire de prendre contact avec tous les élèves et surtout de mettre la main à la pâte dans l'organisation, aidé en cela par le concierge du collège et des employés de la commune. Une toute belle journée avec des jeux, construction de cabanes dans une ambiance très détendue. (ha)

Cernier

Pasteur nommé

Après son agrégation au corps pastoral neuchâtelois en mai dernier, le pasteur Vernet a été élu au poste de Cernier le 13 septembre dernier lors de l'assemblée générale convoquée pour l'occasion. Il sera installé par le président du Conseil synodal, le pasteur Jean-Jacques Beljean lors du culte célébré le dimanche 1er novembre à 10 h, jour de la Réformation, au temple de Cernier. (ha)

La Côte-aux-Fées Début d'incendie

Les pompiers de la Côte-aux-Fées sont intervenus, samedi à 23 h 30, dans le hameau de Saint-Olivier où un incendie s'est déclaré dans un hangar abritant des machines agricoles qui ont pu être évacuées. L'origine de ce sinistre n'est pas déterminée avec certitude. L'enquête se poursuit.

Couvet: sapeurs-pompiers à l'inspection

Corps en ordre



Exercice factice

Difficile d'y croire, lorsque rien ne presse... (Favre)

Le corps des sapeurs-pompiers de Couvet et le centre de secours qui lui est étroitement lié ont passé à l'inspection samedi après-midi. Cette formalité, exigée par la Chambre cantonale d'assurance, a lieu tous les trois ans. «Son but est de voir l'état et l'entretien du matériel, ainsi que la présentation et la tenue des hommes», a expliqué le capitaine Louis Goley.

L'après-midi a été divisé en deux points forts. Tout d'abord un travail par chantier, où les données d'ordre et le fonctionnement du matériel ont été répétés. Ensuite une simulation d'incendie, laquelle a été l'occasion pour les quelque 66 soldats du feu présents (sur un effectif total de 86) de mettre en pratique toutes leurs connaissances.

Pour ce faire, le feu s'était déclaré au troisième plancher de

l'immeuble Grande-Rue 18. Il s'agissait dans un premier temps d'effectuer trois sauvetages, dont celui d'une personne invalide. Ce dernier nécessitait l'utilisation des appareils de protection de la respiration. En parallèle, différentes lances étaient mises en action autour de la bâtisse et sur l'échelle, de manière à pouvoir intervenir depuis les dessus.

Cet exercice, comme tous les autres organisés durant l'année, a révélé certaines lacunes qu'il s'agira de (re)travailler. Il faut relever cependant que le caractère fictif de l'opération n'est pas franchement un élément de motivation. Elle est pourtant très utile en cas de feu réel. La manifestation s'est terminée par la critique et un défilé à travers les rues du village, emmené par la fanfare du corps local. (paf)

Votation communale à Travers

Crédit accepté

Comme on pouvait l'imaginer, la votation communale à Travers, ce dernier week-end, n'a pas déclenché les passions. En effet, seul un électeur sur trois s'est rendu aux urnes (participation 33,8%). Le crédit de 73.000 francs (38.000 francs à la charge de la commune), destiné à l'élargissement de la rue Sandoz, a été accepté par 163 oui contre 48 non (six bulletins blancs).

Auteur du référendum, l'Entente villageoise avait récolté à l'époque 258 signatures. Son chef de file, Bernard Maulini, a souligné hier: «C'est la volonté des habitants. Par notre initiative, nous voulions tirer la sonnette d'alarme, car nous craignons une accumulation de demandes de crédits et autant de dépenses qu'il faudra assumer à long terme».

Anne-Marie Pavillon, présidente de commune, s'est évi-

demment déclarée satisfaite du résultat: «En tant qu'autorités nous avons le devoir d'entretenir nos chemins et nos routes, malgré la précarité de notre situation financière. Dans ce cas, il était utile de procéder à cette réflexion. Bien qu'il reste passablement de points noirs à régler au sein de notre village, cette décision populaire nous encourage à aller de l'avant et à entreprendre d'autres projets».

(paf)

Môtiers: soirée de gala aux Mascaron

Douce nostalgie

Nouvel épisode des vingt ans du Groupe théâtral des Mascaron (GTM) samedi soir à la maison du même nom à Môtiers. Ses membres y ont en effet organisé une soirée de gala, qui a réuni quelque 200 personnes. Cette veillée a été placée sous le signe de la nostalgie, puisque les acteurs ont retracé cet anniversaire en chansons. En invité surprise sur le coup de minuit, François Sylvant.

«Onze revues-cabarets, seize spectacles, huit spectacles avec enfants, deux créations, un show musical... soit au total plus de 60 productions, sans compter les troupes invitées; et la sortie du Capitaine Fracasse le 13 novembre prochain». Lors de la partie officielle, Thierry Bezola, président du comité d'organisation du 20e, n'a pas manqué

de rendre un vibrant hommage à Charles-Jimmy Vaucher, qui a joué un rôle essentiel dans le GTM.

Son président, Blaise Berthoud, s'est fendu de quelques vers, pour parler de la maison des comédiens: «On lui a confié le rêve, ce grand petit rien. Elle est un lieu pour se faire passionner et il est agréable d'y voir les gens s'en aller le sourire entre les dents. Elle nous a supportés depuis vingt ans. Saura-t-elle trouver demain l'inspiration qui a fait sa force aujourd'hui? Le public nous suivra-t-il? Certainement!»

«Vingt ans, quatre lustres, cinq olympiades». Le conseiller d'Etat Jean Cavadini a remercié «ceux qui ont voulu s'engager dans la culture, pour que vivent le rêve, le doute... Sont-ils fantastiques, grotesques ou oniri-

ques ces Mascaron? Ils sont un ensemble qui enrichit le Val-de-Travers, un relais neuchâtelois important. Ils sont composés d'enthousiasme, d'illusions, de transpiration bougonne». Dans l'album des souvenirs, les spectateurs ont ensuite retrouvé l'«Opéra de quat sous», les violettes, les bonnes, l'enseigne de la fille sans cœur, les feuilles mortes, le gamin de Paris et tous les autres. (paf)

VAL-DE-TRAVERS

● AMBULANCE
☎ 117.

COUVET

● HÔPITAL
maternité et urgences:
☎ 63 25 25.

Saint-Imier: le point sur le chantier de l'Hôpital de district

Encore deux bonnes années

Les travaux d'agrandissement et de rénovation de l'Hôpital du district de Courtelary suivent parfaitement le calendrier prévu. Ils devraient être achevés d'ici à un peu plus de deux ans, et à l'heure actuelle, on peut déjà préjuger d'un résultat remarquable, ainsi que les délégués du Syndicat hospitalier ont pu s'en rendre compte lors de leur dernière visite d'information.

où certaines salles ont même déjà reçu leur revêtement de sol.

Rappelons que le bâtiment a été conçu de manière horizontale, ce qui évitera une utilisation fréquente des ascenseurs. Mais ce qui frappe, avant même la fin des travaux, c'est l'utilisation optimale de la lumière naturelle: toutes les chambres des malades sont orientées plein sud - avec vue sur Chasseral! - tandis que les couloirs du niveau supérieur sont jalonnés de coupes diffusant largement la lumière naturelle. Et, bien sûr, cette très agréable luminosité et cette impression de large ouverture doivent beaucoup aussi aux grandes verrières conçues par l'architecte et d'ores et déjà installées. Signalons que l'une jouit d'un climat tropical, l'autre d'une atmosphère proche de la zone méditerranéenne.

Au niveau des équipements, on annonce d'ores et déjà que la cuisine - commune au home de La Roseraie - sera dotée des appareils les plus modernes, avec par exemple, une «super» hotte autonettoyante et fonctionnant selon un système particulièrement respectueux de l'environnement, ainsi qu'une machine à laver les casseroles tout simplement époustouflante.

Henri Pingeon, directeur, souligne que de tels équipements se justifient par les économies



Saint-Imier

Sur la terrasse du nouvel hôpital, on reconnaît au centre M. de Montmollin, architecte responsable du projet, dispensant toutes les informations utiles aux délégués du syndicat.

qu'ils permettront, ensuite, au niveau du personnel.

PROCHE DÉMÉNAGEMENT

Pour le personnel et la direction de l'hôpital, la préoccupation majeure porte sans doute maintenant déjà sur les bouleversements du début de l'an prochain. Il s'agira, entre le 15 et le 20 janvier, précise Henri Pingeon, de déménager tout l'hôpital actuel vers les nouveaux bâtiments pour une bonne part, vers

le home pour la maternité, qui occupera provisoirement le troisième étage de la Roseraie.

«Le personnel aura besoin de beaucoup de motivation pour supporter les aléas de cette situation provisoire, diminution du nombre de lits y compris», souligne le directeur. En précisant que si l'on continue de respecter le calendrier des travaux, tout devrait rentrer dans l'ordre au début 95, lorsque l'ancien bâtiment aura été renové. (de)

Villeret Socialiste vainqueur

Bernard Walther, candidat socialiste, a remporté les élections municipales complémentaires de Villeret, par 157 voix contre 129 à son rival du Groupement des intérêts communaux, Pascal Schlub.

C'était sans doute la première fois que les citoyens de Villeret devaient se rendre aux urnes pour une telle élection. Après la démission de Jean-Marc Hofer, le premier des viennent-ensuite se désistant, le Règlement communal laissait à la liste d'entente «Groupement des intérêts communaux & Parti socialiste» le soin de désigner un candidat. Or les deux partis n'ont pu se mettre d'accord, qui ont présenté chacun un poulain, le Groupement des intérêts communaux invoquant le fait que le sortant appartenait à ses rangs, les socialistes invoquant leur sous-représentation à l'exécutif.

Bernard Walther, né en 1949, vit à Villeret depuis 1984; marié et père de deux garçons, il est ingénieur EPFZ et enseigne à l'École d'ingénieurs de Saint-Imier. Le nouveau conseiller municipal a notamment présidé le PSJB. (mw)

Rédaction du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLEER

BRÈVES

Moutier

Un petit non au grand écran...

Par 1449 non contre 1248 oui, les électeurs de Moutier ont refusé hier de libérer le crédit de 310.500 francs nécessaire à l'aménagement d'une salle de cinéma dans l'aula de l'école du Clos. La participation a atteint 51,76%. Les mêmes citoyens prévoient ont par contre accepté, comme on le leur demandait, de supprimer, dans le Règlement communal, l'article qui obligeait jusqu'ici la municipalité à tenir des abattoirs. Le score: 1733 contre 900. (de)

Bienne

Trois oui

Par 8884 oui contre 3460 non, les citoyens bernois ont approuvé l'achat d'un terrain de 55.000 m² destiné à la construction de logements pour un montant de 20 millions de francs. Ils ont aussi dit oui à la construction d'un hôtel au bord du lac et à une réduction de la fréquence des parutions de la Feuille officielle de la ville de Bienne. (ats)

Vingt-six délégués sur 40 avaient répondu présent à l'invitation du directeur et du président de l'Hôpital. Ce dernier, Meinhardt Friedli, s'en est réjoui en rappelant que la précédente visite organisée avait réuni quatre guides pour... cinq délégués. Quoiqu'il en soit, le syndicat a pu se rendre compte que les travaux avançaient bon train. Dans le nouveau bâtiment, le gros œuvre est terminé, le second œuvre sérieusement en route. C'est ainsi qu'on a commencé à poser cloisons et faux plafonds dans la partie est de l'agrandissement,

Votations fédérales: pas de grande divergence avec les résultats enregistrés à l'échelon national

Canton et district en chiffres

Au niveau des verdicts finaux, on ne relève pas de réelle divergence entre le canton de Berne dans son ensemble et les trois districts francophones d'une part, la Suisse entière d'autre part. Partout, oui aux NLFA, à la Loi sur les rapports entre les conseils, à la suppression de certains droits de timbre et au nouveau droit foncier rural, non aux deux autres objets, qui ont été pris comme une hausse des salaires versés aux parlementaires.

C'est dans le détail qu'on relève quelques particularités. Ainsi Sonvilier-Montagne est la seule communauté du district à refuser les NLFA, la région de Trachselwald étant le seul district du canton à en faire de même. Trachselwald qui semble bien être la terre du refus roi, puisque ses urnes ont révélé ce week-end cinq «non», pour un seul «oui» accordé au droit foncier rural... Et puisque nous voilà au chapitre des anecdotes, relevons que la commune de

Plagne a elle aussi refusé toutes les propositions fédérales, à l'exception des transversales alpines.

En ce qui concerne les droits de timbre, la modification de la loi a été refusée par cinq districts bernois et autant de communes du district de Courtelary, dont Tramelan et Villeret. Dans ce district d'ailleurs, c'est d'une toute petite voix, puisque par 24 voix d'écart seulement, que l'on a finalement suivi la recommandation des sept Sages.

Signalons enfin que le droit foncier rural a fait l'unanimité des communes erguéliennes, tout le district l'approuvant à l'exception déjà mentionnée de Plagne.

Au chapitre de la participation, si l'ensemble du canton approche de très près la moyenne nationale, avec 46,41% des électeurs inscrits, les citoyens du district de Courtelary ont fait preuve de moins de zèle, puisque 62,8% d'entre eux ne se sont pas déplacés aux urnes. (de)

Tramelan

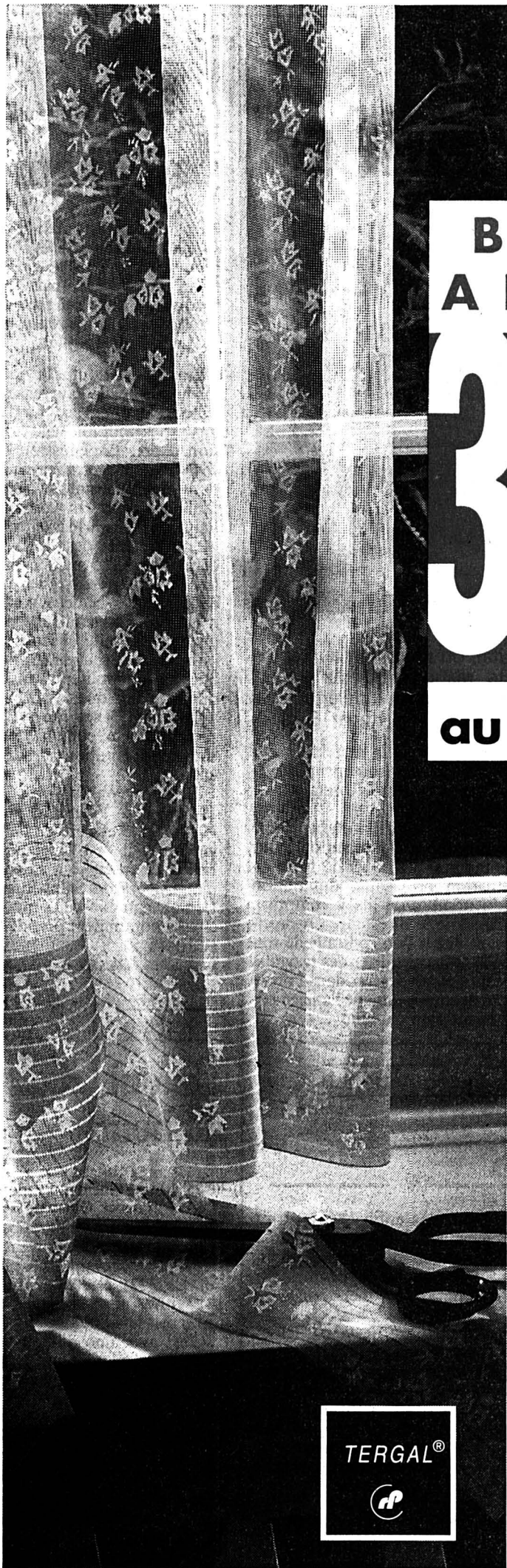
Un oui du bout des lèvres

Le corps électoral était appelé à se prononcer sur le nouveau règlement concernant les déchets. Sur les 3221 électeurs inscrits, 1312 ont pris le chemin des urnes soit le 40,6%.

C'est avec une différence de seulement 150 voix que ce nouveau règlement a été accepté (717 oui). Bien que le oui ait été soutenu par tous les partis politiques du village, il s'est trouvé tout de même 567 électrices et électeurs pour refuser ce nouveau règlement. (vu)

Votations fédérales

DISTRICT DE COURTELARY	RÉFORME DU PARLEMENT											
	NLFA		Rapports entre les conseils		Indemnités parlementaires		Coûts d'infrastructure		DROITS DE TIMBRE		DROIT FONCIER RURAL	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Corgémont	252	165	196	199	76	335	77	325	220	192	228	183
Cormoret	112	67	87	79	42	130	49	121	93	80	101	74
Cortébert	89	59	80	53	36	100	41	91	72	69	111	31
Courtelary	200	90	164	107	85	193	92	188	152	134	164	110
La Ferrière	82	45	48	59	23	90	28	88	59	67	83	46
La Heutte	87	33	69	44	23	94	37	80	68	52	65	52
Orvin	171	113	153	117	78	199	72	204	149	130	155	129
Péry	279	100	220	139	74	296	88	279	193	182	201	165
Plagne	70	55	44	70	7	116	11	112	46	78	42	81
Renan	143	81	128	83	61	157	66	152	122	105	145	73
Romont	33	26	27	27	10	46	10	46	24	34	31	27
Saint-Imier	913	348	739	464	352	881	357	864	639	607	744	472
Sonceboz-Sombeval	226	121	172	144	58	271	64	262	180	160	189	142
Sonvilier-Village	142	111	124	118	39	210	53	195	127	121	157	93
Sonvilier-Montagne	12	25	13	22	5	31	6	30	21	14	29	8
Tramelan	905	467	808	503	363	981	373	958	626	728	806	534
Vaufelin	95	26	57	55	21	96	24	90	59	53	75	47
Villeret	209	110	166	132	78	227	85	215	145	165	187	118
Total	4020	2042	3295	2415	1431	4453	1533	4300	2995	2971	3513	2385
Récapitulation par districts												
Courtelary	4020	2042	3295	2415	1431	4453	1533	4300	2995	2971	3513	2385
Moutier	4631	2193	3563	2794	1568	5024	1743	4775	3374	3307	3923	2650
La Neuveville	1162	423	976	499	378	1150	450	1075	956	593	799	700
Jura bernois	9813	4658	7834	5708	3377	10627	3726	10150	7325	6871	8235	5735
Bienne	9763	3773	8612	4106	4284	8806	4644	8263	7508	5792	8365	4640
Total canton	192276	125649	173590	126494	78242	230091	87443	216744	164750	145383	191644	117062



Rideaux finis
avec galets déjà cousus.
Simple et facile.
Uniquement couper et suspendre.
Aucun travail de couture!

112 MA 9209

BONNE
AFFAIRE

35.

au lieu de 45.-

Rideau fini TERGAL, hauteur 150 cm

Largeur

100-150 cm 35.- au lieu de 45.-
160-240 cm 50.- au lieu de 66.-
220-300 cm 65.- au lieu de 85.-

Rideau fini TERGAL, hauteur 210 cm

Largeur

90-130 cm 40.- au lieu de 52.-
140-200 cm 58.- au lieu de 75.-
210-300 cm 88.- au lieu de 115.-

Rideau fini TERGAL, hauteur 240 cm

Largeur

90-130 cm 44.- au lieu de 57.-
140-200 cm 64.- au lieu de 83.-
210-300 cm 96.- au lieu de 125.-



44-600

Ecublens • Fribourg • Genève • La Chaux-de-Fonds • Lausanne • Martigny • Neuchâtel • Petit-Lancy • Vevey • Yverdon

AVIS OFFICIEL



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

CENTRE CANTONAL DE FORMATION
PROFESSIONNELLE
DES MÉTIERS DU BÂTIMENT
COLOMBIER

JOURNÉE PORTES OUVERTES
DU 20^e ANNIVERSAIRE
1972-1992

Chacun est invité à participer à cette journée.
Jeunes gens qui êtes à la veille de choisir un métier, parents venez
vous renseigner. Des professionnels qualifiés et les enseignants répon-
dront à toutes vos questions.

SAMEDI 3 OCTOBRE 1992

OUVERTURE DES ATELIERS:
9 h 00 - 12 h 00
13 h 30 - 16 h 30

Apprentis au travail - Animations vidéos

Concours pour les écoliers

Possibilité de conduire un camion avec un moniteur.

Dès 11 h 30, soupe aux pois offerte par la Fédération neuchâteloise
des entrepreneurs, à la place couverte.

450-584

MINI-ANNONCES

● immobilier

Loue, tout de suite DUPLEX
5 1/2 PIÈCES, cheminée, Fr. 1850.-.
☎ 039/28 40 00 132-506807

A louer, Saint-Imier, quartier calme près des
écoles TOUT DE SUITE, APPARTE-
MENT 5 1/2 PIÈCES cuisine agencée, pos-
sibilité garage. ☎ 026/23 26 79 132-506904

Loue tout de suite, centre Le Locle STU-
DIO, CUISINE AGENCÉE. Fr. 460.-.
☎ 039/31 67 94, soir. 132-506881

A louer 1 PIÈCE DE 25 M², près du stade
et de l'hôpital, cuisine agencée, bain,
W.-C., lavabo, cave, arrêt du bus devant
l'immeuble. Prix Fr. 550.- par mois. Prix
spécial pour bail de 1 année, 3 mois de
loyer gratuit. ☎ 037/52 31 50 ou
037/52 22 46, le soir. 132-506856

A louer, La Chaux-de-Fonds APPARTE-
MENT 2 PIÈCES, loyer modéré.
☎ 039/23 14 15, prof. 039/23 50 41
132-506911

Famille, 4 personnes, 2 chiens CHERCHE
APPARTEMENT 4 PIÈCES, mi-confort,
maison ancienne, avec jardin, Le Locle -
environs. ☎ 039/27 52 84 132-506912

A louer, La Chaux-de-Fonds, MAGNIFI-
QUE 3 1/2 PIÈCES cuisine agencée, pou-
tres apparentes, Fr. 1100.- charges
comprises. ☎ 039/23 36 64, soir. 132-506668

A louer, libre 1^{er} novembre APPARTE-
MENT 3 1/2 PIÈCES, BALCON.
Fr. 942.-. ☎ 039/23 23 63
prof. 039/23 79 64, 18-19 heures. 132-506908

A louer, Saint-Imier APPARTEMENT
2 1/2, 116 M², cuisine agencée, cheminée
salon, jardin avec cheminée.
☎ 039/41 37 55 132-506920

A louer à La Chaux-de-Fonds, MAGNIFI-
QUES APPARTEMENTS 3 et 3 1/2
PIÈCES, entièrement rénovés, cuisines
agencées, libres tout de suite. Fr. 990.- et
Fr. 1090.-. ☎ 039/23 74 22 470-101849

A louer, Le Locle 4 PIÈCES, CONFORT,
CUISINE AGENCÉE, Fr. 950.- +
charges. ☎ 039/28 69 54, repas. 132-503759

Cherche à acheter, La Chaux-de-Fonds -
environs PETIT LOCATIF OU APPARTE-
MENT 4 PIÈCES, avec cheminée,
place de parc, éventuellement jardin, offres
case postale 2049,
2302 La Chaux-de-Fonds. 132-504204

A louer à Vevey, CHALET 8 P.,
depuis le 1^{er} octobre, dès Fr. 700.- par
semaine. ☎ 039/31 85 15 157-901725

● immobilier

Urgent, à louer, début octobre, 3 PIÈCES,
BALCON. Fr. 910.-. ☎ 039/23 75 22,
037/82 62 20 prof. 132-506846

● demandes d'emploi

Dame avec expérience cherche travail
NETTOYAGES BUREAUX, SALON
DE COIFFURE et escaliers.
☎ 039/26 93 06 132-506874

MAÇON-CARRELEUR EXPÉRI-
MENTÉ CHERCHE TRAVAIL.
☎ 039/28 03 80, repas. 132-505199

DAME CHERCHE HEURES DE
MÉNAGE. ☎ 039/28 03 02 132-506867

Indépendant MÉCANICIEN-ÉLECTRI-
CIEN, cherche travail à temps partiel.
☎ 039/31 65 40 157-901721

EMPLOYÉE FABRICATION, RES-
PONSABLE GESTION FOURNITU-
RISTE expédition-emballage, suisse,
bonne présentation, cherche emploi à
convenir, ouverte à toutes propositions.
Ecrire sous chiffres G 132-727652 à Publi-
citas, case postale 2054, 2302 La Chaux-
de-Fonds 2.

● à vendre

VENTE DE RAISIN DE TABLE BIO
Fr. 3.80 LE KILO. Parc de l'Hôtel des Pla-
tanes à Chez-le-Bart. Maurice Lambert.
☎ 038/55 10 84, 038/55 11 89 28-512235

A vendre FRAISEUSE D'OCCASION,
type F3 «Acierax», div., plateau tournant et
outillage. ☎ 039/31 85 15 157-901724

● à acheter

Particulier cherche LOT DE CHEVRONS
DE CHARPENTE ancienne.
☎ 039/37 18 54, soir. 132-506916

● marché de l'occasion

KAWASAKI KMX 125, 1992, garantie
juin 1992, état neuf, Fr. 4600.-.
☎ 039/23 67 53, repas. 132-505035

Tarif 95 ct le mot
(min. Fr. 9.50)

Annonces commerciales
exclues

DIVERS

132-12385
tout pour la vue...
novoptic
2300 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 51
Immeuble Richemont
☎ 039/23 39 55

Françoise
Médium
23 ans d'expérience,
cartes, boule, pen-
dule. Voyance directe
sur photo. Aide effi-
cace. Vue à la télévi-
sion. Médailles d'or
1992 aux Antilles pour
la réalité de ses pré-
dictions et son effica-
cité.
☎ 039 23 03 21.
22-885/4x4

Feu:
118

Conseils "Economies" Fust

Lave-vaisselle Bosch SMS 2021 12 couverts standard. H 85, L 60, P 60 cm (Loc. 47.-/m.*)	898.-
Lave-linge entières. autom. Novomatic C 241 Capacité 5 kg. H 85, L 60, P 52 cm (Loc. 39.-/m.*)	799.-
Séchoir Novomatic T 31 3 kg de linge sec. H 67, L 50, P 50 cm (Loc. 23.-/m.*)	418.-
Réfrigérateur Electrolux ER 1240-T Contenance 100 l. H 85, L 50, P 60 cm (Loc. 18.-/m.*)	333.-
Congélateur-armoire Electrolux EU 1040-T Contenance 76 l. H 85, L 50, P 60 cm. (Loc. 22.-/m.*)	399.-
Congélateur-bahut Novomatic GT 140 Contenance 125 l. H 85, L 55, P 63 cm (Loc. 20.-/m.*)	399.-
Cuisinière Electrolux FH 953 Indépendante, 3 plaques. H 85, L 50, P 60 cm (Loc. 33.-/m.*)	698.-
Four à micro-ondes Novomatic MW 1500 10 degrés de puissance, timer, 3 progr. de cuisson (Loc. 15.-/m.*)	195.-
Aspirateur-traineau Bosch BBS 5523 1100 watts, accessoires intégrés, tuyau métallique	149.-
Rasoir Braun Micron 2014 Rasoir alim. réseau avec tondeuse, étui multi-usages	89.-
Machine espresso Jura Jeunesse Buse vapeur rapide et eau chaude, réservoir d'eau 3 l	179.-
Machine à coudre Brother VX-1010 Utilisation simple, nombreux accessoires (Loc. 18.-/m.*)	275.-

Fust ELECTROMENAGERS
Cuisines/Bains, Luminaires, TV/Hifi/Vidéo
La Chaux-de-Fonds, Jumbo 039 26 66 65 Marin, Marin-Centre 038 33 48 48
Bienna, rue Centrale 36 032 22 85 25 Réparation rapide toutes marques 021 311 13 01
Neuchâtel, rue des Terreaux 5 038 25 51 51 Service de commande par téléphone 021 312 33 37
05-2569-110/4x4

**NOUVELLE DECOUVERTE
CONTRE LA CALVITIE**
VOICI LA MICRO-INTEGRATION

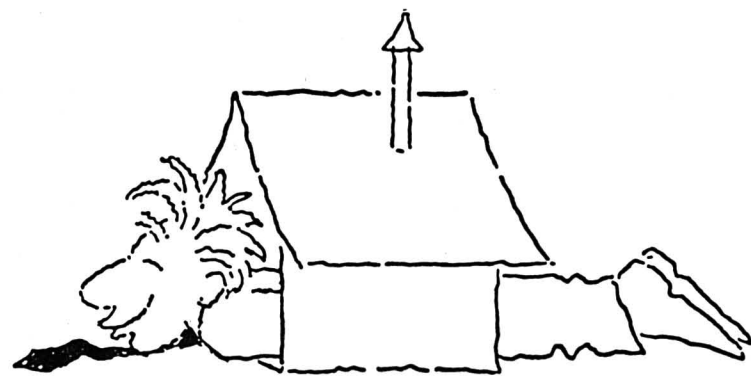
envoyez ce coupon afin de
recevoir notre brochure
gratuite

ou téléphonez
041 23 37 22

**LA MANIERE
LA PLUS NATURELLE JAMAIS VUE**

REGENCY CROWN BB 92
Obergrundstr. 3 6003 Lucerne

Nom _____ Prénom _____
Adresse _____
tél p: _____ 25-1250/4x4



La petite annonce. Idéale pour trouver un toit à votre mesure. Petites annonces.
Grands effets. Publicitas.

Le Louverain, instrument complémentaire aux paroisses

L'ouverture difficile et nécessaire

«Il ne suffit pas d'aimer les défis pour être sûr de les relever» a écrit Louis-Albert Zbinden à propos du Louverain¹. Cette institution de l'Eglise réformée neuchâteloise, qui fêtera ses 25 ans le mois prochain, les a certainement aimés, les défis. Les a-t-elle relevés? Son enfance fut difficile. L'Eglise, avec le Louverain, aurait-elle embrassé tant d'objectifs qu'elle les aurait mal étreints? Et aujourd'hui, comment ce centre de formation et de rencontre remplit-il son mandat? Avec quelles perspectives d'avenir? Michel de Montmollin a accepté d'aborder ces questions, lui qui n'a pas été mêlé à la genèse du Centre et seulement indirectement à son adolescence, mais qui fut néanmoins membre du Conseil synodal dès 1971 et président de l'exécutif de l'EREN de 1975 à 1987.

Par
Rémy GOGNIAT

Le Louverain fut inauguré moins d'un an avant Mai 68. Ce centre, la jeunesse l'avait souhaité. Elle l'avait attendu et préparé avec beaucoup d'engagement. Mais à peine ouvert, il fut déserté, les jeunes allant chercher ailleurs et hors de tout encadrement ce qu'on avait voulu leur offrir dans cette belle maison neuve. Or avant 1968, l'Eglise neuchâteloise semble avoir tergiversé, comme si elle s'était contentée de voir les jeunes espérer le Louverain sans les prendre vraiment au sérieux. Inauguré un ou deux ans plus tôt, ce Centre n'aurait-il pas eu un tout autre destin?

Michel de Montmollin: Certainement pas. Il aurait vécu la même crise dès 1968. Les autres maisons de jeunes, en Suisse romande et même ailleurs, ont connu des difficultés analogues. Les mouvements de jeunesse ont explosé avec la contestation de l'époque. De plus, les jeunes dont les idéaux ont conçu et porté toutes ces maisons n'ont plus été ceux qui auraient dû les utiliser. Ceux-ci, autrement dit la génération suivante (et vous savez qu'à cet âge-là, les générations changent en très peu d'années), n'avaient pas participé à l'enthousiasme des constructeurs. Les premiers ne se sont pas rendu compte que les suivants n'entreraient pas forcément dans les pantoufles qu'on leur avait préparées.

— Et les tergiversations de l'Eglise?

Tergiversations? Je veux bien vous concéder que le projet a longtemps mûri, et que le coût du fonctionnement a été mal apprécié. C'est vrai. Le Louverain a aussi manqué de personnels et de moyens pour ses premières années. Mais je vais vous rappeler seulement un fait historique (que Zbinden souligne d'ailleurs aussi dans son livre sur Louverain) et un état d'esprit de l'époque.

En 1960, l'Eglise se vit refuser par le peuple neuchâtelois l'instauration de la contribution ecclésiastique obligatoire. Ce fut un rude coup pour les projets en cours, dont Le Louverain n'était nullement le parent pauvre. Mais on ne voyait pas immédiatement l'intérêt de cette lourde dépense. Surtout que les autorités paroissiales, et c'est l'état d'esprit de l'époque que j'aime aussi souligner, surtout que ces autorités avaient déjà assez de peine à réunir force, argent et intérêt pour leurs propres activités. Cette sorte de concurrence ou de rivalité entre les paroisses et les ministères cantonaux se sent d'ailleurs encore aujourd'hui.

— A propos des difficultés du début, ne peut-on pas mettre en cause deux responsables de l'Eglise à savoir Charles Bauer, alors président du Conseil synodal, qui ne comprendra vraiment les difficultés du Louverain que

quand il y sera nommé comme résident, à son départ de l'exécutif du Synode, et vous-même, qui étiez alors responsable du département «Enseignement et jeunesse»?

Dans les années 60, Charles Bauer a été un visionnaire. Il a eu la vision de ce que pourrait représenter Le Louverain. Mais sans doute ne s'est-il pas pleinement rendu compte de la réalité dans laquelle s'inscrivait sa vision. Lui et le Synode n'ont pas su faire dégager les moyens nécessaires au Louverain. Quand j'ai succédé à Charles Bauer à la tête du Conseil synodal, la première lettre que j'ai eu à ouvrir était celle de Paul Brand, qui démissionnait comme résident du Louverain. C'était une situation d'urgence. Charles Bauer était à un an de la retraite. Il pouvait représenter une solution intérimaire. Et j'avais assez envie qu'il aille éprouver ses idées sur le terrain. Il a été d'accord, et comme la situation financière de l'Eglise était meilleure, le Synode a pu aussi donner des moyens supplémentaires.

— Restons encore à vos res-

ponsabilités. Vous avez organisé en 1970 une étude consacrée aux phénomènes agissant sur la jeunesse. A propos des résultats de cette étude, Louis-Albert Zbinden, toujours dans son livre sur Le Louverain, parle de conclusions pratiques «à côté de la plaque» et de «replâtrage». Est-il juste ou sévère?

Il est l'un et l'autre. Aujourd'hui, on peut avoir ce sentiment, mais c'est ne pas se placer dans le contexte de l'époque. Qu'en 1970 déjà, deux ans après Mai 68, on ait eu le souci de réaliser cette analyse, qu'on ait pu faire venir le sociologue et professeur genevois Kellerhals, qu'on ait réuni tout un beau monde pour plancher sur la question, c'est déjà pas mal! Je n'ai pas le souvenir qu'une grande organisation aurait dû sortir de toutes ces discussions. On a tiré des traits. On n'était pas en mesure de faire davantage. Il ne s'agissait pas de tirer Le Louverain d'une certaine ornière mais de mieux comprendre la jeunesse, d'aller au-delà de circonstances personnelles. Cela dit, c'était un séminaire comme

beaucoup d'autres. Aucun colloque de ce style ne change du jour au lendemain les pratiques de ceux qui ont une réalité à gérer. Les résultats s'inscrivent dans la durée.

— Louis-Albert Zbinden avance tellement de raisons aux crises du Louverain des premières années qu'on ne savait plus très bien lesquelles sont les plus importantes. Avez-vous une idée précise que lui?

L'Eglise neuchâteloise a vécu une période d'incertitude, de difficultés. Je trouve méritoire qu'à cause de ces incertitudes et de ces difficultés, l'Eglise ait vu qu'il lui fallait un instrument nouveau pour vivre ce qui n'était pas possible dans le cercle paroissial. Pour le reste, on vient de parler de l'époque et des finances. Les hommes? Ils sont largement conditionnés par le milieu. C'est vrai que Samuel Bonjour, le premier résident, a été écrasé par la tâche, et qu'on n'a pas su, pas vu, pas pu lui donner davantage de moyens.

¹ Un poisson sur la montagne (Histoire du Louverain), de Louis-Albert Zbinden, éd. La Baconnière 1990.

DEMAIN:
Le Louverain

L'ARGENT
DU LOUVERAIN

Comparé à d'autres institutions similaires, le Centre du Louverain est un établissement financièrement sain, qui «marche» bien.

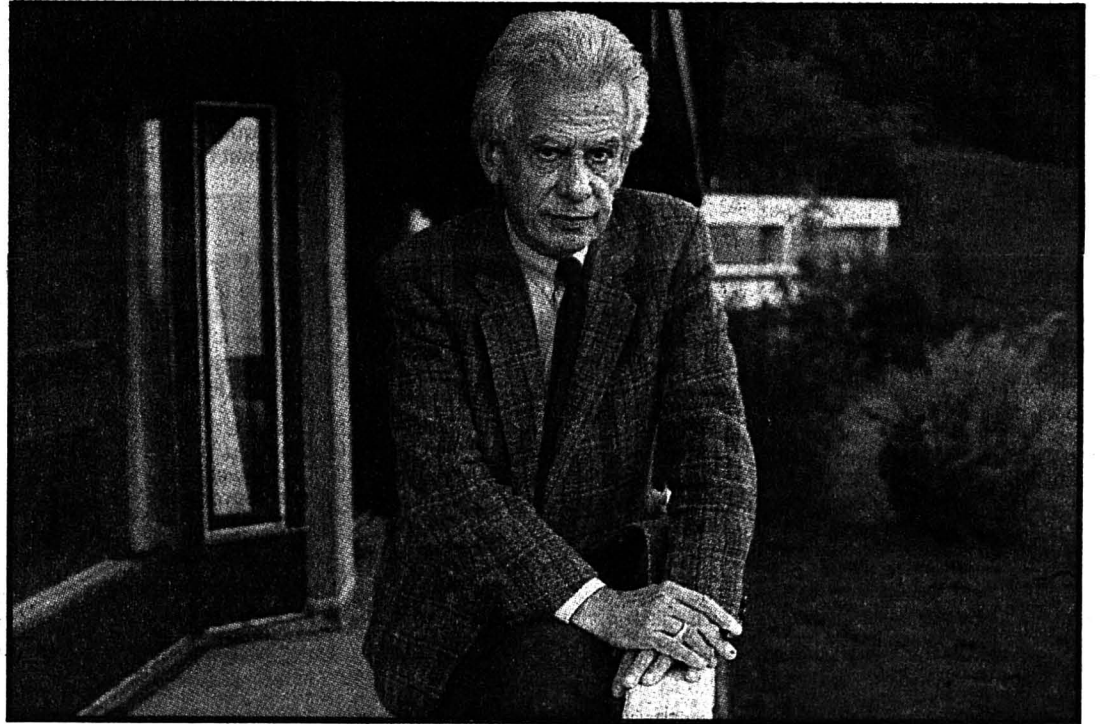
L'Eglise y met évidemment le prix (une subvention de 185.500 francs pour 1992), mais cet apport ne consiste pas en une couverture de déficit. En réalité, sur des dépenses annuelles de 640.000 francs (base: budget 1992), le Louverain s'assure, par son activité hôtelière (logement, pensions et boissons) des rentrées supérieures à 420.000 francs, soit un autofinancement supérieur à 65%.

La subvention fixe de l'EREN (indexée chaque année) est inscrite au budget de l'Eglise et peut donc être discutée par le Synode. Elle ne couvre que les activités propres du centre réformé. Les groupes d'adultes qui choisissent d'y résider pour des séminaires, cérémonies ou autres activités paient le prix coûtant de leur séjour. A part les recettes provenant de l'activité hôtelière et la subvention de l'Eglise, le centre encaisse quelque 10.000 francs de dons par année et des contributions d'amis de l'ordre de 12.000 francs, qui lui permettent de financer en partie les frais d'impression et les frais d'envois. «Pro Helvetia» vient de supprimer la subvention de 7.000 francs qu'elle accordait chaque année pour soutenir les programmes culturels.

«On ne peut pas se permettre de gros déficits», dit Christian Beuret, l'administrateur du centre. En 1991, le Louverain a enregistré un déficit de 5300 francs, couvert par les réserves, un capital d'une centaine de milliers de francs. En dix ans, ce capital a été entamé de 30.000 francs en couvertures de déficits.

Le Louverain fournit huit emplois à plein temps (11 personnes engagées), ce qui représente une masse salariale de plus de 386.000 francs, charges sociales comprises.

Directement payés par l'EREN, les salaires du directeur et de l'animateur n'alourdissent pas le budget du centre. (v)



Michel de Montmollin

L'Eglise doit rester à l'écoute de la société

(Galley)

Les Eglises sont aussi des mouvements d'idées

— En résumé, le Centre a donc en partie échoué dans sa vocation première (centre de formation et de rencontre pour la jeunesse). Mais comme l'investissement devait être rentabilisé, les résidents successifs ont dû trouver des activités de remplacement, et ils y sont parvenus. Ils ont souvent réussi à donner un sens à l'existence du Louverain, même si parfois ce sens a été passablement sollicité pour exister. Vous êtes d'accord?

Absolument pas. Le Centre n'a pas échoué dans sa vocation première. Mais il l'exerce autrement que ne l'avaient pressenti ses créateurs. Le seul besoin de rencontre et de formation ne nécessitait pas un instrument de l'importance du Louverain. C'est dire que sous son toit, deux types d'activités très distinctes peuvent avoir place: d'une part les activités dont le Centre est directement responsable (par exemple l'atelier théologique pour laïcs, les semaines de formation pour les ministres de l'Eglise, et bien d'autres encore sans liens très étroits avec l'Eglise), et d'autre part l'accueil de groupes divers pour lesquels,

à la limite, Le Louverain n'offre que sa structure hôtelière...

— Comme, à l'époque, Ebauches SA, qui venait y tenir ses séances de cadres?

Mais oui. Le pop peut aussi y venir s'il le veut.

— Et les Démocrates suisses?

Non. Quand même pas. Ni un séminaire sur l'amour libre. Blague à part, on serait souvent handicapé, dans le canton, si Le Louverain n'existait pas. Dans les premières années, la présence d'Ebauches SA a choqué parce qu'on n'avait pas l'habitude des séminaires d'entreprises.

— Revenons aux activités propres au Louverain. N'a-t-il pas, pour certaines rencontres, des thèmes-alibi? De ceux qu'on peut toujours justifier dans la mesure où Dieu est dans tout et réciproquement? Le Louverain ne va-t-il pas dans trop de directions faute de se donner les moyens d'un large impact public dans le seul domaine de la relation à la foi? Ne pensez-vous pas que c'est pourtant un besoin que les chrétiens souhaitent qu'on leur parle de foi avec un certain renouvellement dans le vocabulaire, dans l'approche, dans les idées?

Ça fait beaucoup de questions pour une seule réponse!

Je dirais d'abord que Le Louverain a aussi une tâche culturelle. Il aide l'Eglise et les chrétiens à ne pas s'enfermer dans ce qui pourrait devenir un ghetto. Quand Le Louverain propose par exemple un week-end sur le cinéma, il le fait d'abord avec des critères de qualité, et les chrétiens s'intéresseront peut-être plus facilement à ce sujet-là s'il est traité au Louverain plutôt que dans un autre forum culturel.

Dans un temps d'intégrisme comme aujourd'hui, il faut veiller à ce que les Eglises ne se sclérosent pas sur leur doctrine et sur leur morale. Car elles sont aussi des mouvements d'idées, pas seulement de conviction. C'est beaucoup plus difficile d'affirmer ses convictions dans une perspective d'ouverture que de le faire dans un mouvement fondamentaliste. C'est beaucoup plus difficile, dis-je; et aussi plus nécessaire et plus risqué. Or Le Louverain peut nous encourager à cette ouverture. Le Christ nous a donné l'exemple d'une ouverture aux autres et à

ceux qui sont parfois les plus déconcertants. L'Eglise doit rester attentive à la société et lui offrir les éclairages que propose l'Evangile, ce qui n'a rien à voir avec des réponses toutes faites.

Bien sûr qu'on ne peut pas être pur tous les jours, et qu'il y aura toujours des thèmes et des sujets-limites, voire pas très intéressants.

Quant au nécessaire renouvellement de l'expression de la foi, vous avez raison. Oui, l'Eglise doit être claire sur le message qu'elle transmet. Mais je ne crois pas que Le Louverain y contribue trop peu. Prenez l'exemple des ateliers théologiques. Il y a là un véritable engagement. Il est à longue échéance.

— Et l'avenir du Louverain? L'instrument de 1967 est-il encore adapté aux exigences de la fin du siècle?

Une chose est sûre. Il ne faudrait pas entreprendre une quelconque transformation sans établir clairement la clause du besoin. Evitons les erreurs du passé. Y a-t-il beaucoup de groupes qui n'ont pas pu être accueillis faute de place? Admettons qu'on pourrait avoir des locaux

plus nombreux et un équipement sanitaire plus moderne (douches dans les chambres). Il faut voir dans quelle mesure.

Non, je crois que la question n'est pas de savoir si l'on pourrait utiliser davantage Le Louverain. Il ne souffre pas de sous-emploi. Ce qu'on peut toujours se demander, c'est comment l'utiliser mieux. Je trouve très bien qu'il soit ouvert à de très nombreuses activités, à l'écuménisme, qu'il soit ouvert aux problèmes des pays de l'Est et du Sud, et à leurs ressortissants. C'est la responsabilité de l'Eglise d'offrir un tel centre. Jamais ces groupes et ces personnes ne se rencontreraient dans un cadre paroissial.

Cette ouverture implique évidemment que chacun soit attentif aux besoins de l'Eglise et de la société, et par là-même perspicace. Ce n'est pas facile.

Demain: Apparition de l'homme-giraffe